N°383 octobre
2010 - 4,60€ - 7 FS

s!lence

écologie • alternatives • non-violence

Vivre en colocation

Camp action Climat
Arrêt Total !

Alternatives
3 p'tits pois en bas de chez moi

3 Questions à...
Extrême droite
No Pasaran

L'extrême-droite semble connaître dans certaines villes un regain de vitalité en affirmant bruyamment sa présence (agressions de militants, d'étrangers, de minorités sexuelles, parades publiques, provocations dans des lieux fréquentés par des musulmans...). Peut-on parler d'une augmentation de ces actes ? Quels sont les groupes qui en prennent l'initiative ?

On peut en effet parler aujourd'hui d'une recrudescence des violences d'extrême droite en France. Celles-ci se partagent entre trois groupes, trois types d'acteurs bien distincts : le Front National ; des groupuscules organisés comme les Jeunesses Identitaires et le Renouveau Français ; et enfin des bandes affinitaires. Je parle ici de bandes de jeunes entre 14 et 20 ans qui vont agresser d'autres jeunes dits "de gauche" ou d'origine immigrée, et qui commettent des dégradations, des bombages, les croix gammées que vous voyez taguées sur les cabines téléphoniques par exemple. Ces groupes affinitaires étaient fréquents dans les années 80-90, ils avaient un peu disparu depuis et on les voit réapparaître aujourd'hui. Avec internet, ils s'identifient à un mode d'expression politique, le néonazisme. Via des sites, forums, blogs, Facebook, ils communiquent entre eux. Ils sont peu en lien avec des groupes politisés, ce ne sont pas des "petits soldats". Pour caricaturer on pourrait dire qu'il s'agit de "petits blancs désœuvrés". Ils s'habillent comme les skinheads, achètent des marques spécifiques d'habits, mais n'ont pas la culture skinhead. Ils se nourrissent en fait de ce qu'ils ont pu voir sur internet. Ce sont ces bandes affinitaires qui sont le plus en cause dans les faits divers racistes.

Mais les groupuscules organisés ainsi que le FN sont également auteurs de violences racistes...

Bien sûr, les groupuscules politisés commettent également de tels actes : Kevin Lamadieu par exemple, membre bien connu du Gud et du Parti Solidaire Français, a été impliqué dans plusieurs agressions racistes. Et il y a de temps en temps des accrochages racistes liés à des membres du FN, notamment autour de collages d'affiches. Mais globalement les groupuscules organisés ne sont pas coutumiers d'agressions gratuites. Leur violence est plus contrôlée, calculée, maîtrisée, plus militaire. Ils choisissent mieux leur cible. Par exemple, ce sont des membres des Jeunesses Identitaires qui vont briser les "Cercles de silence" organisés en soutien aux sans-papiers. Ils savent qu'ils vont facilement avoir le dessus physiquement, étant donné le public auquel ils s'adressent. Ils agissent par intimidations, menaces, qui sont des formes de violence. C'est le cas également du Renouveau Français, qui a procédé à des attaques régulières de rassemblement homosexuels à Paris ces dernières années. Ils ont échangé non seulement des insultes,

le mois de Lasserpe







quoi de neuf ?

Rejoignez une Amap !

L'abonnement à une revue comme S!lence est du même ordre que l'adhésion à une Amap, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne : on paye d'avance pour être nourri d'informations dans un cas, de légumes bio dans le deuxième cas. Dans les deux cas, on peut aider à la préparation des numéros/paniers depuis le semis jusqu'à la récolte.

Chaque revue pourrait donc être gérée par une Amap!, Association pour le maintien de l'autonomie de la presse !ndépendante. Alors commandez dès maintenant les numéros de l'année prochaine en remplissant le bon d'abonnement page 47.

Le livre des villes en transition



En collaboration avec les éditions *Ecosociété* (Québec), *S!lence* publie la traduction du livre *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale* de Rob Hopkins. Alors que se précisent le pic de production pétrolière et le réchauffement climatique, ce livre explique les étapes à suivre pour faire passer les idées, mettre en place des groupes d'actions autour de la question de la résilience locale. Celle-ci est la capacité, pour des sociétés, à résister à des coups durs et à retrouver de la vitalité. Cette résilience est d'autant meilleure que l'organisation de ces sociétés est complexe et les relations sociales développées.

Cet ouvrage sera disponible en librairie à partir du **7 octobre 2010.**

Vous pouvez nous le commander directement dès maintenant au prix de 20 € (+ 4,50 € de port).

Prochains régionaux

Les prochains numéros régionaux devraient porter sur **Vendée et Maine-et-Loire** (janvier 2011). Les reportages ont déja été effectués, mais nous pouvons encore compléter par des présentations brèves. Les dernières infos doivent nous parvenir avant le **20 octobre 2010.** Si vous habitez en **Auvergne** (numéro prévu en été 2011) ou en **Lorraine** (janvier 2012), vous pouvez commencer à nous envoyer des documents de présentation des initiatives que vous connaissez.

mais aussi des coups. Leurs violences sont donc plus réfléchies, avec des cibles plus identifiées.

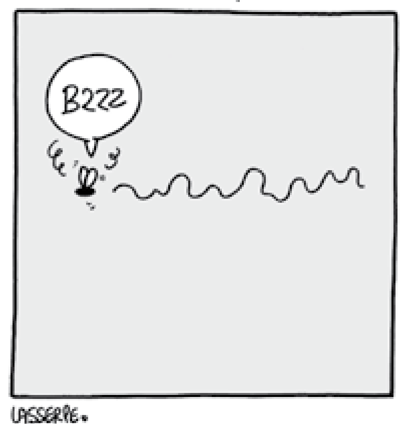
Comment réagir autrement qu'en jouant les gros bras ?

C'est la lutte antifasciste dans son ensemble qui doit être la réaction appropriée. Celle-ci commence par un travail de suivi, d'information et d'analyse sur l'extrême droite. C'est une dimension très importante. Ils n'apprécient généralement pas du tout qu'on sache les mettre à nu.

Il faut également qu'on apprenne à sortir d'un antifascisme refermé sur lui-même. Qu'on apprenne à se tourner vers la population, à faire un travail d'information, de sensibilisation, de prévention. L'extrême droite, elle, a compris l'intérêt de cela, et elle cherche à s'ouvrir. Le mouvement antifasciste doit savoir s'intégrer dans un mouvement social au sens large. C'est en occupant l'espace que nous réduirons l'espace de l'extrême droite.

Cela étant dit, la violence physique peut être nécessaire en termes d'autodéfense. Il faut bien sûr viser tout ce qui est nécessaire d'autre que cela pour combattre les violences fascistes. Mais comme on l'a vu, c'est très complexe. Il est donc important, en parallèle, de leur montrer que "physiquement" ils ne peuvent pas nous intimider. Il ne faut pas refuser la confrontation car cela les renforce. Il ne faut pas rechercher l'affrontement physique à tout prix, mais il ne faut pas le refuser à tout prix non plus. ■

> *No pasaran, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 06 11 29 02 15 http://nopasaran.samizdat.net.*







Dossier d'octobre :

Sortir de la bio industrielle, une urgence sociale !

Venez nous voir les 14 et 15 octobre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 15 h à 20 h et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 10 h et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : **14 et 15 octobre, 18 et 19 novembre, 16 et 17 décembre...**

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **10 h** les **samedi 30 octobre** (pour le n° de décembre), **27 novembre** (pour le numéro de janvier), **mardi 21 décembre à 17h30** (pour le n° de février)...
Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h.

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **1er septembre 2010.**

Sommaire



Colocatrices



Colocateurs



Colocateuses



Colocatudes



Colocataires

éditorial

Colocation : à l'école du collectif

A l'heure des "réseaux sociaux", les relations deviennent de plus en plus virtuelles et nous vivons dans un isolement croissant. L'ancrage dans une vie collective est-il un moyen de résister à cette logique ? Certain-e-s se font les aventuriers d'un mode de vie partagé qui cherche à inventer des rapports de vie basés sur l'enracinement dans un territoire, la relation directe, le partage, l'autogestion, l'interdépendance au quotidien.

Les moyens d'y parvenir sont multiples. Entre les projets d'habitat collectif et d'éco-villages qui demandent souvent des fonds importants et des années de mise en place, et les squats qui remettent en cause la propriété mais impliquent d'accepter de vivre dans une insécurité et une précarité permanentes, nombreux sont ceux qui ont choisi une voie médiane pour vivre en collectif : la colocation.

Cette formule reste incluse dans les filets de l'économie et ne permet pas une autonomisation satisfaisante, mais elle a l'avantage d'être plus facile d'accès financièrement et plus rapide à mettre en place.

Au-delà des colocations étudiantes classiques, de plus en plus nombreux sont ceux qui tentent par là de vivre une aventure collective mettant en pratique les valeurs politiques ou écologiques dont ils sont porteurs.

Quels sont les limites et les intérêts de la vie en colocation ? Cette forme de partage de conditions quotidiennes d'existence est-elle une école d'autogestion ? Permet-elle de fissurer la mentalité individualiste ? Enfin, la colocation est-elle un tremplin qui aide à aller par la suite vers des modes de vie alternatifs et socialisés, ou constitue-t-elle plutôt une simple parenthèse de jeunesse dans un parcours de vie rangé ?

Silence se propose d'explorer ce territoire en interrogeant ses acteurs sur les pratiques variées qu'ils mettent en place et les difficultés qu'ils rencontrent. ■

dossier

Couverture : © Els Alocs / Calendrier de soutien à l'école (voir précédent numéro)

Motivé-e-s

Entre nécessité et projet de vie, comment en vient-on à vivre en colocation ? Silence publie les résultats d'une enquête menée auprès de nos lecteurs et lectrices.

Tous les prénoms mentionnés dans cet article ont été modifiés.

Au départ, les motivations sont très diverses. "Personne ne souhaitait vraiment vivre une aventure collective", mais il y avait "seulement des individus qui veulent ou doivent épargner sur le loyer et ne pas vivre trop enfermés" chez Nathalie. Aurélie, elle, a passé une annonce sur un site spécialisé en expliquant son désir de créer une colocation et de chercher à plusieurs un appartement.

Les autres colocations sont issues de personnes qui se connaissent déjà et ont envie de vivre ensemble. Ici, ce sont trois personnes du groupe nantais pour la décroissance qui ont eu envie de vivre ensemble. Là, c'est une famille qui décide d'ouvrir son lieu de vie, par "humanisme", mais également pour recevoir de l'aide dans les travaux agricoles. Ailleurs, ce sont des ami-e-s qui ont envie d'"expérimenter un nouveau mode de vie" et d'"essayer de se rapprocher encore un peu plus de [leurs] principes", de renforcer le lien humain et d'être plus solidaires en cas de difficultés. Pour Sabine, le point de départ est deux personnes qui "ont une relation amoureuse mais ne souhaitent pas vivre en couple à deux dans un appart, mais ont envie de se lancer dans une expérience d'habitat collectif et solidaire".

Plus on est de fous, plus on rit ?

Le premier élément qui revient, lorsqu'on évoque les motivations à vivre en collectif, est l'argument économique face à des "loyers inaccessibles". "Avec les mêmes moyens, nous n'aurions eu chacun qu'un studio minuscule. Tous ensemble, nous habitions dans un immense appartement avec une vue exceptionnelle (…) En partageant son lieu de vie, on n'additionne pas ses richesses, on les multiplie", explique Maxime. "Economie d'échelle, économie d'énergie, économie financière" résume Sabine.

"Vivre en couple à deux j'ai déjà essayé, ça n'a pas trop fonctionné, et en famille... pareil !", explique Diane.

Si plusieurs personnes évoquent la "peur" liée au fait de vivre seul, la plupart insistent sur l'envie de vivre une aventure collective. "Volonté de communiser" pour Mathieu, "désir de s'ouvrir aux autres, de mutualiser les forces et les moyens" pour Catherine, "partage des valeurs et des souvenirs personnels" pour Louisa et les autres personnes retraitées qui vivent avec elle. Honorine évoque "la richesse de la différence et l'apprentissage personnel (obligation de se remettre en question, de revoir ses positions)". Sans oublier les lieux : Nathalie est "tombée amoureuse" de la maison dans laquelle elle a décidé de vivre. Sabine évoque l'"envie de plus de liens concrets de solidarité et d'entraide au quotidien ; faire le repas, les courses, le ménage, la gestion du quotidien... pas seulement pour soi, mais aussi pour les personnes avec qui on partage l'espace. Avoir un habitat suffisamment grand pour y accueillir des gens".



Quelles sont les règles ?

Seul ce qui est perçu comme fondamental semble faire l'objet de règles explicites : "ne pas fumer, pas de télévision, végétarisme" chez Bernard ; "le partage des tâches ménagères, des repas, des allocations, et des problèmes potentiels" chez Honorine ; "faire attention au bruit quand les gens dorment, et [partager] la vaisselle" ainsi qu'"une règle claire : prévenir au moins trois mois avant tout départ, et assurer loyer ou remplacement pour les périodes d'absence" à la Demi-lune. Quand il

n'y a pas de règle formalisée, ce sont parfois des principes éthiques généraux qui sont invoqués : "le respect d'autrui et de la nature," explique Catherine.

Certains assument sereinement l'absence de règles : "une gestion collective sans organisation prédéfinie, pas de tour de rôles ni de planning, pas de caisse commune pour les frais quotidiens, juste une caisse pour les charges liées au logement. On "s'autoresponsabilise" dans un esprit de confiance", explique ainsi Marjorie. D'autres la subissent : "aucune règle ! Interdit d'interdire. Si quelqu'un veut fumer dans les pièces communes, il ne se gêne pas pour le faire ; si la crasse me gêne, à moi de l'enlever ; si du bruit ou de la musique m'empêche de dormir, je me mets du coton dans les oreilles ou je descends rouspéter", se désole Nathalie.



Quelle organisation ?

En ce qui concerne l'organisation, les philosophies varient d'un extrême à l'autre avec des degrés divers, des plus structurées aux plus spontanées."Nous faisons le ménage tous ensemble quand cela nous prend" chez Bernard, tandis que chez Honorine, il y a distinction entre des tâches spontanées et d'autres plus formalisées : "les tâches ménagères courantes (repas, vaisselle) se répartissent de façon plutôt naturelle. Les tâches plus lourdes (laver le sol de la cuisine, les toilettes, descendre les poubelles et le verre…) dans les pièces communes sont réparties en six groupes" à l'aide d'une 'roue des corvées' (!) qu'on fait tourner d'un cran chaque mois. Chez Sabine, on distingue les tâches régulières, qui font l'objet d'un tableau de répartition égalitaire, des tâches irrégulières (comme écrire une lettre à l'agence immobilière), qui sont réparties lors de réunions.



Beaucoup évoquent des outils : "roue des corvées", tableaux de répartition des tâches ou des dépenses, réunions plus ou moins régulières, cahiers ou tableaux de communication (pour se coordonner, se faire passer des informations, des coups de gueule, etc.), plannings, calendriers partagés…

A la recherche du consensus

Le mot qui revient presque à chaque fois concernant la prise de décision est le "consensus". Ce dernier n'étant pas défini, il faut sans doute entendre une définition "faible" du consensus, comme prise de décision concertée, "d'un commun accord". Il est souvent associé à la "discussion", à l'échange. Certaines fois, quand cela coince, c'est le vote qui résout la question. D'autres fois encore, une décision est imposée par un des membres. Elle est acceptée dans la mesure où elle est perçue comme ne prêtant pas trop à conséquences (aménagement, décoration…).



Les biens communs

La colocation peut être autre chose qu'un simple agrégat d'individualités se partageant un loyer. Sa dimension collective peut se percevoir entre autres à travers la collectivisation de certains biens et services. Dans les témoignages reçus, on retrouve un certain nombre de constantes : des espaces communs ("cuisine, salon, salles de bain, terrasse, jardin" chez Nathalie), des équipements (outils, meubles, réfrigérateurs, lave-linge, voitures et ordinateurs parfois), des dépenses (nourriture, énergie, eau, téléphone, loyer)… Certains mentionnent des biens culturels (livres, disques, matériel hi-fi, abonnement à des revues et journaux), des produits d'entretien ménager, parfois shampoing et dentifrice…

Certain-e-s, comme Diane, ont mis en place un compte commun pour gérer les factures et dépenses diverses. En ce qui concerne les repas, dans certains lieux on les prend rarement en commun en raison des différences de rythme de chacun-e, alors qu'à la Demi-lune "on s'attend pour manger" le soir.

Equipements communs ne signifient pas nécessairement usage commun : généralement le réfrigérateur est collectif, sauf pour certains produits alimentaires, "la machine à laver est collectivisée, mais chacun fait sa lessive indépendamment".

Les chambres restent généralement privées (mais avec des possibilités de collectivisation ponctuelle en cas d'absences ou d'invité-e-s), ainsi que certaines dépenses considérées comme du luxe (alcool, tabac, chocolat, fromage parfois…), et "les frais propres à une personne tels que les voyages, les vêtements, les loisirs". Trois réponses mentionnent que "tout est collectivisé", aucune que rien ne l'est.

Des collectifs précaires dans la durée ?

Dans la plupart des cas, il s'agit de colocations formées dans une perspective à court ou moyen terme. Seules exceptions, qui s'inscrivent dans une perspective de long terme : cette ferme autrichienne dont la base est une famille, et la colocation de Louisa entre personnes à la retraite.

Parfois il y a un engagement de départ pour un an. Le seul engagement quasi-systématiquement conservé concerne les départs : "prévenir au minimum deux à trois mois à l'avance (ou se sentir responsable de l'impact de son départ : frais de loyer notamment)", explique Sabine. Mathieu souligne la fragilité de cette formule de colocation sans réel engagement : "c'est un collectif précaire, qui pourrait se rompre n'importe quand".

Certains évoquent d'autres types d'engagements : "un engagement est tacite car coulant de source : donner sous quelques formes que ce soit un coup de main à la vie de la ferme", explique Catherine. "Les engagements sont d'ordre tacite (respect de chacun, respect de la bonne tenue du lieu)" chez Aurélie. Honorine parle également d'"engagement affectif".

D'où ils parlent…

- Chez Mathieu : appartement en centre-ville de Lyon, 4 personnes entre 27 et 32 ans, deux femmes et deux hommes.
- Chez Diane : maison en banlieue de Lyon, 7 personnes entre 19 et 25 ans, trois filles et quatre garçons, depuis 2009.
- Chez Catherine : maison avec appartements autonomes dans une ferme isolée en Basse-Autriche, 11 personnes : 7 membres d'une famille (les parents, la soixantaine, et 5 enfants de 18 à 30 ans), et 4 autres personnes.
- Chez Nathalie : grande maison avec grand jardin, dans une commune bourgeoise du sud-ouest lyonnais, 8 personnes, de 58 ans à 7 ans (la fille de l'un d'entre eux, à temps partiel), depuis cinq ans. Séjours d'une durée de trois mois à trois ans.
- Collectif "La Demi-lune" : dans un hameau de village à 25 km de Grenoble et à 5 km d'une gare, maison de trois étages avec petit jardin potager, louée depuis quatre ans. Quatre résident-e-s sont là depuis le départ. Il y a cinq personnes permanentes et une personne en camion de temps en temps, de 24 à 31 ans, trois femmes et trois hommes.

…/…



.../...

■ **Chez Bernard :** appartement T6 dont l'un des habitants est propriétaire, banlieue de Nantes, trois hommes de 32 à 63 ans, plus la fille de l'aîné de temps en temps. Un changement depuis six mois.

■ **Chez Marjorie :** maison au sud de Grenoble, 6 personnes de 24 à 40 ans, 3 hommes et 3 femmes, majoritairement salarié-e-s.

■ **Chez Maxime :** appartement à Lyon, entre 5 et 7 personnes de 22 à 25 ans, dont deux étudiants. Changements fréquents.

■ **Chez Louisa :** trois femmes retraitées ainsi qu'une amie souhaitant s'intégrer au titre de résidence secondaire.

■ **Chez Honorine :** 10 personnes dans une maison de 170 m^2 avec jardin et cabane, à Ecully (Rhône), avec des amies en passage plus ou moins long et des couch-surfeurs. Les habitant-e-s ont entre 22 et 26 ans, à parité entre hommes et femmes, depuis 2008 et jusqu'à juillet 2010 ; il y a des changements réguliers. Ces personnes sont issues d'une colocation de 13 personnes vivant auparavant en appartement à Lyon.

■ **Chez Sabine :** au centre-ville de Grenoble, dans un grand appartement, 5 personnes entre 23 et 30 ans, deux filles et trois garçons, durant 3 ou 4 ans selon les personnes.

■ **Chez Aurélie :** appartement à Lyon, trois personnes de 27 à 39 ans, deux femmes et un homme, depuis 15 mois, avec un changement.

Comment on se choisit

Pour choisir les futurs colocataires, certains passent de petites annonces et rencontrent des candidat-e-s. Souvent le choix se fait "par connaissances" (même indirectes), par "amis, amis d'amis". "On fait venir la personne. On lui présente le fonctionnement. Si elle est intéressée, elle revient, et chaque coloc' doit la voir pour donner son avis, discuter un peu et voir si le feeling passe", explique Honorine. On discute de "comment on se projette ensemble, quels sont nos modes d'organisation, on présente nos principes de vie commune", précise Sabine. Chez Nathalie, "c'est la propriétaire qui choisit".

Il est frappant de voir que le critère qui revient le plus souvent dans le choix du colocataire est la "parité". Dans plus de la moitié des réponses, on insiste sur l'égalité numérique entre hommes et femmes, dans l'idée implicite que cela crée un "équilibre" (naturel ?). Louisa et ses comparses sont les seules à invoquer l'âge.



D'autres critères plus politiques ou philosophiques sont fréquemment mis en avant : Aurélie évoque "des convictions partagées (écologiques, non violentes, végétariennes et une sensibilité politique à la décroissance)", et Diane "l'adhésion à des principes communs et un certain mode de vie, l'écologie, l'autogestion, l'esprit collectif...".

Solidarités

Concernant les solidarités entre les membres de la colocation, la dimension humaine et affective est souvent évoquée : "entraide et écoute" chez Catherine, bienveillance, attention aux autres… L'entraide est parfois financière. "Le compte commun sert de tampon financier, en cas de difficultés d'un-e membre du collectif", expliquent les habitant-e-s de la Demi-lune. "Les liens de solidarité n'ont pu que se multiplier, puisque beaucoup ne se connaissaient pas au départ" explique Diane. Chez Sabine, "quand un-e des membres le demande ou est en situation de fragilité, il y a une aide plus soutenue pour des démarches (santé, boulot, CAF, ANPE, avocat...)".

Concernant les personnes extérieures à la colocation, la forme de solidarité le plus souvent évoquée est l'hébergement : ami-e-s de passage ou en difficulté de logement, réseaux militants, couchsurfers[1], sans-papiers parfois… La colocation organise parfois la "garde des animaux (ou des véhicules ou du bordel) d'ami-e-s". Aurélie et ses colocataires ont pour leur part participé à la création d'un réseau de voisins ainsi qu'à "la mise en place d'un micromagasin (coopérative d'achats) entre différents lieux de vie"[2], et Sabine à la "création d'un groupement d'achat de produits bio/locaux avec mise en place d'un dépôt dans l'appartement".

Politique et philosophie

Dans un certain nombre de lieux, il n'y a pas de base politique ou philosophique commune affichée. Il peut même y avoir de "grandes divergences". C'est "l'amitié d'abord" pour Louisa. Chez Aurélie, les principes de vie commune ont été construits "au fur et à mesure avec un engagement militant commun". Alors que "ce sont des engagements politiques personnels qui nous ont fait nous rencontrer et nous apprécier"chez Marjorie.

Quelles sont ces valeurs ? La décroissance est citée à deux reprises. Pour le reste, "on partage une philosophie de non-violence et on est tous les trois végétariens." explique Aurélie. "Décroissance, idées libertaires, écologie, anticapitalisme", cite Sabine, précisant que ces valeurs sont partagées par "une majorité" des membres (les autres ne sont "pas contre").

Ecologie, non-violence, féminisme…

S'il n'y a "aucune pratique de ce genre" dans la maison de Nathalie, ailleurs on fait état de nombreuses pratiques plus ou moins communes. Concernant la dimension écologique, sans surprise, ce qui revient en premier est le mode de consommation alimentaire : à tendance locale et biologique, souvent en AMAP ou en circuit court. Le végétarisme apparaît moins souvent. La récupération sur les marchés est évoquée une

1. Adeptes du réseau mondial "couchsurfing" qui a pour but de mettre en lien des voyageurs avec les communautés locales qu'ils visitent, notamment via l'hébergement solidaire et gratuit. www.couchsurfing.org

2. Avec "3 ptits pois", coopérative de distribution de produits bio, locaux, équitables sur le Grand Lyon, fonctionnant principalement sur livraisons de groupes. www.3ptitspois.fr, et la boutique : 59 rue Chevreul, 69007 Lyon, 09 54 18 54 64. Voir p. 33.

Elever des enfants collectivement ?

Alice vivait en squat quand elle a décidé, en 2000, de se lancer dans cette aventure alléchante : habiter une grande maison à la campagne avec huit personnes de son âge (à peine la trentaine) s'étant rencontrées dans le milieu antispéciste*, et portant ensemble un projet de déscolarisation avec trois enfants de cinq ans, trois ans et un an et demi.

Première surprise : l'impression de luxe qui se dégage du collectif. "Nous avons trouvé une très grande maison pavillonnaire en bordure de village, avec un espace privé pour chacun-e, à un prix très bas". Parallèlement ils louent un appartement F3 en ville où une personne sympathisante du projet vit en permanence. Les deux autres pièces sont occupées par roulement par les personnes du collectif et ne sont donc pas privatives. Les membres du groupe peuvent ainsi profiter de la vie à la ville et à la campagne, le tout pour un prix modique : "c'était surréaliste, certains étaient sans emploi et sans RMI et pouvaient quand même assumer le coût".

Le temps de communiquer

Pourtant, le projet coince : la communication est "un désastre". Alors que la première étape de la vie collective est de se connaître et d'apprendre à fonctionner ensemble, cela n'a jamais pu se faire. Décalage de disponibilités d'abord : les enfants étant présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les parents sont très pris et n'ont jamais le temps de faire connaissance. Ces décalages engendrent des non-dits, des interprétations, des malentendus. Alors que des réunions sont organisées sur la gestion des conflits entre enfants, il n'y a aucun moment de discussion sur les relations entre adultes, et très peu de réunions. Alice relie cela à une forme de prétention collective : en tant que militants réfléchis et expérimentés, il y a l'illusion d'être à l'abri des conflits de personnes, d'être "au-dessus" de cela.

"Pas de place pour la différence, la solitude, l'inaction"

La volonté initiale de libération du statut de famille, pour que les enfants ne soient pas pris en charge que par leurs parents mais collectivement, ne s'est jamais concrétisée. Alice, ne vivant pas en couple et jouissant de temps libre, crée une relation privilégiée avec les enfants, sans les contraintes et lourdeurs du rapport parental.

Mais parallèlement, elle se met à cristalliser les ressentiments du groupe à propos d'un certain nombre de frustrations et de dysfonctionnements collectifs. Elle est vue comme individualiste car, seule personne "seule" et en période de bilan personnel, elle prend beaucoup de temps pour elle-même. Elle a l'impression que la mentalité collective est "tout pour la collectivité", que l'individualisme est banni. Il y a un contraste énorme entre elle et les personnes faisant partie de couples avec enfants, qui n'ont pas une minute à elles. Quand elle passe des moments seule dans sa chambre elle se sent stigmatisée comme "individualiste". Il n'y a "pas de place pour la différence, la solitude, l'inaction".

"Il n'y avait personne de mal intentionné, précise-t-elle. Il y avait un fonctionnement collectif horrible, mais avec que des personnes que j'appréciais dans leur individualité". Mais il y a eu "un manque d'explicitation, de formalisation des usages et des décisions", l'implicite devenant coutume et loi sans décision collective.

Après la colocation

Au bout de six mois, n'y tenant plus, Alice part. La colocation se dissout au bout d'un an sous la pression des conflits et ses habitant-e-s s'éparpillent. Une mère seule inscrit sa fille en école alternative puis classique, un couple poursuit la déscolarisation de manière plus structurée avec l'association "Les enfants d'abord".

Alice ressort de cette expérience dégoûtée par la vie collective. Elle met du temps à s'en remettre. Pourtant après elle cohabite de nouveau et cela se passe bien : il y a une indépendance mutuelle et un cadre tendant vers le "semi-collectif". Dix ans plus tard, elle vit seule et ne se verrait pas revivre en colocation. Elle le prendrait comme "un retour en arrière, en maturité. Ce n'est plus pour moi". Mais à l'inverse elle se demande "après avoir vécu seule, comment laisser la place à l'autre ?" GG

*Contre le fait de faire une différence entre les droits des humains et ceux des autres espèces animales.

La dimension psychologique des projets politiques

Autre conclusion d'Alice : "la dimension psychologique des individus n'est pas prise en compte dans les idéologies politiques". Face à des phénomènes de bouc émissaire, de jalousie, la théorie politique seule n'a aucun effet. Alice s'est donc tournée vers des recherches plus psychologiques suite à des expériences comme celle ci-contre. Et continue à vivre les valeurs qui la portent en prenant plus en compte cette dimension.

Etudiant-e, la vingtaine, cherche colocataires

Si la société évolue et que de plus en plus de personnes de tous âges se lancent dans cette aventure, il n'empêche la colocation reste à l'heure actuelle majoritairement une pratique de "jeunes" et d'étudiant-e-s. En Provence Alpes Côte d'Azur, ils sont 7% des 15-29 ans et 10% des 18-24 ans à vivre en "ménage de plusieurs personnes sans lien familial" en 2006. Un étudiant sur dix y vit en colocation, un sur dix en couple, un sur quinze en foyer et un sur deux chez ses parents. En Poitou-Charentes, de même, 10% des étudiants de 18-24 ans vivent en colocation en 2005, contre 6% des non-étudiants de cette même classe d'âge. 8,3% des étudiants mais seulement 0,3% des non-étudiants de 25-29 ans vivent quant à eux en colocation. Même constat en Champagne-Ardennes : entre 16 et 29 ans, 11% des étudiants et 6% de l'ensemble de la population vit en colocation en 2006. Cette forme de vie semble être un phénomène qui se développe essentiellement entre 18 et 24 ans et dans le milieu étudiant.

La colocation se vit majoritairement à deux : 54% des étudiants vivant en colocation partagent leur logement à deux, 23% à trois, et donc 23% à plus de trois. Enfin la colocation gagne du terrain dans la société : en Rhône-Alpes, le pourcentage de colocataires est passé de 6 à 10% chez les 18-24 ans entre 1999 et 2006, de 4 à 7% chez les 15-29 ans dans la même période. Elle s'est développée essentiellement dans les zones où le coût du logement est le plus élevé, c'est-à-dire dans les grandes agglomérations. *(sources : INSEE)*



fois. Parfois, on cultive un potager, généralement associé au compost, jusque sur le balcon.

Pour Catherine qui vit dans une ferme, on expérimente "d'autres pratiques agricoles, de construction, énergétiques, alimentaires : panneaux solaires, association poules et serre, séchage de la céréale avec la chaleur du soleil, isolation en paille, construction d'un moulin à eau...".

Parmi les autres pratiques écologiques : on fabrique soi-même ses produits (lessive, dentifrice, nettoyants ménagers, pain, yaourts...) et on utilise des "moon cups"[3] pour les filles à la Demi-lune. Il y a une "autolimitation sur l'utilisation de la voiture" chez Marjorie, ailleurs il n'y en a tout simplement pas. Chez Sabine, on pratique la "récupération de l'eau usée pour les toilettes, les déplacements à vélo (+ carriole si gros volumes), l'utilisation d'un cuiseur solaire".

Au niveau des consommations énergétiques, "on passe par Enercoop"[4] chez Aurélie, on utilise des "ampoules éco" chez Honorine, tandis qu'on précise que l'un des colocataires, qualifié d'"écolo pratiquant" ne "chauffe pas" chez Mathieu !

En ce qui concerne les pratiques politiques, Diane évoque une organisation autogérée, une friperie mise à disposition de tous, un infokiosque. A la Demi-lune, on a mis en place une zone de gratuité, des ateliers d'échanges de savoirs (couture, poterie, mécanique, informatique, yoga, plantes...), on organise des visionnages de films militants, des lectures et des discussions. "Une pièce de l'appart' sert de lieu de réunion pour différents collectifs auxquels l'un-e des membres participe" chez Sabine.

Pour le reste, l'engagement politique militant à l'extérieur se fait de manière plus individuelle, certains colocataires les partageant parfois, d'autre pas. Les engagements évoqués sont dans des collectifs antipublicitaires ou décroissants, parfois la participation commune à certains événements ou manifestations.

Au niveau des pratiques féministes, c'est la répartition équitable des tâches qui est évoquée principalement. "Chacun participe à toutes les tâches, précise Diane, ce ne sont pas toujours les filles qui font la cuisine et les garçons qui bricolent". Ce à quoi Sabine ajoute la "vigilance sur la répartition de la parole".

Et la non-violence dans tout ça ? Oubliée… ou bien seulement pas évidente à décrire ? Sa pratique se trouve "dans la communication, le consensus" précisent Aurélie et ses colocataires. Ce qui rejoint la question déjà abordée des modes de décision.

Avantages et inconvénients

Pour Marjorie, parmi les avantages de la vie en colocation, il y a "l'attention des uns envers les autres, la bonne humeur, la partage de moments de convivialité, le soutien dans les coups durs, éventuellement des soutiens financiers, l'espace

3. Coupe menstruelle en silicone souple en forme de cloche de 5 cm de longueur environ.

4. Fournisseur d'électricité d'origine renouvelable. 9-11 avenue de Villars, 75007 Paris, Tél. : 0 811 093 099, www.enercoop.fr .

dans la maison, le partage de la gestion du jardin, une meilleure alimentation". De son côté, Louisa évoque le "soutien dans la vieillesse (moral et physique), la mutualisation des éléments qui s'inscrit dans la décroissance (lave-linge, véhicule, réfrigérateurs), sans parler du prix du loyer et des charges qu'on ne pourrait payer seules". Honorine parle quant à elle de la "richesse des différences d'éducation, de personnalités, d'études, d'intérêts, la convivialité avec les repas partagés le soir, l'apprentissage de la vie avec les débats en réunions, les prises de décisions, les débats enflammés pour 'qui ramassera les chaussettes qui traînent', l'ouverture envers des personnes qu'on n'aurait pas rencontrées sinon, le potentiel énorme d'énergie, le partage des tâches 'chiantes' qui le deviennent moins, la variété de cuisine, de musique, de sorties, l'affection au quotidien".

Parfois la distance est ténue entre ce qui peut constituer une difficulté de la vie commune et ce qui peut en être une richesse. Ainsi Diane cite dans les inconvénients le fait de "faire des efforts, se remettre en question, se responsabiliser toujours plus mais, ajoute-t-elle, ça fait partie des bons côtés aussi, finalement". En effet, les difficultés traversées peuvent amener un renforcement du collectif et des personnes qui le constituent, si elles sont résolues de manière satisfaisante. "Les réunions ont beaucoup évolué depuis trois ans, assure Honorine. Je vois plus d'organisation, plus de réflexion, de gestion des affects de chacun pour que ça ne s'enflamme pas trop. C'est bon d'observer une évolution vers le positif !". Sabine parle d'"apprendre à communiquer et s'organiser au quotidien à plusieurs, avec des personnes très différentes, apprendre à nommer ce qui ne nous va pas, mieux apprendre à se connaître soi-même (ses besoins, ses limites, ses traits de caractère...), la mise en situation concrète d'expression de désaccords et de résolution de conflits".

Parmi les aspects ambivalents de la vie en colocation, celle-ci est un "gain de temps quand l'organisation quotidienne fonctionne", explique Sabine… Mais quand elle ne fonctionne pas, c'est l'inverse : le collectif devient chronophage, énergivore, les individus n'ont plus de temps pour eux et résument leurs échanges à la lourde gestion des problèmes du quotidien, pour aller se ressourcer ailleurs, à l'extérieur ou dans leur chambre.

Parmi les désavantages, les désagréments de la vie colocative, un repli possible sur le "même" selon Aurélie et ses acolytes : "un risque d'enfermement et un manque de recul par rapport à d'autres opinions, à d'autres façons de vivre". Plusieurs évoquent "la difficulté de préservation de l'espace individuel et mental dans l'espace collectif". Derrière cela, il y a le risque de l'oubli ou de la perte de soi, d'"être pris dans le tourbillon des sollicitations extérieures et de ne plus donner de place à nos propres besoins ou objectifs, de ne plus se questionner sur ce que l'on a vraiment envie de faire au quotidien, et dans la vie en général (beaucoup de place donnée à la vie collective en oubliant un projet phare pour soi)" selon Sabine.

Honorine évoque le manque de calme, le bruit qui peut être dérangeant pour ceux qui veulent dormir, surtout lorsque les rythmes sont différents. Nathalie cite les "degrés de tolérance différents par rapport à la saleté" : lorsque des règles communes claires ne sont pas mises en place ou respectées, cela peut mener à des situations d'aliénation insupportables à vivre pour les personnes qui assument les tâches ménagères que d'autres ne font pas. S'il y a "une grande disparité dans les niveaux d'énergie investie dans le projet, si chaque personne ne joue pas le jeu collectif, et a plutôt une démarche individualiste en premier lieu, cela peut créer des rancœurs, des non-dits, des éloignements relationnels", résume Sabine.



Et puis, il y a "les moments ponctuels de cohabitation avec des gens que l'on n'aurait pas spontanément choisis", ajoute Marjorie.

Autre difficulté : le remplacement. Pour Maxime, "il est bien difficile de remplacer un colocataire sortant par un nouveau, qui adhère à des règles qu'il n'a pas contribué à élaborer. L'argument 'tu étais prévenu-e du fonctionnement avant d'emménager avec nous' n'est pas suffisamment convaincant, l'expérience le montre".

Une autre limite relevée par les habitant-e-s de la Demi-lune : "on ne peut pas se projeter à long terme sur ce lieu (il reste un compromis : entre ville et campagne, entre nos activités du moment et nos projections à long terme)". Vivre en colocation "ça coûte des sous", ajoutent-ils, "donc on est bien dépendant-e-s du système".



Quand le ton monte...

A la première place des problèmes rencontrés, les tâches ménagères bien sûr : "évidemment, avec des filles et des garçons !" précise Honorine. La vaisselle sale qui traîne en est l'un des aspects récurrents. Mais également le ménage, la cuisine. "Lorsque des colocataires s'énervent contre ceux qui ne nettoient jamais, cela se termine en général par le départ de ceux... qui nettoyaient", précise Nathalie.

Comment en sortir ? Diane explique que "la personne qui estimait en faire plus que tout le monde en a parlé en réunion, on a décidé de faire un planning des tâches, et le problème ne s'est plus représenté".

Autre classique : "la réduction du chauffage (les frileux contre les pro-pull en laine), et la question des produits achetés (quand certains se lâchent et achètent des produits de 'luxe')". "Le gaspillage (de bouffe, d'eau)" entre aussi dans cette problématique.

Il y a aussi la gestion de l'espace collectif : en particulier la propreté, le "bordel qui n'est pas rangé dans les parties communes" explique Mathieu ; et le bruit. Il y a des problèmes enfin quand il y a un "manque de remerciement, de gratitude vis-à-vis de personnes qui en font beaucoup pour le collectif" selon Sabine.

Parmi les autres facteurs de problèmes évoqués : la consommation d'alcool, la fin du projet "fondateur" qui donnait son sens à la vie collective, des limites atteintes dans la solidarité financière.

Comment gérer ces problèmes ?

Parfois, ils "restent sous-jacents", "jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de conflit". Il y a "peu de conflits ouverts (...), mais des départs" chez Nathalie. Dans plusieurs lieux, les conflits se résolvent par la discussion, par des moments de régulation. En effet, ils sont "en général dus à un manque de communication" selon Diane.

Si la règle n'est pas respectée, "on décide et on reformule ensemble une règle qui était tacite ou comprise différemment. Pour les questions financières, on discute du problème, il peut y avoir des avances personnelles de sous, on réduit les dépenses collectives. On prend en charge collectivement les embrouilles interpersonnelles quand elles "déteignent" sur la vie collective (une réunion de colocation où on essaye d'écouter le point de vue de chacun-e pour le comprendre)" à la Demi-lune.

Mais les "discussions en réunion, cela ne marche pas toujours, note Sabine, car cela ne permet pas forcément de comprendre ce qui se joue véritablement dans le conflit. Il y a parfois la difficulté à s'exprimer de la part de certains, à nommer ce qui ne va pas". D'où l'importance également des "communications interpersonnelles", des "discussions en plus petit comité (dites spontanées) dans les jours qui suivent les réunions. Là, on a l'avis de l'autre dans un autre contexte, on s'écoute et on réagit différemment", explique Honorine. Et si jusqu'ici "tout se résout par la discussion", en revanche "rien n'a jamais été prévu dans des cas 'graves' : défaut de paiement du loyer, destructions dans l'appartement", ajoute Maxime. Heureusement, chez lui "ces cas ne se sont jamais présentés". A la différence de la Demi-lune : "Quand on en est arrivé-e-s à ne plus pouvoir vivre avec une personne (des embrouilles interpersonnelles avec chacun-e et pas de participation au collectif), on a fini par la mettre dehors (c'était assez violent... mais après des mois de tentatives pour faire autrement...)".

Voisins, voisines

Généralement les rapports avec le propriétaire du logement sont soit corrects, soit tendus : "d'anciens colocataires détestaient la nôtre au point d'écrire son prénom sur un épouvantail du

potager", explique Nathalie ! Mais l'âge avancé peut constituer un avantage : "Nous sommes trois ou quatre dames très comme il faut et cela rassure plutôt les propriétaires et les agences", explique Louisa !

Et le voisinage ? Concernant des colocations de "jeunes", il y a bien sûr la classique gestion des fêtes : on affiche des mots, on se frotte un peu aux voisins quand c'est trop bruyant. A part cela, en ville, généralement, il y a peu de relations entre voisins, on ne se connaît pas. Les échanges se résument alors à des échanges de pots de moutarde, ou à des apéritifs organisés à l'arrivée. Diane fait de la garde d'enfants chez ses voisins et Bernard a fait des concerts de piano pour ces derniers.

Dans le village où s'est installé le collectif de la Demi-lune, il en va autrement. Il y a "pas mal de liens avec la commune : apéros de voisinage organisés chez nous (une fois avec une zone de gratuité), participation aux événements annuels du village (belote, volley), écriture d'un article (de 5 pages) pour nous présenter dans le journal d'expression libre des habitant-e-s", et aussi "beaucoup de déplacements en stop". Par ailleurs, "des voisin-e-s nous prêtent des outils ou autres, on nous propose de participer à des projets du village (commission jeunesse, animation à l'école...)"… Ce qui fait naître des projets : "en cours de rédaction : un journal un peu plus politisé qu'on veut distribuer dans les boîtes aux lettres (avec appel à une projection chez nous d'un film militant)"…

Mais les rats des villes peuvent garder espoir eux aussi : "nous aimerions nous ouvrir plus sur l'extérieur en mettant en place un genre de mini-système d'échange libre", explique Diane. "Dans le quartier, il se met en place un réseau de voisins dans l'idée d'échanger ou de donner du matériel et éventuellement un échange de services", annonce quant à elle Aurélie.

Dissolution, dix solutions…

Il y aura dissolution du collectif "dans le cas où on ne trouve pas d'accords avec le propriétaire (refus de renouvellement de bail) ou si on ne trouve pas de nouveaux colocataires" explique Marjorie. Ce sont donc les contingences et les pressions extérieures liées au statut de locataire qui sont déterminantes dans la survie du collectif. On touche là à une limite de ce mode de cohabitation, liée au bon vouloir d'un propriétaire et dépendante d'une réalité économique sans concession.

Souvent, notent les habitant-e-s de la Demilune, " le choix de sortir du collectif est un choix de vie personnel : un autre mode de vie qui convient mieux". Chacun-e s'égaille alors au rythme de ses projets (études, travail…), il y a dissolution du collectif pour aller vers de l'individuel.

On part lorsque "cela répond davantage aux besoins personnels du moment (besoin de solitude, faire une pause de vie collective pour se recentrer sur ses propres objectifs laissés de côté jusqu'alors, recherche de plus d'affinités avec les personnes dont on partage l'habitat, moins d'exigences au quotidien dans le mode de vie,...) ou correspond davantage à nos aspirations (sens politique, projet d'activité...)" estime Sabine.

Un grand nombre des réponses reçues se situent dans la perspective d'un approfondissement de la vie en collectivité, plutôt que d'un retour vers une vie seul-e, en couple ou en famille. "Je n'imagine pas, aujourd'hui, vivre seul ou en couple. L'an prochain, j'espère retrouver une colocation aussi riche et vivante que celle de l'an dernier" explique Maxime. "Si je sors de ce collectif, ça pourrait bien être pour aller dans un habitat coopératif. Envie d'habiter avec des gens avec qui je partagerais plus de choses", confie Mathieu.

"Nous sommes plusieurs membres de la colocation aujourd'hui à monter un projet d'écohabitat à la campagne, avec un genre de centre social autogéré, un bar associatif, des salles de concerts, une résidence, un lieu d'accueil de gens et d'activités, nous quitterons donc la coloc' pour nous y installer, et peut-être que les autres nous suivront", explique Diane.

"Les choses ne sont pas évidentes car nous nous inscrivons dans du définitif. La décision n'est pas si simple à prendre quand on a plus de 60 ans" estime quant à elle Louisa.

Nous laisserons le mot de la fin, teinté d'espoir, à Honorine : "J'ai crée des liens suffisamment forts avec certains pour avoir un projet plus grand. L'envie de continuer ensemble, de faire naître un lieu de vie collectif-alternatif, type éco-lieu". "Je crois en la vie de groupe", dit-elle. "Bien sûr, il est plus simple d'habiter seul (on suit ses propres règles, ses décisions, ses façons de faire, sans remise en question ni conflits…). Cependant, rien ne remplace la richesse de l'échange entre personnes au quotidien, dans les bons comme les mauvais jours. Je me suis découverte grâce à ce mode de vie, je me suis émancipée, j'ai revu mes positions, transformé mes préjugés, mes croyances, mes idées sur la vie et ce qu'il faut en faire".

Qui dit mieux ?

Guillaume Gamblin ■



D. R.

La colocation est aussi un lieu où l'on peut partager de l'affection au quotidien...

Cohabiter : le pari de l'équilibre

Levons tout de suite le premier malentendu : le cohabitat n'est pas à confondre avec la communauté totale et la vie permanente en groupe. Au contraire, on peut dire que le cohabitat – l'habitat groupé – pose, à la base, le principe de la liberté et de l'intimité, la protection de la propriété individuelle, chaque personne entrant dans le projet devant savoir comment en sortir le jour où elle le souhaite.

■ **Le cohabitat :** c'est le fait de partager un même espace de vie, maison ou appartement. Il peut concerner deux, trois personnes ou davantage. Ce peut être en colocation ou en achat collectif, en ville comme à la campagne, entre amis, en intergénérationnel, entre célibataires ou entre couples.

■ **L'habitat groupé** désigne un ensemble de foyers mettant en commun leur projet immobilier, création d'immeuble ou de quartier. Ils peuvent être leur propre maître d'œuvre (autopromotion), leur propre entreprise de bâtiment (autoconstruction) ou faire appel à des professionnels connaissant bien le concept du cohabitat.

Ces différentes démarches respectent le "chacun chez soi" et la co-gestion d'espaces communs. Ainsi, le même principe de partage et de solidarité s'applique pour deux amis partageant un appartement et mettant en commun une salle de séjour et une salle de bains, et une dizaine de familles bâtissant chacune sa maison et mettant en commun jardin, garage, salle de réunion etc.

C'est une démarche qui fait le pari d'équilibrer les qualités du groupe (liens, partage des tâches, solidarité...) et celles de la vie individuelle (indépendance, droit à la tranquillité, jouissance de ses biens propres...) En d'autres mots, créer un village qui n'en possède pas les défauts tels que surveillance, contraintes, médisances, conformisme, poids des rituels communs, jugements... Ce que fut, hélas souvent, le village de nos ancêtres, où il était quasi impossible d'échapper au regard collectif. La fameuse veillée au coin de l'âtre, par exemple, était un excellent moyen pour contraindre les femmes à ne pas traîner dehors, un lieu fermé où on pouvait surveiller le moindre échange, les lieux intimes étant réduits à presque rien.

Ni communautés, ni individualisme

La création des grands centres urbains ouvriers a vu la naissance des utopies communautaires, dont la dérive la plus courante fut la négation pure et simple de la personne. A l'autre extrême, l'individualisme militant a vu le triomphe du "chacun chez soi" jusqu'à l'absurde, chaque foyer étant censé posséder à lui seul l'ensemble de ce qui lui est utile, poussant ainsi à une consommation effrénée et une solitude dramatique.

Le cohabitat contemporain tente un équilibre entre ces extrêmes en faisant le pari d'harmoniser la protection de la personne et le bien être collectif.

Pratiquement, comment faire ? En effet, beaucoup de projets – dans de nombreux domaines et pas seulement le cohabitat – échouent en raison de tensions internes au groupe : mauvaise communication, conflits sans solution, incompréhension, dissensions, prises de pouvoir.

Apprendre à travailler en coopération

Travailler en coopération nécessite la mise en place d'outils simples mais performants, indispensables dans ce domaine où la bonne volonté est nécessaire mais pas suffisante. Au lieu de s'énerver mutuellement parce que l'un paraît lent à se décider alors que l'autre ne pense qu'à foncer, il faut apprendre à utiliser les qualités des différents tempéraments et transformer les tensions en forces motrices : un apprentissage parfois difficile mais nécessaire car source de succès.

Dans nos sociétés fermées, nous avons appris à nous méfier de l'égoïsme individuel. Mais il convient aussi de se méfier de la puissance du groupe. Un groupe a tendance à se conforter en renforçant son identité collective ; il acquiert de la puissance par unification de ses membres sur certains points. Cela est nécessaire pour atteindre un but, mais tourne facilement à une raideur pesant sur les individualités. A trop vouloir se ressembler, on finit par s'étouffer. Par exemple, dans un groupe lié par un idéal militant écologiste, si quelqu'un commence à lister ce qui ne va pas sur notre planète, les autres membres du groupe auront tendance à surenchérir pour renforcer inconsciemment le point d'accord. Le risque est de faire naître une impression globale de désespoir ou d'impuissance ("à quoi bon ?") ou une survalorisation illusoire ("nous sommes les seuls à comprendre"). Autre exemple, un groupe de cohabitants désirant le meilleur de l'isolation écologique aura tendance à remettre en question les choix à chaque fois qu'un de ses membres trouvera un

autre produit, une étude sur une technique encore plus écolo ou plus performante. D'où l'impression désagréable, au bout d'un moment, de tourner en rond et de ne jamais avoir le meilleur.

Donner au groupe sa juste place

Qu'en conclure ? Paradoxalement, d'éviter de donner trop de place au groupe. Ainsi, il ne paraît pas utile de multiplier les réunions collectives : le minimum suffit si la confiance est bien établie ; de la méthode, oui mais pas trop, car la spontanéité, quelques ambiguïtés et incohérences ne sont pas forcément mauvaises. Le groupe, pour être agréable et fluide, doit être capable d'intégrer des personnalités ayant un potentiel individualiste. Notre expérience des projets nous a montré qu'une personne capable d'autonomie, connaissant ses besoins et capable de les assumer en prenant ses responsabilités, est généralement un bon élément de groupe.

N'oublions pas l'essentiel : cohabiter a pour principal objectif de vivre avec plus de bonheur !

Marthe Marandola ■



Marthe Marandola, Geneviève Lefebvre, Cohabiter pour vivre mieux, Jean-Claude Lattès, 2009, 150 pp. Site : www.aegalite.fr.

Cohabiter entre âges différents

Vivre c'est grandir jusqu'à notre dernier souffle. Continuer à être le plus longtemps possible dans une dynamique de vie, de projet, d'implication, de construction. Le passage à l'âge de la retraite est justement ce moment dans la vie, où, pour beaucoup d'entre nous, vient enfin le moment de réaliser des rêves, de se risquer dans des aventures.

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU COLOC'
UN RETRAITÉ ! C'EST BIEN ÇA : CALME, NE FAIT PAS DE BRUIT, MANGE À HEURE FIXE ...
MAIS QUI VA PAYER SA RETRAITE, AUSSI !
COCO.

C'est la dernière partie de la vie qui se fragmente en quelques grandes étapes : la retraite active où l'on possède encore toutes ses forces, les années de déclin mais où on peut encore agir et se mobiliser, et les années de grand âge où l'espace de vie se réduit à la mesure des forces restantes.

Une chose est certaine : le projet et la relation avec autrui sont les socles d'un maintien en bonne santé physique et mentale. Or, les années de la retraite sont trop souvent celles d'un rétrécissement progressif des contacts : perte des amitiés professionnelles, deuil de parents, éloignement géographique et émotionnel des enfants pris par leurs propres soucis. A ces phénomènes s'ajoute celui du poids du regard de la société. Une dame amie âgée d'environ 80 ans, encore très vive d'esprit et de corps, nous a dit : "je me suis sentie vieille le jour où devant moi, des personnes s'adressaient à ma fille plutôt qu'à moi, y compris pour savoir comment j'allais".

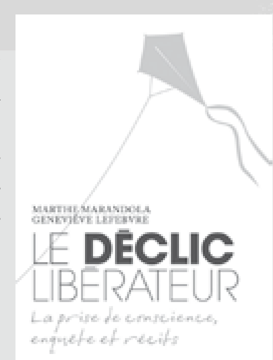
Le couple sauve-t-il de cet isolement physique ou sensoriel ? Oui, mais en partie seulement. Le couple peut se sentir comme une entité isolée, trop fermée sur elle-même. Les femmes sont devant une problématique bien spécifique : elles forment la grande masse des veuves, sentant doublement la solitude, de par l'âge, comme expliqué plus haut, et de par le deuil et la perte du compagnon.

Etudiant-e-s et retraité-e-s

En tant que médiatrices, nous voyons venir à nous des enfants inquiets de la solitude d'un parent, des hommes et des femmes en interrogation de ce qu'ils peuvent mettre en place pour vieillir au mieux, des amis qui voudraient fonder quelque chose ensemble.

Cohabiter pour vivre mieux

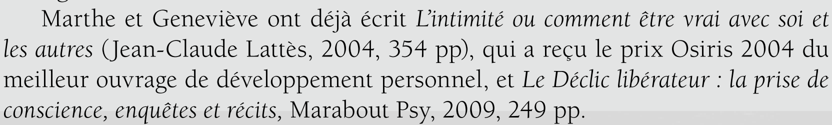
Depuis plus de dix ans, Marthe Marandola et Geneviève Lefebvre-Decaudin travaillent ensemble. C'est de cette force qu'est né leur projet de cohabitat.



Médiatrices pour des familles, des couples, des fratries, des amis, des associés, des entreprises et des projets, elles sont aussi toutes deux chargées de cours en faculté ainsi que pour diverses institutions, thérapeutes et formatrices en compétences relationnelles.

Elles aiment créer des passerelles entre des domaines divers : psychologie, société, sciences, éducation, écologie.

Marthe et Geneviève ont déjà écrit *L'intimité ou comment être vrai avec soi et les autres* (Jean-Claude Lattès, 2004, 354 pp), qui a reçu le prix Osiris 2004 du meilleur ouvrage de développement personnel, et *Le Déclic libérateur : la prise de conscience, enquêtes et récits,* Marabout Psy, 2009, 249 pp.



Le cohabitat est une des réponses intelligentes à la rupture de la solitude et la possibilité de mettre en œuvre des projets.

La forme qui, sans doute, devrait considérablement se développer est la colocation.

Apparue il y a une vingtaine d'années, elle ne concernait que les étudiants. Aujourd'hui non seulement des adultes en découvrent les vertus, mais de plus en plus de retraités, d'âges très différents, y voient une solution possible. Solution économique, vu la cherté des loyers et les difficultés de la survie matérielle. Solution de lien, car la colocation permet de recréer de la vie et du mouvement.

Par exemple, une association comme *Ensemble2générations* propose de faire cohabiter de jeunes étudiants et des retraités selon trois formules : sans échange d'argent mais avec échange de services ; un paiement modeste et un échange de services bien cadré ; un paiement normal et pas du tout d'échanges de service.

De plus en plus d'associations œuvrent à ce genre de rapprochement. Le fait que ce soit bien cadré par une association attentive aux besoins de chacun et à la bonne harmonisation de la vie quotidienne permet un taux de réussite important.

Des colocation entre retraité-e-s

Mais la colocation est également valable entre retraités. En Suisse, des cantons transforment des appartements en quatre lots permettant de loger autant de retraités, parfois de grand âge, lesquels partagent la cuisine et la salle de séjour, font au moins en partie leur cuisine et leur ménage, restant ainsi le plus longtemps possible actifs et autonomes.

Le cohabitat attire de plus en plus de retraités. D'abord parce qu'arrivent les générations qui ont beaucoup milité ou voyagé et qui ne désirent pas se limiter au jardin et aux petits-enfants. Ensuite parce que pour beaucoup, le cohabitat représente un esprit et un idéal dans lesquels ils croient comme élément de changement de la société et de protection contre les aléas économiques et politiques.

Des sociétés immobilières proposent aujourd'hui des résidences clés en mains entièrement conçues pour des retraités. Il y a plus d'une centaine de projets en France. Ces résidences présentent des avantages : sécurité, conformité des lieux pour des personnes ayant des soucis physiques, tranquillité… mais elles présentent de gros inconvénients : risque de repli avec le monde comme ennemi, monotonie des voisinages, conformisme ambiant, ennuis des activités répétitives. Surtout, les personnes qui entrent dans ces projets ne sont souvent pas préparées mentalement à cette coexistence. Dans un projet de cohabitat, le groupe s'investit dans la préparation, elle le porte, le rêve, le pousse, le créé à son image. Là, des gens qui ont souvent vécu indépendants se retrouvent soudain dans une résidence avec des usages collectifs, une pression de groupe, une coupure avec l'environnement. De plus il faut savoir que ce ne sont pas toujours des places faciles à revendre et que les charges peuvent devenir très lourdes.

Le mélange des âges, ça ne s'improvise pas

Cette démarche n'a donc que peu à voir avec le cohabitat fait à la mesure et à la volonté des participants. Quant on interroge les jeunes et les aînés ayant vécus ensemble l'expérience de cohabitat, les réponses sont largement positives. Il s'y créé même de grandes amitiés.

Quelles sont les conditions de la réussite ?

D'abord essayer de mettre ensemble des personnes qui ont au moins un point commun et surtout des façons de vivre le quotidien qui ne soient pas trop éloignées, car c'est le quotidien qui tisse les liens ou provoque les drames. Comment passer de temps en temps une soirée ensemble ou faire la cuisine si on est radicalement différents ?

Le contrat de départ doit être bien clair et sans ambiguïté, qu'il soit convenu ou non des échanges de services. La souplesse est aussi une qualité essentielle : chacun doit avoir ses quelques besoins fondamentaux satisfaits, mais sans rigidité.

Les jeunes désirant partager une colocation chez une personne âgée doivent être choisis selon une certaine maturité de cœur et d'esprit, et une capacité d'autonomie.

Pour l'association qui suit ces partenariats, le suivi est très important : prendre des nouvelles, passer voir, envoyer des mails, téléphoner… Bref, de la méthodologie, du cadre, du suivi !

Il faut nous mettre dans la tête que puisque les Etats sont de moins en moins aptes à soutenir leurs citoyens, c'est à nous à créer des solidarités horizontales, entre personnes, de gré à gré, dans le respect de la liberté de chacun.

Marthe Marandola ■



Cpl Jasper Schwartz, Photographer 34 CBG

Cohabitat : un petit point historique

Avec un bon règlement, la cohabitation est plus facile !

La relation "une maison = une famille" est relativement récente dans l'histoire humaine. Jusqu'à la Révolution française, le logement réunissait sous son toit des personnes n'ayant pas forcément un lien strictement biologique ou sexuel : cousins, frères et sœurs de lait, serviteurs, gens du même métier, etc.

Au 19e siècle, les utopistes ont rêvé et parfois construit des communautés dans lesquelles l'ensemble des rôles sociaux était revisité : ils étaient fouriéristes, disciples de Babeuf ou de Saint-Simon, et certaines communautés créées ont encore aujourd'hui des descendants, notamment en Amérique du Sud.

Lénine s'en inspire pour créer les "appartements communautaires". L'idée va ressurgir à travers la création des kibboutzim à partir de 1909 : distribution égalitaire des richesses, idéologie de l'aide et du soutien, démocratie, mise en commun de nombreux espaces, particulièrement ceux servant à l'éducation des enfants et des adolescents, un idéal "travailliste" selon ces précurseurs. Aujourd'hui, les kibboutzim n'ont plus rien à voir avec cet esprit.

Dans les années 1970, une nouvelle forme d'habitat se développe en Europe du Nord, (Pays-Bas, Danemark, Suède) dans la mouvance des idées de remise en question de la société de consommation : cogestion d'espaces communs, partage de projets, solidarité et convivialité entre les habitants. Au Danemark, cette forme d'habitat reçoit un soutien politique et administratif. C'est le contraire qui se produit en France : malgré l'intérêt suscité, la dizaine de projets réussis et la participation d'organismes sociaux, des changements de réglementation cassent le mouvement.

Aux Etats-Unis, un livre *Cohousing*, de Durret et MacCamant, connaît un gros succès en 1988. Une première expérience voit le jour trois ans plus tard. Une cinquantaine de réalisations existent aujourd'hui et une centaine sont en cours. Elles se heurtent à une résistance culturelle et à la confusion avec les communautés fermées repliées sur elles-mêmes qui, elles aussi, fleurissent sur le continent américain du Nord comme du Sud.

En France, le mouvement ne s'est jamais complètement éteint mais il n'a plus concerné qu'une poignée de militants particulièrement en milieu rural : mouvement des écovillages et écohameaux.

La nouveauté, depuis deux ou trois ans, est l'intérêt à nouveau suscité, en partie à cause de la crise immobilière et financière, mais aussi par l'exemple de nos proches voisins belges et allemands. Cet intérêt s'exprime de plusieurs façons. Des mouvements (Association Eco-Habitat groupé, Habicoop...) tentent de mobiliser le monde des décideurs pour aider à l'émergence de projets collectifs sociaux. A côté, de multiples projets ne concernant que quelques personnes fleurissent, surtout dans les villes, et en se référant à l'expérience de la colocation.

Que sera l'avenir ? Beaucoup dépend maintenant de la volonté des maires des grandes villes, de ce que seront le développement des écoquartiers et le vaste chantier de la rénovation urbaine pour lesquels, pour l'instant, la dimension humaine est peu présente. Or, un des principes de base du cohabitat est le fait que les habitants sont totalement partie prenante du projet dès le début de sa mise en œuvre. Ce qui signifie une grande révolution de pensée dans notre pays centralisateur et bureaucratique...

Marthe Marandola ■



Colocataires au bord de la crise de nerfs ?

Certaines colocations sont plus difficiles que d'autres ; comme ici dans un abri anti-atomique en Suisse.

Après plusieurs années de vie en colocation, quelques remarques me viennent à l'esprit à la lecture des réponses au questionnaire de *Silence*.

L'UNE DES PRINCIPALES LIMITES DE CE MODE SPÉCIFIQUE DE COHABITAT ME SEMBLE RÉSIDER DANS sa définition même, c'est-à-dire dans le fait de fonctionner sous le régime de la location.

Louer son logement, c'est être sous la dépendance d'une agence, d'une régie ou d'un propriétaire. Ceci a des répercussions considérables : cela signifie d'abord participer à un système de discrimination économique, sociale, raciale implacable. Avoir la chance d'être élu-e digne de louer un appartement, cela signifie bénéficier de garants ayant une situation socioprofessionnelle élevée, et donc de ne pas avoir ses parents chômeurs ou précaires quand on est étudiant-e, et de ne pas avoir sa famille à l'étranger. C'est aussi ne pas s'appeler Karim ou Mamadou… sans même parler du fait d'être sans-papiers.

Vivre sous régime de dépendance

Le régime de la colocation impose le paiement mensuel d'un loyer, selon une logique économique qui ne fait pas de cadeau. De ce fait, les colocataires sont assujettis à un rythme qui leur est extérieur et qu'ils n'ont pas choisi, pour renouveler les personnes qui partent. Il n'est en effet bien souvent pas question de pouvoir se payer un ou plusieurs mois avec une chambre vide assumée par les autres habitant-e-s. Les locataires se trouvent donc soumis à l'urgence pour trouver un-e remplaçant-e, et ne peuvent pas, de ce fait, choisir sereinement avec qui ils ont envie de vivre. C'est la source de la majorité des difficultés et des souffrances qui s'ensuivent dans la vie au quotidien. Le régime de la colocation constitue une forme d'aliénation des conditions de vie : ne pas pouvoir choisir réellement les personnes avec lesquelles je partage une certaine intimité quotidienne.

Violences invisibles

La plupart du temps la "souffrance" vécue ne vient pas de violences directes mais plutôt invisibles à l'œil nu et liées au mode de fonctionnement collectif. Ainsi un colocataire souriant, attentionné, bienveillant dans sa manière d'être, mais ne participant en rien aux tâches ménagères malgré les appels constants en ce sens, pourra générer une souffrance chez celles et ceux qui se trouvent obligés d'assumer le rangement de

l'espace collectif, la vaisselle, l'hygiène des toilettes derrière lui de manière systématique. Ces derniers peuvent se sentir pris dans une sorte d'esclavage souriant et invisible. L'absence d'organisation convient souvent aux personnes qui en profitent mais est souvent très mal vécue par celles et ceux qui en subissent les conséquences. C'est là une limite cruciale du spontanéisme.

Questions de genre

Dans les réponses au questionnaire, l'un des principaux critères qui revient dans le choix des colocataires est la "parité" entre femmes et hommes. Derrière cela il y a l'idée implicite, semble-t-il, d'un équilibre entre deux pôles complémentaires. Or si l'exigence de base est celle de vivre dans un lieu qui soit à l'abri des comportements sexistes, machistes, homophobes tels qu'ils sont trop présents dans le reste de la vie sociale, ce n'est pas l'égalité numérique entre hommes et femmes qui fait alors l'objet de notre attention, mais le fait de vivre avec des personnes ayant un comportement quotidien non sexiste. Les déterminismes culturels et éducatifs étant ce qu'ils sont, cela peut amener à vivre à une majorité de femmes. Lors de recherches "express", il nous est même arrivé de ne réaliser des entretiens qu'avec des femmes, tant – statistiquement – la proportion de chances de ne pas avoir des comportements dominateurs et sexistes est plus élevée dès le départ…

Les problèmes relationnels et organisationnels rencontrés lors de la vie en colocation sont parfois genrés eux aussi. Du côté des hommes, ce sont des problèmes de désinvestissement de la vie collective qui prédominent. Ils sont plus souvent absents, en voyage, l'appartement servant de pied-à-terre. Ceci, lié à un manque de communication et d'organisation avec le collectif, à un manque de responsabilisation et d'attention pour les tâches collectives accomplies invisiblement durant leur absence, génère des tensions liées à une inégale répartition des tâches. Du côté des femmes, j'ai plutôt rencontré des problèmes liés, à l'inverse, à une attente relationnelle envahissante. Essentiellement concernant l'omniprésence de la parole imposée lorsque l'on se trouve dans l'espace collectif. Cette disparité genrée ne semble pas étonnante au vu de l'éducation dominante : la place des hommes reste à l'extérieur du foyer, celles des femmes à l'intérieur. Alors que les premiers le désinvestissent, les secondes ont tendance à le surinvestir.

Ces remarques donnent à voir quelques imites d'un mode de cohabitat qui, s'il n'est pas parfait, peut également "donner des ailes" lorsque chacun-e se responsabilise et fait preuve d'une bienveillance active au quotidien -sans oublier un brin de folie !

Guillaume Gamblin ■

Colocations en non-mixité à Berlin et à Lyon

Chloé a vécu un an à Berlin dans une colocation de sept personnes. Des problèmes interpersonnels se sont bientôt posés "avec les mecs", que Chloé relie clairement aux rapports de genre. Egocentrisme, rivalités, occupation de l'espace, captation de l'attention collective… "Cela créait beaucoup de problèmes, de stress". Au fil des départs, elles se sont retrouvées en non-mixité, entre femmes. Et là, c'est la découverte d'une tranquillité, d'un bien-être qui n'est pas pollué par des combats de coqs. Un peu dure envers les mecs, Chloé ? "C'est vrai qu'à Berlin on avait une analyse dure et on ne laissait rien passer, mais en même temps la non-mixité nous a permis un 'empowerment*' en tant que femmes, face à des situations affectives dans lesquelles on était, ce type de situations hétéro malsaines où c'est la femme qui tient la relation à bout de bras. ça nous a permis de nous donner de l'affection et de la force au quotidien pour dire 'merde' à nos mecs".

Puis un homme est de nouveau venu habiter avec elles, mais dans l'esprit de Chloé cela restait non mixte : il n'imposait pas l'ambiance masculine qui régnait avant, passait le balai de manière normale, alors que les autres garçons réalisaient les tâches ménagères de manière ostensible et valorisante. Preuve que l'esprit n'était pas à l'exclusion des hommes mais seulement au refus des dominations masculines du quotidien.

De retour à Lyon, en colocation à quatre, la non-mixité s'installe peu à peu au fil des départs là aussi. "Il y a une dynamique de nanas, une autre ambiance. Quand on discute on parle de soi-même, de ses émotions, on n'est pas dans des généralités, des joutes verbales qui servent à se valoriser ou à se prouver quelque chose". Il y a aussi des avantages pratiques : "quand on n'est que des filles, on peut avoir un usage simultané ou collectif de la salle de bain et des toilettes, l'une prend sa douche tandis que l'autre se lave les dents et la troisième chie".

Et la suite ? Chloé ne se voit pas habiter en couple ou en famille, ça ressemble pour elle à un repli sur soi. "La colocation t'oblige à être souple, à cause du renouvellement des personnes avec qui tu vis. Tu ne te scléroses pas sur tes névroses. Tu apprends à accepter les autres et à t'accepter toi-même." **G. G.**

* capacité à se réapproprier son pouvoir.



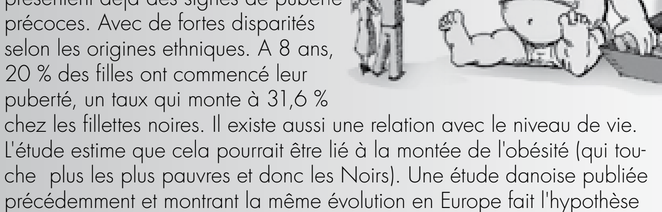
femmes

Parité, t'es pas cap, capital, t'as les boules...

Le Comité national du développement durable, chargé de suivre les décisions du Grenelle de l'environnement, ne comptera que 14 femmes sur 80 titulaires (voilà qui devrait encore alléger sa portée politique). L'amendement déposé par une députée UMP pour contrebalancer le déclin prévisible de la parité avec la réforme des collectivités territoriales en 2014 a été voté... après avoir été vidé de son contenu. Les conseils régionaux et généraux seront remplacés par des conseils territoriaux, avec des membres élus au scrutin uninominal à deux tours. Une méthode qui, selon l'Observatoire de la parité (organisme officiel) fera tomber la part des femmes à moins de 20% (elles sont actuellement 12,3% d'élues dans les conseils généraux contre 48% dans les conseils régionaux où le scrutin de liste implique la parité). L'amendement voté par l'UMP dans la nuit du 2 au 3 juin 2010 était soi-disant destiné à favoriser la parité en jouant sur l'aide publique de l'Etat aux partis politiques. Elle sera en effet partiellement calculée en fonction du pourcentage de candidates, mais non hélas du nombre d'élues, comme envisagé initialement. Le dispositif tel que voté est déjà en place pour les élections législatives avec un résultat très médiocre.

Puberté et malbouffe

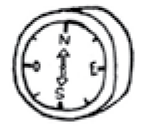
La puberté arrive de plus en plus tôt pour les jeunes filles. Une étude publiée le 9 août 2010 dans la revue *Pediatrics* aux Etats-Unis indique que 15 % des filles de 7 ans présentent déjà des signes de puberté précoces. Avec de fortes disparités selon les origines ethniques. A 8 ans, 20 % des filles ont commencé leur puberté, un taux qui monte à 31,6 % chez les fillettes noires. Il existe aussi une relation avec le niveau de vie. L'étude estime que cela pourrait être lié à la montée de l'obésité (qui touche plus les plus pauvres et donc les Noirs). Une étude danoise publiée précédemment et montrant la même évolution en Europe fait l'hypothèse que cela pourrait venir de perturbateurs endocriniens présents dans la nourriture.



Congo

Un million de viols en trois ans ?

Là où il y a guerre, il y a viol. Le viol est même souvent une arme de guerre. Entre le 30 juillet 2010 et le 3 août 2010, au moins 179 femmes de l'est du pays ont été violées près de Luvungi. La force d'interposition de l'ONU, la Monusco, pourtant stationnée à 30 km de là n'est pas intervenue. Elle dit avoir été avertie trop tard. Depuis, la polémique bat son plein entre l'ONU, les médias, les ONG et le gouvernement congolais. Alors que celui-ci affirme qu'entre 1996 et 2010, le nombre de viols annuels est passé de 15 000 à 5000 par an, certaines ONG, présentes sur place, affirment que l'on compte près d'un million de viols depuis 2007 !



nord/sud

Recul des bidonvilles ?

L'ONU a adopté en 2000 les *Objectifs du millénaire* qui visent, entre autres, à améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Le résultat n'est pas vraiment à la hauteur. Ainsi, si en pourcentage, en dix ans, le total des personnes vivant dans des bidonvilles a certes baissé en pourcentage (sauf en Amérique du Sud), en nombre, il n'en est rien : entre 2000 et 2010, le nombre d'habitants des bidonvilles a augmenté de 60 millions pour atteindre 827 millions.



← *Bidonville à Soweto, Afrique du Sud*

Nouvelle "révolution verte" ?

Les multinationales essaient une nouvelle fois de s'imposer dans les pays du Sud. Une nouvelle fois, car dans les années 1960, une première "révolution verte" avait été un échec sanglant (bilan dans le dossier du n°4 de *S!lence,* en novembre 1982 ! Si, si, vous pouvez vérifier !). La première "révolution verte" faisait la promotion des semences certifiées F1 en annonçant une envolée des rendements. Mais pour améliorer ces rendements, il fallait acheter les graines chaque année (les semences F1 sont stériles) et mettre des engrais… ce qui a vite ruiné les petits paysans, provoqué l'exode rural et favorisé les grandes exploitations… qui ont ensuite détruit les sols.
Après s'être fait oublier, les semenciers sont de retour, toujours sous prétexte humanitaire. *L'Alliance for a green revolution in Africa* a été lancée en 2010 par les fondations de Bill Gates, de Warren Buffet et de Rockfeller (celle-ci déjà active lors du premier essai). Cette fois-ci le discours est centré non seulement sur la faim, mais en intégrant la protection des petites exploitations, l'environnement, la biodiversité. Le *greenwashing* est à son comble : il s'agit bien par derrière d'ouvrir de nouveaux marchés et de faire cesser cette aberration pour les multinationales : des paysans qui reproduisent eux-mêmes leurs semences sans rien consommer. La méthode reste la même que dans les années 60 : d'importantes subventions pour acheter les semences, les engrais, les pesticides, les premières années, le temps de rendre le système irréversible. Et ceci à condition que les gouvernements acceptent le libre marché. Plusieurs ONG soupçonnent que derrière cette relance d'une très ancienne campagne "d'aide" se cache en fait la recherche de débouchés pour les OGM : on trouve de nombreux cadres de Monsanto dans les responsables de la fondation de Bill Gates.

Nouvelles révoltes de la faim ?

La Russie a connu une mauvaise récolte de blé du fait d'une canicule et d'une sécheresse sans précédent au printemps 2010 (40°C à Moscou au mois de juillet). Début août 2010, Vladimir Poutine a interdit les exportations de blé jusqu'à la prochaine récolte. La Russie a engrangé moins de 75 millions de tonnes de blé contre 90 les années précédentes. Ceci a entraîné une forte hausse des cours mondiaux du blé (+40 % en juillet 2010, +100 % en un an).


D. R.

Mordehaï Vanunu



Israël

Mordehaï Vanunu libéré

Mordehaï Vanunu, ancien technicien atomiste a purgé une peine de prison de 18 ans pour avoir révélé au monde qu'Israël avait construit la bombe atomique. Libéré en avril 2004 sous condition, il s'était vu interdire tout contact avec des journalistes. Pour avoir désobéi à au moins 21 reprises, il a été condamné à nouveau à des travaux forcés en début d'année. Il a alors annoncé qu'il souhaitait les faire dans Jérusalem-Est pour venir en aide aux Israéliens arabes. Ceci lui étant refusé, il a alors été arrêté le 23 mai 2010 pour trois nouveaux mois de prison. Il a bénéficié d'une légère remise de peine et est de nouveau libre depuis le 8 août 2010.

L'industrie d'armement ne connaît pas la crise…

Selon le rapport du Sipri, Institut de recherche pour la paix de Stockholm, publié le 2 juin 2010, le chiffre d'affaires de l'industrie d'armement atteint le record de 1531 milliards de dollars en 2009 (+6 % en un an, +49 % en dix ans). Les Etats-Unis sont largement en tête (661 milliards), devant la Chine (100), la France (63,9)… Les budgets de défense dans les différents Etats sont partout en hausse, plus particulièrement en Asie-Océanie (+8,9%). Dans les pays dits en développement, les dirigeants investissent toujours massivement dans les armes puisque la croissance dans ces pays y est de 22 %. La Grèce, en crise économique grave, apparaît au sixième rang des achats d'armements ! Celle-ci dépensant des sommes folles pour se protéger d'un éventuel agresseur turc.

Suisse

Pour l'abolition de la conscription

Le Groupe pour une Suisse sans armée, GSsA, vient de lancer une campagne de signatures pour demander l'organisation d'un vote pour la suppression du service militaire. Cela provoque un débat au sein même de la mouvance antimilitariste : en supposant que cela soit voté (on peut rêver !) cela favoriserait de fait le passage à une armée professionnelle. Le but de GSsA serait-il alors plus facile à atteindre ? Le GSsA indique que son choix s'est porté sur cette initiative pour couper court à des arguments que l'on entend en faveur de l'armée : celle-ci serait une institution favorisant l'égalité, ce serait une école de la nation… Le GSsA rappelle également que la conscription n'a pas toujours été utilisée : elle l'est généralement quand un pays a besoin de nombreux soldats et donc le plus souvent lorsque ce pays a des volontés agressives. Se passer des conscrits permettrait de limiter le rôle de l'armée à un rôle défensif dans un premier temps et à pas de rôle du tout si on met en place des solutions alternatives pour assurer sa sécurité. Enfin, l'armée, par des périodes de rappel, est omniprésente dans une Suisse qui compte 26 militaires pour 1000 habitants contre 6 en France, 5 en Autriche, 4 en Allemagne, 3 en Italie, les pays limitrophes. L'expérience de la France qui l'a suspendu en 1997 n'est pas probante : non seulement l'armée de métier continue à faire ce qu'elle veut, en échappant pour une grande part au contrôle des politiques, mais la fin de la conscription s'est aussi traduite par la fin des objecteurs de conscience et une forte baisse des activités antimilitaristes.

GSsA, case postale 151, 1211 Genève 8, Suisse, tél : 022 320 46 76, www.gssa.ch.



Une affiche du GSsA



D. R.

Voici une nouvelle rubrique mensuelle pour suivre l'actualité du nucléaire militaire. Obama veut le désarmement nucléaire ? L'Iran veut la bombe ? la France assure-t-elle sa "sécurité" avec des armes nucléaires ? Quelle est la réalité derrière le brouhaha médiatique récent sur ces questions ? Dominique Lalanne, physicien nucléaire et expert Défense nucléaire à l'Observatoire des armements soulève le voile.*

Il est minuit moins 6 sur l'Horloge de l'Apocalypse des physiciens de Chicago. Incroyable ! D'après ces scientifiques nous sommes plus près de la guerre nucléaire que pendant la majeure partie de la guerre froide. Pourquoi ?

Une des premières raisons en est la taille des arsenaux nucléaires encore capables de détruire plus d'une centaine de fois toute vie sur la planète : actuellement 20 000 bombes nucléaires sont encore en service. Les simulations climatiques montrent qu'avec une centaine d'explosions de bombes sur des villes, les fumées dégagées plongeraient la planète dans un "hiver nucléaire" pendant plusieurs années. Pendant la guerre froide le nombre record de 70 000 bombes a été atteint, mais nous sommes toujours en "overdose"...

Deuxième raison : les doctrines d'utilisation de la guerre froide sont toujours d'actualité. Russes et Américains prévoient un tir nucléaire si un signal radar indique qu'un missile non-identifié se dirige vers eux. En 1995, nous sommes passés à deux doigts de la guerre nucléaire par erreur. Un missile norvégien d'étude du climat n'avait pas été déclaré et allait vers Moscou. Boris Eltsine avait une douzaine de minutes pour décider d'une contre-attaque nucléaire. Il a refusé d'appuyer sur le bouton, pensant improbable une attaque américaine... Mais tous les missiles étaient prêts à partir.

Troisième raison : le nombre d'États nucléaires est maintenant de 9. Et les États "au seuil" comme l'Iran pourraient très rapidement faire partie du club. Une quarantaine d'États sont répertoriés proches de l'acquisition de la bombe. Et l'argumentation des pays nucléaires favorise la prolifération. La France dit assurer sa "sécurité" grâce à ses armes nucléaires. Quel État ne voudrait pas, comme la France, assurer sa "sécurité" ?

La dérive des doctrines nucléaires depuis la fin de la guerre froide empire le tout. En France nous avons maintenant une doctrine "d'emploi en premier". Dans le cas où nos "approvisionnements stratégiques seraient menacés", c'est Jacques Chirac qui l'avait dit en 2006. Et Nicolas Sarkozy a confirmé en 2008 qu'il passerait à l'acte si "nos adversaires se méprenaient sur nos intentions".

Arsenaux et doctrines sont donc prêts pour la guerre et l'erreur peut enclencher le processus. Pour couronner l'ensemble, la prolifération prochaine des armes nucléaires dans plusieurs pays candidats crée une instabilité générale, en particulier au Moyen-Orient. Alors, que faire ? Une prochaine rubrique présentera les nombreuses propositions actuelles.

Dominique Lalanne

*www.obsarm.org



Au nom de la biodiversité ?

La biodiversité est à l'honneur : sondages, publi-reportages, et pléthore d'événements sponsorisés par des grandes firmes. Un symposium international intitulé "le business de la biodiversité" s'est même tenu à Londres le 13 juillet 2010. Mais qu'est-ce qui fait courir le business ? C'est la conférence de Nagoya. La Convention sur la diversité biologique (CBD) se réunit pour la dixième Conférence des parties (COP 10) qui se déroule du 18 au 29 octobre dans la ville côtière japonaise. Précisément au siège du Keidenren, le puissant syndicat patronal japonais. Qui paye l'addition commande le menu, dit le proverbe. Sur, ou plutôt sous, la table des négociations des enjeux pharamineux sont occultés. La CBD, issue du sommet de la Terre, Rio 1992, semblait pourtant une bonne nouvelle pour la planète. Elle réunit aujourd'hui 193 Etats signataires. Les principes de base et les objectifs étaient salubres. Exemple : suppression de toutes les subventions aux pratiques néfastes pour la biodiversité. La CBD avait même accouché de deux rejetons prometteurs : le protocole de Carthagène sur la biosécurité, pour encadrer un peu sérieusement les transferts d'OGM et l'accord APA, sur l'accès (à la biodiversité) et le partage des avantages (avec les pays d'origine fournisseurs de ces richesses biologiques naturelles). L'histoire a ému le monde des affaires. Celui-ci a pris les devants et depuis une décennie il est entré en partenariat privé-public avec les agences de l'ONU. Pétroliers, agroalimentaire et fonds d'investissement en tête. Ils ont la solution pour nous sauver la planète : la financiarisation des écosystèmes ! Cela devrait donc donner des produits et mécanismes financiers, comme les "réserves d'actifs naturels" et les "banques de compensation". Mais chut, le fonctionnement de cette usine à gaz, qui serait gérée par la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystèmiques (IPBES) ne sera révélé qu'à Nagoya. A moins que les habitants de la Terre ne s'insurgent et arrêtent ce monstrueux détournement.

^ *logo COP 10*

Agnès Bertrand, Ecoropa, et **Nelly Pégeault,** Nature & Progrès

Ile-de-France

Le métro augmente

Le 1er juillet 2010, le prix du ticket de métro et des abonnements a sérieusement augmenté : + 6,7 % ! Pourtant, lors des récentes élections régionales, Europe écologie avait négocié l'étude portant sur la suppression des zones de tarification et sur un abaissement des tarifs. Le Parti pour la décroissance reconnaît que la région a besoin de financements, mais s'interroge sur le choix d'augmenter les ressources prélevées sur les transports en commun alors que la plupart des autoroutes à proximité de Paris sont gratuites : des péages pour les voitures seraient écologiquement et socialement plus acceptables.



Bilan carbone du *Monde.fr*

Le quotidien *Le Monde* a commandé une étude pour savoir ce qu'émet en équivalent CO_2 son site internet. Le résultat pour l'année 2009 a été publié sur leur site le 9 juillet 2010 : 23 000 tonnes équivalent CO_2. Comparaison du site : autant que 11 500 aller-retour Paris-New York en avion par an ! Mais qui provoque ces émissions ? à 94,55 % les internautes qui vont sur le site ! La consommation en énergie et climatisation des ordinateurs du site ne représentent eux que 1,12 %, la recherche et la mise en ligne d'informations 2,95 %, le matériel lui-même 1 %, le transport 0,36 %, les déchets 0,01 %. Internet ne supprime pas la pollution : il l'externalise !



Déforestation : 20% des gaz à effet de serre

Selon l'organisation météorologique mondiale, arrêter la déforestation permettrait de diminuer d'un coup de 20% les émissions de gaz à effet de serre. Pour le Brésil, où la forêt amazonienne continue à être défrichée, cela permettrait même une réduction de 60%.

France

Le CO_2 se maintient !

Selon une étude réalisée pour le compte du Commissariat général au développement durable, rendue publique le 9 août 2010, les émissions de CO_2 en France sont passées de 438 millions de tonnes en 1997 à 439 en 2007. Les émissions de l'industrie ont bien baissé de 10 %… mais celles pour les services et les particuliers ont augmenté d'autant.


1Suisse

Y'a plus de sous ?

Le plan de rigueur mis en place par le gouvernement ce printemps 2010 doit permettre d'économiser 100 milliards d'euros d'ici 2013. Cela passe par un abaissement des aides sociales, la fragilisation des services publics… des mesures qui pénalisent surtout les plus pauvres. On ne peut pas faire autrement ? Pas si sûr ! L'Insee estime que de 1999 à 2009, l'Etat s'est privé de près de 400 milliards de recettes, principalement en baissant les impôts des plus riches.

Y'a plus de sous ?

La taxe Tobin (suggérée par James Tobin en 1972 et que soutient le mouvement Attac) serait applicable aux transactions financières. Les gouvernements du G20 avaient estimé récemment qu'on ne pouvait la mettre en place… ce que viennent de contredire les experts d'un panel de grandes banques qui ont rendu leur rapport le 15 juillet 2010 : en fait, toute transaction fait déjà l'objet d'un prélèvement pour couvrir les frais des banques. Il suffirait donc d'accoler la taxe à ce prélèvement. Une taxe de seulement 0,05 % rapporterait au niveau mondial 330 milliards de dollars… Tobin suggérait à l'époque que l'on pouvait aller jusqu'à 1 %.

Les Verts battent un record !

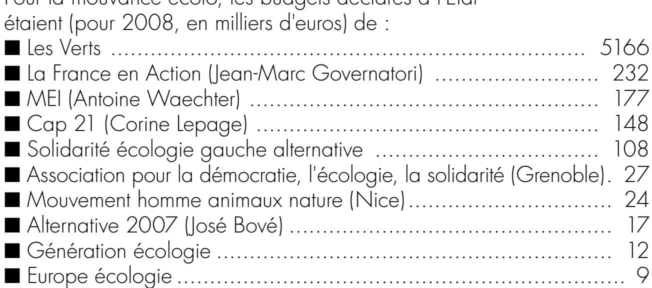
Le 20 août 2010, aux journées d'été des Verts, à Nantes, il y avait 2400 participants. Un record d'affluence.

Qui sont les militants d'Europe écologie ?

Une enquête a été faire auprès des 25 411 personnes des comités de soutien aux dernières élections. 3963 ont répondu, 69 % d'hommes, 31 % de femmes, 42 % de cadres et intellectuels. 83 % se positionnent à gauche, seulement 3 % au centre, les autres ne se positionnent pas. Les propositions du programme qui leur plaisent le plus : la conversion écologique de l'économie (69 %), la protection de l'environnement (47 %), la défense d'une agriculture paysanne (40 %), la préservation du modèle de protection sociale (40 %), la lutte contre la délinquance financière (37 %). Reste à comparer avec les militants des Verts.

Multiplication des partis politiques

En 1990, pour la mise en place de l'actuelle loi sur le financement des partis, il n'y avait que 23 partis politiques en France. Un financement institutionnel existe pour ces partis dès lors qu'ils présentent un certain nombre de candidats aux élections et le financement est proportionnel au nombre de voix. Une petite structure peut donc se transformer en parti politique et ainsi avec quelques personnes récolter un minimum de voix qui lui assure ensuite un financement. C'est ce que l'on observe avec des partis comme ceux de défense animale qui en raflant autour de 1% des voix, vivent ensuite grassement des aides de l'Etat. La loi de 1990 limite les dons des particuliers et des entreprises. Les grands partis ont donc choisi de créer des micro-partis autour d'eux… ce qui permet à une même personne ou entreprise de financer chaque structure dans les limites de la loi… et de déduire plus de ses impôts.



Résultat : fin 2008, il y avait 211 partis reconnus par l'Etat… dont 123 sont affiliés à l'UMP ! 35 sont affiliés au PS. Il y a, pour l'Etat, 19 partis d'extrême-gauche, 11 d'extrême-droite, 7 autour du Modem, 10 dans la mouvance écologiste et 6 non classés.
Pour la mouvance écolo, les budgets déclarés à l'Etat étaient (pour 2008, en milliers d'euros) de :

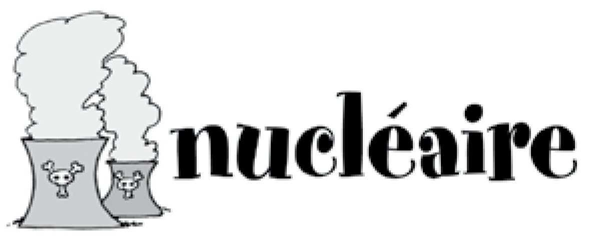
- Les Verts 5166
- La France en Action (Jean-Marc Governatori) 232
- MEI (Antoine Waechter) 177
- Cap 21 (Corine Lepage) 148
- Solidarité écologie gauche alternative 108
- Association pour la démocratie, l'écologie, la solidarité (Grenoble). 27
- Mouvement homme animaux nature (Nice)........ 24
- Alternative 2007 (José Bové) 17
- Génération écologie 12
- Europe écologie 9

Europe écologie venait juste de se mettre en place et devrait connaître une forte hausse en 2009. Les partis se réclamant de la décroissance n'apparaissent pas encore.

Le grand retour de Brice Lalonde

Lecteurs de *Silence*, on a le droit de considérer ce qui suit comme un appel. Je ne sais s'il sera entendu, mais je le lance, et l'on verra bien. Je crois que les écologistes sincères auraient grand intérêt à se pencher sur l'organisation du Sommet de la Terre de Rio, qui doit se tenir en 2012, vingt ans après le premier. *Vingt ans après,* tel est le titre d'un roman du vieux Dumas, qui propose la suite des aventures des quatre mousquetaires. Dans le roman, d'Artagnan et les autres ont tout simplement vieilli, mais nul doute qu'ils nous rappellent quelque chose. De ce point de vue, Rio 2012 est également un formidable remake, qui mérite le déplacement. Mais d'abord, un peu d'histoire, ce qui ne sera pas du temps perdu. Maurice Strong, un Canadien né en 1929, a fait l'essentiel de sa carrière dans l'industrie pétrolière. À des postes stratégiques. C'est bien son droit. Mais voilà que tout soudain, vers 1970, il devient un terrible écologiste. Alléluia ! Strong devient même le premier directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) tout en dirigeant la préparation de la première conférence mondiale consacrée à la planète, celle de Stockholm en 1972.
On l'applaudit très fort. Avec une pointe de gêne néanmoins, car il devient *ensuite* le boss de Petro-Canada, de 1976 à 1978, puis de la surpuissante Ontario Hydro. Je vous passe le reste, qui n'est pourtant pas de la petite bière. Le résumé est simple : Strong est un homme tout acquis aux intérêts des transnationales. Ma foi ! il vaut mieux tout de même le savoir. Car c'est cet homme-là qui, pendant près de trente ans, sera au cœur de *toutes* les discussions internationales sur la crise écologique planétaire. Strong sera ainsi le maître d'œuvre du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, on ne peut plus officiellement. Et ce n'est pas tout, mes pauvres amis. Son aide de camp, véritable cheville ouvrière de cette grand-messe, n'était autre que Stephan Schmidheiny, l'un des Suisses les plus riches. On peut faire fortune en faisant le bonheur des écosystèmes, mais il faut bien reconnaître que c'est rare. Stephan Schmidheiny tient ses milliards d'euros de l'entreprise familiale Eternit, spécialisée dans la fabrication d'amiante. Certes, ô certes, Schmidheiny s'est défait de ses intérêts dans le monstre qui a tué les prolos par milliers. Mais quand, exactement ? La question reste ouverte, car le monsieur n'entend pas "communiquer" sur cet aspect de sa si belle personnalité.
Venons-en au neuf, si ressemblant au vieux. Brice Lalonde, sarkozyste de choc, vient d'être discrètement désigné par les Nations Unies pour organiser le prochain Sommet de la Terre, celui de Rio, en 2012. Lalonde est un cas remarquable. Héritier lui-même d'une grosse fortune, il est tête de gondole du mouvement écolo après 1968, tendance PSU. L'une de ses obsessions sera de casser l'émergence du parti des Verts, ce qui l'amènera, en 1991, alors qu'il sert Mitterrand, à créer un parti fantoche en compagnie de Jean-Louis Borloo, Génération Écologie. La suite n'est que dérive. Il appelle à voter Chirac en 1995, puis se rapproche des thèses ultralibérales d'Alain Madelin, dont il devient un proche.
On le croit perdu à jamais lorsqu'à l'été 2007, quand commence la belle mise en scène du "Grenelle de l'Environnement", son vieux copain Borloo lui propose le poste d'"ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique". Trois ans plus tard, monté d'un cran, le voilà donc chargé de l'organisation de Rio 2012. Je vous en reparlerai, mais retenez ces quelques mots, qui ne sont pas ceux d'un devin. Ce sommet est entre les mains des ennemis de l'écologie, et nous prépare le spectaculaire triomphe du "capitalisme vert". Il nous reste moins de deux ans pour faire dérailler le train. "Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...". C'est tiré du Chant des partisans.

Fabrice Nicolino



nucléaire

Allemagne

Sangliers radioactifs

Plus de 25 ans après la catastrophe de Tchernobyl, le nombre de sangliers qui présentent un taux de radioactivité trop important (supérieur à 600 becquerels par kilo) a été multiplié par quatre depuis 2007. D'après le ministère de l'environnement allemand, la contamination moyenne des sangliers tués dans la Bayerischer Wald, une région forestière en Bavière située à la frontière de la République Tchèque, est de 7000 becquerels par kilo.



D. R.

Russie

Incendies et radioactivité

Cet été la Russie a connu la pire canicule de son histoire météorologique, avec une sécheresse dramatique et de très nombreux incendies de forêts. Début août 2010, les autorités devaient faire face à plus de 600 foyers. Des milliers de maisons ont été détruites, il y a eu au moins 52 morts dans les incendies et 7500 morts en plus de la normale en juillet du fait de la chaleur. Un dépôt de missiles et des dépôts de munitions de l'armée ont dû être évacués à proximité de Moscou le 30 juillet 2010. Une protection a été nécessaire pour empêcher le feu d'atteindre l'usine d'armement nucléaire de Sarov (350 km à l'est de Moscou) début août. Le gouvernement russe a annoncé le 8 août que l'armée a creusé un canal de 8 km pour bloquer l'incendie avant qu'il atteigne le site. Les stocks radioactifs sur le site ont été évacués. Des lignes à haute tension ont été détruites, provoquant l'arrêt de réacteurs et des difficultés pour leur refroidissement en eau.

Le 8 août 2010, l'état d'urgence a été proclamé autour du centre nucléaire de Mayak (1500 km à l'est de Moscou), encerclé par les flammes. En 1957, un accident majeur (classé 6 sur une échelle de 6 donc au même niveau que Tchernobyl) avait eu lieu dans ce centre de stockage des déchets radioactifs contaminant 23 000 km^2 avec des particules radioactives à vie longue (au moins 200 kg de plutonium !). Même si le centre lui-même n'est pas touché, l'incendie des arbres dégage un nuage radioactif d'une très grande dangerosité. D'autres incendies ont touché des zones au sud de Moscou qui avaient été sérieusement contaminées par le nuage de Tchernobyl provoquant là aussi des nuages radioactifs.

Les associations écologistes russes ont lancé un appel le 12 août 2010 pour signaler que la chaleur et les incendies provoquent une intense évaporation de l'eau de nombreux lacs. Certains, encerclés par les flammes, servent en fait de stockages de déchets radioactifs. La baisse du niveau de l'eau entraîne une hausse de la radioactivité au niveau de la surface.

Le recyclage des déchets est une fiction !

La propagande nucléaire annonce que 96 % des déchets nucléaires sont recyclables. Mais entre recyclable et recyclé, il y a une différence ! Le 13 juillet 2010, dans son rapport annuel, le Haut comité pour la transparence sur la sécurité nucléaire, annonce que dans la réalité 12 % seulement des déchets sont recyclés. Et cela ne va pas en s'améliorant : du fait de la complexité des nouveaux combustibles dans les réacteurs les plus récents, de l'emploi de Mox (un mélange uranium plutonium), le taux de recyclage est en baisse pour ne plus atteindre que 3,9 % ces dernières années ! Des chiffres qui seraient encore surestimés selon *Greenpeace* et *France nature environnement* qui contestent le mode de calcul. Le rapport est consultable sur le site de Greenpeace : *http://bit.ly/dyqOxY*.

Petite phrase

"L'obsession nucléaire française a assez duré. On recommence à confondre politique énergétique et industrie nucléaire, on tue le développement des énergies renouvelables et, comme au temps du minitel, on s'entête dans une voie sans avenir, seuls contre le monde entier... c'est pathétique!". Communiqué d'Europe écologie du 28 juillet 2010 après la parution du rapport Roussely sur le futur du nucléaire en France.

Japon

Redémarrage d'un surgénérateur

Le surgénérateur de Monju (246 MW) a fait la course dans les années 1990 avec Superphénix (1200 MW) en France pour savoir lequel serait le plus souvent en panne. Superphénix a été arrêté en 1997. Monju était alors arrêté depuis décembre 1995 après un spectaculaire incendie de sodium. Le réacteur, après une longue procédure judiciaire, avait été autorisé à fonctionner en 2005. Sa remise en état aura pris encore cinq ans. Il a finalement redémarré le 5 mai 2010… Il ne devrait atteindre sa pleine puissance qu'en 2013 ! Le seul coût du redémarrage serait de 7,2 milliards ! Soit le prix d'un réacteur neuf. La technique de la surgénération (appelée aussi réacteur de quatrième génération) devrait — en théorie — permettre d'augmenter les possibilités d'utiliser l'uranium appauvri quand l'uranium des réacteurs actuels viendra à manquer. *(source : Le Parisien, 6 mai 2010, L'Usine Nouvelle, 23 avril 2010).*



D. R.

Le site de Monju

santé

Grippe A

Bilan officiel

Durant l'été 2009, c'était l'affolement général : la grippe A H1N1 pouvait faire 20 millions de victimes en France. 94 millions de vaccins étaient commandés. Un an après, le bilan officiel, rendu public le 5 août 2010, est le suivant : 312 décès en France, 18 000 dans le monde, seulement 5,3 millions de Français ont été vaccinés (8%). Tout cela aura coûté 500 millions selon le gouvernement, 700 millions selon la Cour des comptes.

Le 24 juin 2010, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait publié un rapport dénonçant la communication alarmiste de l'OMS, Organisation mondiale de la santé, sous influence des laboratoires pharmaceutiques.

Le 5 août 2010, la commission d'enquête du Sénat a également rendu un rapport dans lequel elle dénonce les contrats passés entre l'Etat et les laboratoires. Elle relève notamment des clauses probablement illégales comme celle qui transférait à l'Etat la responsabilité des laboratoires en cas de produits défectueux. "Il n'est pas admissible que des autorités chargées d'assurer une mission de service public d'une importance vitale soient à la merci des fournisseurs de vaccins" souligne le rapport.

D. R.


D. R.

Temps de retour des renouvelables

Le "temps de retour" est le temps au bout duquel une installation a remboursé l'énergie qu'elle a consommée pour sa construction. Quand les photopiles ont-elles produit plus d'énergie que ce qu'il en a fallu pour les produire ? Une étude de 2006 réalisée pour le compte de l'Agence internationale de l'Energie estime que pour les photopiles au silicium mono et polycristallin — celles qui demandent le plus d'énergie à la fabrication — le temps de retour varie selon les situations entre 1,36 et 4,7 années *(source : www.photovoltaique.info).* Ces modules sont prévus pour durer entre 20 et 30 ans, donc il n'y a pas de souci de ce côté-là.

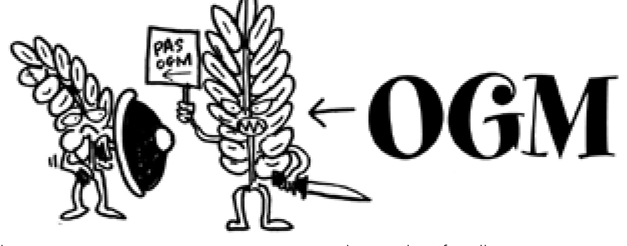
Pour les éoliennes de grande taille les plus récentes, une étude publiée par le Club solaire du Cern, Centre de recherche sur le nucléaire, l'estime seulement à 3 à 6 mois. Par contre pour les petites éoliennes individuelles (mât de moins de 12 m), l'Ademe estime que ce temps de retour est généralement supérieur à 10 ans. *Small* pas vraiment *beautiful* ? Reste la possibilité d'autoconstruire pour diminuer les coûts. Par comparaison, les réacteurs nucléaires français, EDF estime le temps de retour à 7 ans. Des estimations indépendantes estiment que ce temps de retour dépasse les 10 ans (source : étude de l'Inestene pour les dix ans de la centrale de Fessenheim).

Eolien

■ **Croissance rapide.** Selon le GWEC, Global Wind energy council, regroupant les acteurs de l'éolien, le taux de croissance actuel au niveau mondial est de 29 % par an ! En tablant seulement sur 21 % pour les années à venir, le GWEC prévoit que l'on dépassera les 400 GW en 2014 (contre 159 GW fin 2009). L'Asie devrait devenir la première région mondiale de développement de l'éolien, dépassant l'Europe en 2013. Le nucléaire en était à 370 GW dans le monde en 2006, un chiffre qui a commencé à baisser depuis 2000.

■ **Premier parc offshore français.** Une enquête publique s'est déroulée en avril et mai 2010 portant sur la création d'un premier parc éolien géant au large de la Somme et de la Seine-Maritime. Le projet de la Compagnie du vent (filiale de GDF Suez) porte sur 141 éoliennes de 5 MW soit une puissance de 700 MW. L'investissement est estimé à 1,5 milliard d'euros, soit un prix du kWh sensiblement équivalent à celui du gaz et moins cher que le nucléaire. Le capitalisme vert a le vent en poupe !

■ **Manœuvres autour de l'éolien.** Début mai 2010, le Parlement a débattu du Grenelle II. L'amendement Ollier qui prévoyait l'interdiction de parc de moins de 15 MW n'a pas été adopté… mais la réglementation pour les éoliennes terrestres reste très complexe. Les aides au financement sont à la baisse et le nombre d'éoliennes augmente ce qui à l'arrivée fait que, par éolienne, les aides baissent rapidement. Le gouvernement a choisi de favoriser l'offshore : une procédure simplifiée devrait permettre d'installer 6000 MW en mer d'ici 2020. Le choix de l'offshore va favoriser les grandes firmes au détriment des petites initiatives… rejoignant ainsi l'objectif de l'amendement Ollier. Le gouvernement a confirmé cela le 24 août 2010 avec un plan d'installation d'éoliennes offshore principalement en Bretagne, dans la Manche et un peu en Méditerranée. Au total, il est prévu la construction de 1200 éoliennes sur une dizaine de sites. Cela devrait représenter une production aussi importante que deux réacteurs nucléaires EPR. L'enjeu, selon l'Etat, n'est pas seulement au niveau des énergies renouvelables : il s'agit aussi de favoriser la reconversion des ports de pêche aujourd'hui en grande difficulté.



Etats-Unis

Quand les OGM colonisent la nature

Aux Etats-Unis, où sont cultivés deux millions d'hectares de colza transgénique, une équipe d'universitaires a analysé les plants de colza ensauvagés qui poussent sur les bords de 400 km de route dans le Dakota du Nord : 86% d'entre eux se sont révélés être porteurs d'au moins un gène conférant une capacité de résistance à un herbicide total ! Plus troublant : quelques plants possédaient des gênes de résistances à deux herbicides différents produits respectivement par Bayer et Monsanto… ce qui signifie que c'est la nature qui a inventé un nouvel OGM à partir du croisement d'OGM existants… Le colza, plante facilement dispersable et colonisatrice, peut par ailleurs s'hybrider naturellement avec une dizaine de "mauvaises herbes" présentes sur le sol états-unien. La résistance possible de ces dernières aux herbicides obligerait alors les agriculteurs conventionnels à utiliser une combinaison de produits phytosanitaires. *(source : Le Monde, 9 août 2010)*

Chine

Un insecte chasse l'autre

30 % du coton est OGM en Chine, 95 % dans le nord du pays. Il s'agit d'un OGM contenant le pesticide Bt, le même que celui qui pourrait être utilisé dans le maïs en Europe. Les cultures de coton OGM en Chine ont commencé en 1997. Une étude publiée dans *Science* en juin 2010, portant sur un suivi des cultures de 1997 à 2008, montre des résultats inattendus : si la baisse du nombre des papillons a permis dans un premier temps de diminuer effectivement l'usage des pesticides ; dans un second temps, cela a provoqué une invasion de miridés (famille des punaises) qui affecte non seulement les cultures de coton, mais également les cultures environnantes. Ce déséquilibre entraîne maintenant un plus grand usage de pesticides qu'avant !


Martin LaBar

➤ *Un champ de coton avant récolte*

décroissance

Petites phrases

(…) nous quittons un univers ouvert, que l'on croyait infini, pour entrer dans un monde qui se rapetisse, car nous sommes de plus en plus nombreux, confrontés à une sorte de finitude tous azimuts, que ce soit en termes d'énergies fossiles, de minéraux, d'eau douce, de ressources issues du vivant...
Nous prenons aussi conscience des limites de nos techniques, de nos capacités d'analyse et de compréhension. Nous entrons dans un monde qui n'est plus celui des modernes. C'est un monde, si ce n'est de pénurie, en tous les cas de tensions sur les ressources. Les distances vont se resserrer. Nous allons devoir privilégier les circuits courts. Nos activités vont devoir changer.
(…)Arrêtons la farce du développement durable ! Nous allons devoir nous adapter à un monde profondément nouveau. Le récent rapport de la commission anglaise du développement durable signé Tim Jackson, Prosperity without Growth. The transition to a sustainable economy, est à cet égard clair : la décroissance n'est pas un choix idéologique, mais une nécessité.
Dominique Bourg, philosophe, dans la revue *Acteurs publics.com,* 14 juin 2010.

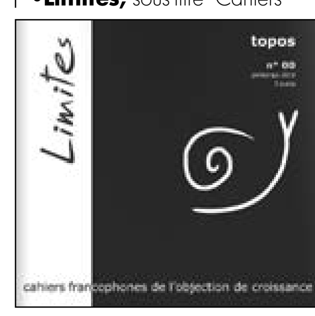
Réduire le gaspillage alimentaire plutôt que produire plus

Aux USA, chaque année, 40% de l'alimentation disponible est jetée. Un quart de l'eau douce consommée dans le pays est utilisée pour produire ces aliments qui seront jetés ensuite, ainsi que l'équivalent de 300 millions de barils de pétrole par an. En Grande-Bretagne on estime cette proportion de gâchis à 25% des aliments, soit 2,5% des émissions de gaz à effet de serre du pays. Les pouvoirs politiques et économiques insistent beaucoup sur la nécessité d'augmenter la production mondiale de nourriture, peu sur celle de réduire les gaspillages, car cette dernière action ne génère pas autant de profits que la première. La destruction des produits a lieu souvent en bout de chaîne, à cause du calibrage ou des dates de péremption. Dans les pays plus pauvres, les pertes sont plutôt dues à de mauvaises conditions de récolte, de transport, de stockage, et à une formation insuffisante sur les méthodes de conservation des aliments. De manière générale l'urbanisation rallonge les chaînes alimentaires et les pertes avec. C'est en allant vers des circuits plus directs que ce gaspillage pourra être évité au mieux. *(source : Le Monde, 12 décembre 2009)*

Les objecteurs de croissance se mettent à la page

L'année 2010 voit la naissance de deux nouveaux médias qui se situent dans l'horizon de la décroissance.

•Limites, sous-titré "Cahiers francophones de l'objection de croissance", est une revue trimestrielle d'approfondissement à vocation à la fois théorique et pratique. Dans le numéro zéro, un intéressant dossier sur "Pourquoi, comment, dans quel domaine se limiter ?". Prix de vente : 5 €, abonnement à partir de 16 € à l'ordre de *Société d'éditions Limites, 6, rue du Mouton, 26100 Romans-sur-Isère, abonnement@limites.eu.* Numéro zéro consultable sur le site *www.limites.eu.*



•Proximités, sous-titré "journal trimestriel de la relocalisation", a été impulsé par le collectif "Relocalisons" du Languedoc-Roussillon. Il constitue en cela une expérience d'appropriation de la communication par des réseaux actifs. Proximités n'est pas un journal d'opinion et d'analyse politique, mais d'information sur les alternatives concrètes dans cette région. Animé par des bénévoles, il s'offre comme projet éditorial à reprendre dans d'autres régions, et propose pour cela des formations aux personnes intéressées. Prix libre. Soutien financier à l'ordre de Le Pas de Côté et contact à : *Relocalisons Languedoc-Roussillon, 45, plan des Oliviers-Maurin, 34970 Lattes. contact.proximites@gmail.com , www.proximites-lr.org.*



vélo

Paris

Vélib : satisfaction et détérioration

Un sondage réalisé par la ville indique que 94 % des usagers des vélos en libre-service sont satisfaits. Le problème principal est le vol et le vandalisme : en deux ans, 16 000 des 20600 vélos ont dû être remplacés.

Provence

Des vélos qui coûtent cher !

La Chambre régionale des comptes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est penchée sur les contrats passés par différentes municipalités avec des sociétés qui gèrent des parc de vélos en location. Les résultats sont affolants sauf à Avignon.
A Aix-en-Provence, 200 V'hello apparaissent en 2005. Le contrat avec Cyclocity, filiale de Decaux, prévoit que la ville lui paie 817 000 € par an. En échange la ville encaisse le prix des locations. Mais avec seulement 16 stations en centre-ville, cela ne fonctionne pas : moins d'une utilisation par vélo et par jour. Résultat : chaque vélo coûte 3000 € par an à la ville.
A Marseille, il y a 900 vélos répartis sur 124 stations. Cela coûte à la communauté urbaine 2,5 millions d'euros par an. Alors qu'il était prévu 60 000 abonnés, il y en a dix fois moins. Selon les associations locales, le choix d'implantation des stations a été pensé pour le vélo de loisir, les stations hautes ne sont pas assez souvent approvisionnées, les vélos dégradés sont trop nombreux et il manque des pistes cyclables. Point positif : après avoir testé les vélos payants, les Marseillais ont ressorti leurs vélos. Il y aurait 200 000 utilisateurs.
A Nice, c'est Veolia qui gère les 900 "vélos bleus" sur 90 stations. Coût : 3,3 millions par an pendant quinze ans. L'étude préalable prévoyait un million de recettes par an pour la communauté urbaine. Pour le moment, c'est deux fois moins. Cela peut évoluer positivement car des pistes cyclables sont en cours de réalisation de part et d'autres de la ville vers Cagnes-sur-Mer et Cap d'Ail. Le nombre de stations doit monter à 1750 vélos sur 130 stations.
Enfin, Avignon a lancé, en 2009, 200 Vélopop qui sont bien empruntés (trois utilisations par jour et par vélo), mais pour un coût plus modeste : la ville a confié la gestion des vélos à la régie de transport en commun. Cela n'a coûté que 400 000 € d'investissement et cela permet d'offrir un abonnement couplé vélo+bus. Cela semble le scénario le plus intéressant. *(source : Le Ravi, mars 2010)*


D. R.

➤ *Les vélopops d'Avignon*

Gironde

Terre d'Adèles

Terre d'Adèles est un projet de regroupement de familles autour de différentes initiatives : un jardin solidaire avec des paniers AMAP, des échanges sous formes de SEL, des actions de sensibilisation autour de l'écologie et de l'économie solidaire, de la convivialité et des échanges. Le groupe cherche à s'agrandir. *Terre d'Adèles, 84, avenue Kennedy, 33600 Pessac, tél. : 05 56 36 23 10, http://terredadeles.org.*

Marseille

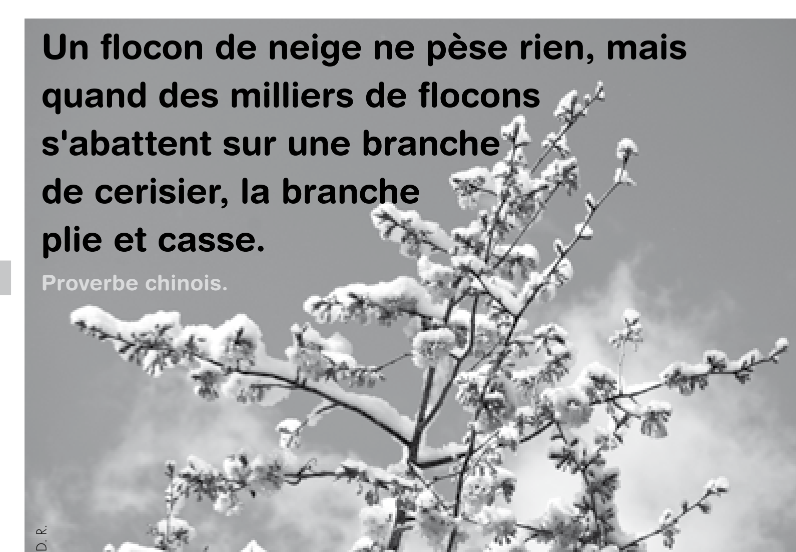
Le temps des cerises

Depuis 2002, l'association *Le temps des cerises* s'occupe d'un jardin-écosite dans Marseille en lien avec des jeunes en très grande difficulté. L'objectif est de faire se rencontrer ces jeunes avec des collégiens lors d'ateliers pédagogiques. Situé dans les quartiers nord de la ville, le domaine, prêté par l'Etat, fait un hectare et permet d'avoir des jardins pédagogiques, une zone de compostage, un cuiseur solaire, une serre solaire passive, une éolienne, un réseau de récupération des eaux de pluie, des chantiers de construction terre-paille… *Le Temps des Cerises, 7, impasse Sylvestre, BP 90, 13381 Marseille Cedex 13, tél : 04 96 13 10 46, www.jardinletempsdescerises.org.*

Saône-et-Loire

Eco-hameau du Portail

A la limite du Jura, un petit groupe a lancé en 2006, un projet de coopérative d'habitants autour d'un projet d'habitats individuels groupés visant à limiter l'emprise au sol, avec des parties communes pour limiter la taille des maisons individuelles. Une société civile immobilière est créée, la *SCI Les pieds sur terre*, qui bénéficie de l'aide de *Terre de liens Bourgogne*. Des terrains sont trouvés à Torpes. Quatre ans après, le groupe compte 14 adultes, trois enfants et un projet de huit maisons est en cours autour d'une ferme bressane, sur 3,5 hectares de terrain. Un Gaec avec trois jeunes agriculteurs devrait assurer le travail agricole en lien avec un circuit de distribution local (Amap ou autre). *Eco-lieu du Portail, 7, rue du Portail, 71270 Torpes.*



La Nef

Vers la Banque européenne éthique

La société financière La Nef a engagé une vaste consultation de ses sociétaires pour présenter l'état d'avancement de la fusion envisagée avec d'autres groupes éthiques européens pour rejoindre la Banque éthique italienne et prendre le nom de Banque européenne éthique. La fin de ce processus pourrait être concrétisé en 2011. *La Nef, 114, boulevard du 11-Novembre-1918, 69626 Villeurbanne Cedex, tél. : 0 811 90 11 90.*

la Nef
société coopérative de finances solidaires



société

Nanomatériaux : risques inconnus

Le 24 mars 2010, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) publiait un rapport sur l'évaluation des risques liés aux nanomatériaux. L'agence a rencontré *"de grandes difficultés pour identifier des produits contenant des nanomatériaux manufacturés". "Le manque de données épidémiologiques, toxicologiques et écotoxicologiques ne permet pas de mener actuellement une évaluation complète des risques potentiels liés aux nanomatériaux manufacturés contenus dans tous les produits de consommation courante"*, estime-t-elle. Seules 2% des études publiées sur les nanomatériaux concernent les risques pour la santé et l'environnement. L'étude porte plus spécifiquement sur quatre nanomatériaux. Pour les nanoparticules d'argent par exemple, contenues dans plus d'un quart des nanoproduits existant sur le marché, *"il est extrêmement difficile de prédire les impacts environnementaux". "Aucun essai de toxicité aiguë et/ou chronique, n'est disponible"*, alors même que le danger des nanoparticules d'argent est *"avéré chez certaines espèces animales"* et que la toxicité de l'argent en cas de rejet dans l'eau est reconnue. Le leitmotiv de ce rapport : *"risque non-exclu"*. L'Afsset appelle donc à *"agir sans attendre au nom du principe de précaution"*, préconisant notamment l'obligation de déclaration par les industriels, et un étiquetage clair. L'agence demande également l'interdiction de certains usages (tels que les chaussettes antibactériennes) pour lesquels l'utilité est faible par rapport aux dangers potentiels, alors que pour les crèmes solaires par exemple l'utilité est estimée suffisante pour justifier le risque. Au vu des conclusions de ce rapport, un moratoire semble s'imposer. *(Source : Sandrine Rousseau, www.bastamag.net)*

Publicité

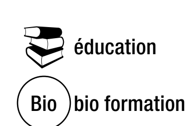
■ **Dijon : dites-le avec des fleurs.** Le 18 juin 2010, le collectif "Dijon, non à la pub" a organisé une action contre les panneaux publicitaires sucettes. Il a organisé un recouvrement végétal de ces panneaux afin de "permettre à la nature de reprendre ses droits sur la pollution visuelle et son incitation à la sur-consommation".

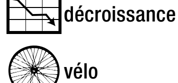
■ **Rouen : procès de François Vaillant reporté.** François Vaillant, déboulonneur, a été condamné par le tribunal pour refus de prélèvement d'ADN suite à une procédure concernant une action anti-publicitaire. François Vaillant estime en effet, comme d'autres militants, qu'il y a une dérive de la loi : les prélèvements doivent se faire pour se protéger des criminels, ce que les militants non-violents ne sont pas. Il devait passer en appel le 11 août 2010. 87 personnes étaient venues, malgré la période, pour le soutenir. Le parquet a demandé le report du procès, un faucheur volontaire d'Angers, Jean-Pierre Lebrun, a fait un recours contre la loi devant le Conseil constitutionnel. Le procès a été reporté au 17 novembre 2010 à 14h. Soutien auprès de : *Man, Centre 308, 82, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen.*

■ **Paris : action massive dans le métro.** Dans la soirée du 20 juin 2010, une vaste opération des anti-pubs radicaux s'est traduite par le remplacement des publicités lumineuses par des affiches aux slogans parfois violents. Faut-il remplacer une violence par une autre ?







santé · politique, société · fêtes, foires, salons · éducation · films, spectacle, culture
dans la rue · habitat · nord / sud · Bio bio formation · décroissance
femmes · paix · énergies · environnement · vélo



Tous les jours

Genève : 4e année pour l'indépendance de l'OMS, tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'*AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique. Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.info.*

Tous les lundis soir

Partout : les lundis au soleil, à partir du 6 septembre 2010, tous les lundis soir, partout où c'est possible, rassemblement pour demander le retrait du projet de loi sur les retraites sur le thème "d'autres financements sont possibles". *Attac, www.france.attac.org.*

1 octobre

Chambéry : vélorution, à 18h, place du Palais-de-Justice.

Loire-Atlantique : 8e Nature en fête, 30 septembre au 3 octobre au parc de Plessis à Aigrefeuille-sur-Maine. Entrée gratuite. *Humus 44, 8, allée du Pâtis-Forestier, 44115 Haute-Goulaine, tél. : 02 40 06 16 62, 09 51 19 21 05, www.humus44.org.*

Ain : écologie profonde, 1 au 3, près de Genève, à l'éco-hameau Le Tiocan (www.objectifgaia.info), initiation à cette approche de l'écologie avec Claire Carré et Sylvain Ménard. *Renseignements : Roseaux dansants, tél. : 01 43 75 45 72, www.roseaux-dansants.org.*

Bas-Rhin : fabriquer ses enduits de terre crue, à 10 h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Loir-et-Cher : 19e entretiens de Millançay, 1 au 3, thème de l'année : "Guérir la terre en éduquant les humains". Au programme, le vendredi : L'écologie intérieure (16h). Samedi : L'argent, monnaie de singe, monnaie de sage (10h), Slow food, bon, propre et juste (14h), les paroles qui guérissent (14h). Dimanche : La stratégie du colibri (10h), Guérir la terre (10h)… *Intelligence verte, ferme de Sainte-Marthe, 41200 Millançay, www.intelligenceverte.org.*

Pas-de-Calais : la terre convoitée, à 19h30 à Loos-en-Gohelle, conférence sur les questions d'accession à la terre et de souveraineté alimentaire, animée par *Terre de liens Nord-Pas-de-Calais, tél. : 03 20 74 43 83, www.terredeliens.org.*

2 octobre

Finistère : fête des simples, 2 et 3 à Morlaix, thème de l'année : la santé de la terre, des sols, des plantes, des hommes. Marché de producteurs, pépiniéristes bio, forum des associations, atelier de cuisine sauvage, confection de cosmétique, coloration végétales des cheveux… Conférences du samedi : la tourbière (9h45), les plantes bioindicatrices (11h), le purin d'ortie (13h30), simples de Mauritanie (15h30), la vie dans les territoires contaminés par la radioactivité (17h30) ; et dimanche : la place des plantes dans les pratiques de santé populaire (11h), table-ronde sur les enjeux et perspectives des simples (14h30). *Renseignements et réservations : Office de Tourisme, 29600 Morlaix, tél : 02 98 62 14 94 et 02 98 78 07 71.*

Vélorution, à Paris, à 14h, place du Châtelet ; à **Angers**, à 15h, place du Pilori ; à **Avignon** à 14h30, place Pie ; à **Cherbourg**, à 14h, place Napoléon ; à **Nantes**, à 14h, place Royale ; à **Nice**, à 14h, place Garibaldi ; à **Poitiers**, à 10h10, porte de Paris ; à **Rennes**, à 15h, place Hoch, à **Rouen**, à 14h, parvis de la Cathédrale ; à **Tours**, à 14h15, place Jean-Jaurès. N'hésitez pas à décorer votre vélo et à venir avec de sympathiques banderoles ! *Plus d'infos et des rendez-vous plus irréguliers dans d'autres villes : http://velorution.org.*

Drôme : 27e foire de Montfroc, 2 et 3, entre Sisteron et Buis-les-Baronnies, l'une des plus importantes foires bio, avec uniquement des producteurs (pas de revendeurs) et des associations. Conférences, débats, animations, théâtre, musique, manège… *Les Amis de la foire bio de Monfroc, Marie-Claude Bucher, Grignon, 26560 Montfroc, mcbucher@orange.fr.*

Saône-et-Loire : arbres et paysage, 2 et 3, au domaine agricole de Saint-Laurent, près de Cluny, formation animée par Jean-Michel Florin (formateur en culture bio-dynamique). *Mouvement de culture bio-dynamique, 5, place de la Gare, 68000 Colmar, tél. : 03 29 24 36 41, www.bio-dynamie.org.*

Lot-et-Garonne : 22e Horizon vert, 2 et 3, au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot. Thème de l'année : peindre en vert ou changer de société. Vendredi à 20h30 : conférence d'ouverture de Patrick Viveret, capitalisme vert ou sobriété heureuse. Conférences du samedi : ligne à grande vitesse = progrès ? (13h30), construire en paille (14h), un écoquartier dans un village breton (14h), sécurité alimentaire et développement durable (15h30), la publicité, vecteur de la violence faite aux femmes (16h30), décroissance et gratuité (17h), nucléaire, un blocage au changement (17h30) la prévention des déchets, une démarche vers une sobriété heureuse (18h30). Conférences du dimanche : bio paysanne ou bio business ? (11h), peindre en vert ou changer de société (14h30 avec Paul Ariès, Jean-Marie Harribey, Marie-Christine Zelem), l'éco-habitat, du discours à la réalité (15h), Nord-Sud : affamer les uns pour nourrir les autres (16h30), des indicateurs sociaux pour l'écoconstruction (17h30). Nombreux ateliers… *Horizon Vert, 46, rue de la Convention, 47300 Villeneuve-sur-Lot, tél. : 05 53 40 10 10, http://horizon.vert.free.fr.*

Bas-Rhin : vannerie sauvage, à 10h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Avignon : la fête buissonnière, au centre de loisir de la Barthelasse, village des associations, spectacles, contes, animations, expositions, projection, découverte de l'environnement… *Association Germe, 21, avenue des Deux-Routes, 84000 Avignon, tél. : 06 99 85 23 18, www.germe-asso.fr.*

Paris : journée d'initiation des Brigades de paix internationales, de 9 à 18h, au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11e, m° Rue des Boulets. Journée d'accueil et d'orientation pour toute personne intéressée par des missions d'accompagnement international non-violent en zones de conflit et de protection des droits humains. *Inscriptions nécessaires auprès de pbi.france@free.fr ou renseignements au 01 43 73 49 60.*

Paris : briser le silence de l'inceste, 3e congrès international, à l'Espace Reuilly, Paris 12e, *AIVI, Association internationale des victimes de l'inceste, Boîte postale 60, 94702 Maisons-Alfort, tél. : 01 48 93 25 96, http://aivi.org.*

Bruxelles : manifestation sans frontières, à l'issu d'un rassemblement No Border, manifestation contre les frontières et les Etats. *Infos : www.noborder-bxl.eu.org.*

Nord-Pas-de-Calais : semaine de la paix, 2 au 10. Coordination de la semaine d'éducation à la paix, *Ifman, 23 rue Gosselet, 59000 Lille, tél. : 03 20 95 91 46, www.semainepaix.org.*

Partout : opération mains bleues. Chacun est invité à planter des lavandes pour favoriser le retour des abeilles et des papillons. *One voice, BP 41, 67065 Strasbourg, www.onevoice.fr.*

Lille : cuisine sauvage, à 15h au jardin écologique, rue du Guet, fleurs et plantes qui se mangent, glanages et maraudages… *Infos : 06 16 50 88 33 ou info@jardin-ecologique.org.*

3 octobre

Paris : Quilombo, au CICP, 21 ter, rue Voltaire, à partir de 16h, concert de soutien à la librairie Quilombo, animé par Marc Hervet, chanteur et pianiste de jazz. Réservations : *Quilombo, 23, rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 01 43 71 21 07, quilombo@globenet.org.*

Haute-Vienne : écojardinage et permaculture, à 15h, à Cheissoux, recherches pour économiser l'eau, bois raméal fragmenté… *Ecojardin des Roches, Puy-des-Roches, tél. : 05 55 69 68 73, www.eco-jardin.canalblog.com.*

4 octobre

Aude : construire et habiter autrement, 4 au 8 à Limoux, théorie et visites de maisons écologiques. *Ecorce, Petite Fournet et Barbéou, 09500 Mirepoix, tél. : 05 61 69 55 38, www.ecorce.org.*

Bas-Rhin : enduits décoratifs à la chaux, à 8h30, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

5 octobre

Essonne : 3e rencontres des acteurs du développement durable, 5 au 7 au théâtre de l'Envol à Viry-Châtillon, pour mobiliser les acteurs du territoire, proposer des leviers concrets d'action. Ateliers sur les outils pédagogiques, les monnaies complémentaires, les suites du Grenelle de l'environnement, la bio dans la restauration collective, comment élaborer un plan climat énergie, développer l'économie sociale et solidaire, développement durable et précarité, mettre en place un baromètre du développement durable, protéger la biodiversité en milieu urbain… *Programme complet et inscriptions : www.solicites.org, tél. : 01 69 56 97 91.*

Pas-de-Calais : qualité de l'air intérieur et santé, à Loos-en-Gohelle, de 9h à 17h, formation pour apprendre les bons gestes dans l'habitat au Groupement régional de promotion de la santé. *Renseignements : tél. : 03 20 31 71 57 ou postmaster@appanpc.fr.*

6 octobre

Suisse : la décroissance, utopie du 21e siècle, au Rolex Learning Center, EPFL, à Lausanne, table-ronde avec Paul Ariès (politologue), Bertrand Méheust (sociologue) et Dominique Bourg (philosophe, Unil), animée par Romain Felli (politologue, Unil). *Contact : www.roc-ge.ch.*

Paris : les femmes et leur histoire, 19h, rencontre avec Geneviève Fraisse à l'occasion de la nouvelle édition de son livre. *Librairie Violette & co, 102, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 01 43 72 16 07, www.violetteandco.com.*

Angers : cercle de silence, à 18h, place du Pilori, une heure de silence pour demander l'arrêt des poursuites contre les sans-papiers. *Ligue des droits de l'homme 49, 22, rue du Maine, 49100 Angers.*

7 octobre

Rhône : rencontre Habicoop, à 19h, à Vaulx-en-Velin, présentation des projets de coopératives d'habitat de l'agglomération lyonnaise. *Habicoop, c/o Urscop, 74, rue Maurice-Flandin, 69003 Lyon, tél. : 04 72 36 28 93, www.habicoop.fr.*

8 octobre

Ille-et-Vilaine : 19e salon Ille-et-bio, 8 au 10 à Guichen, 270 exposants, nombreux ateliers, 40 conférences dont le samedi : La nef, une coopérative de finance solidaire (14h30), L'agenda 21, programme d'action (16h30), démantèlement des centrales nucléaires (16h30), et le dimanche : Plan climat, du discours aux actes (11h), Slow food (11h), biodiversité : des solutions locales (11h), la construction en paille (14h), l'eau et notre santé (14h30), pour un monde où l'argent ne règnerait pas en maître (14h30), les additifs alimentaires (14h30), la dette climatique du Nord et la dette du Sud (14h30), défendre la biodiversité, c'est défendre les hommes (16h30), Villes en transition (16h30), Enercoop (16h30)… . *Association Culture bio, 43, rue Fagues, 35580 Guichen, tél : 02 99 52 02 90, www.culturebio.org.*

Drôme : phyto-épuration et toilettes sèches, gestion des déchets au quotidien, épuration et digestion des matières solides. *Les Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél. : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com.*

9 octobre

Bas-Rhin : construction paille et enduits de terre, à 10 h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Loire atlantique : alimentation et cuisine saine, 9 et 10 à la Maison autonome, stage avec Jean Briffaut, naturopathe. *La maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-rivière, tél. : 02 40 07 63 68, www.heol2.org.*

Loire-atlantique : stage de phyto-épuration 9 et 10 à Dreffeac. *Pour plus d'info : medioterraque@yahoo.fr, tél. : 02 99 90 21 20.*

Haute-Vienne : 10 ans de Contre-champs, à Saint-Julien-le-Petit. Fête de l'association culturelle *Contrechamps, Trasrieux, 87460 Saint-Julien-le-Petit, tél. : 05 55 69 13 18, assocontrechamps@wanadoo.fr.*

Belgique : chauffage bois et confort thermique, à 9h30 au siège de Nature & progrès, intervention de Jean-Pierre Gillis et Vincent Foret, autoconstructeurs. *Nature & progrès, 520, rue de Dave, B 5100 Jambes, tél. : 081 32 30 67, bioconstruction@natpro.be.*



Loire-Atlantique : 7e fête des jardins naturels, au Clion-sur-Mer (près de Pornic). Thème de l'année : la

Si vous désirez présenter S!lence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter : 04 78 39 55 33 (Béatrice, le mardi et le jeudi de préférence)

agenda

10 octobre

Partout : Action 350, le 10.10.10, journée mondiale pour demander des engagements en faveur du climat et pour redescendre de 390 ppm de CO_2 dans l'atmosphère aujourd'hui à 350, seuil qui selon les scientifiques stopperait l'élévation de température du globe. Les projets d'action sont référencés sur *www.350.org.*

biodiversité au jardin. Bourse aux graines et plantes. Fabrication de gîtes et de nichoirs. Vente de végétaux et de produits bio. Stand jardin naturel. Expos. Restauration sur place. Entrée libre. *Association Hirondelle, tél. : 02 51 74 02 62, http://hirondelle.pornic.free.fr.*

Ariège en Bio, à Saint-Lizier, 130 exposants dont 70 producteurs locaux, autour de l'agri bio, la protection de l'environnement, les énergies renouvelables et l'écohabitat. Village associatif. *Civam bio 09, Cottes, 09240 La Bastide-de-Sérou, tél. et Fax : 05 61 64 01 60, www.bioariege.fr.*

11 octobre

Hautes-Alpes : plâtre écologique, 11 au 15, stage théorique et pratique. *Le Gabion, domaine du Pont-Neuf, route de Saint-André, 05200 Embrun, tél. : 04 92 43 89 66, www.legabion.org.*

Brest : 9e festival intergalactique de l'image alternative, 11 au 16, programme sur *www.festival-galactique.infini.fr.*

12 octobre

Drôme : auto et éco-construction, 12 au 15, visite des réalisations sur le site, exposé des principes, questions-réponses, chantiers. *Les Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél. : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com.*

Partout : arrêt Total ! Du 12 au 16, les réseaux internationaux Global Minga et Climate Justice Action appellent à des actions pour sortir de la dépendance du pétrole et lutter contre le réchauffement climatique. En France, une action Arrêt Total ! est organisée le 16 octobre à l'initiative des participants au Camp action climat. *Infos : www.campclimat.org.*

Bas-Rhin : fabriquer ses produits d'entretien ménager, à 14 h, formation à l'association Graine, à Haguenau, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Paris : pas de pub à la télé, 11-12h, espace Champerret (Porte de Champerret, 17e), heure de silence pour la campagne du Man "Télévision : pas de publicité à destination des enfants". *Man, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris, tel : 01 45 44 48 25, www.nonviolence.fr.*

14 octobre

Lyon : expédition de S!lence. 14 et 15. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.

Lille : coopération et paix, à 19h au café citoyen, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, débat autour de la coopération dans la société, le penser ensemble. *Le pas de Côté, Mres, 23, rue Gosselet, 59000 Lille, tél. : 03 20 52 18 48 ou contact@lepasdecote.org.*

Toulouse : violences conjugales, à 17h45, café citoyen de l'Ifrass, Institut de formation recherche en animation sanitaire et sociale, projection du film Ouvrez la cage de Florence Dottin suivi d'un débat animé par Vanessa Watremez, sociologue. *Ifrass, 2bis, rue Emile-Pelettier, BP 44777, 31047 Toulouse cedex 1, tél. : 05 34 63 89 40, www.ifrass.net.*

15 octobre

Bas-Rhin : initiation ossature bois, à 9 h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Paris : cercle de silence, de 18h30 à 19h30, place du Palais-Royal, Paris 1er pour demander une autre politique en faveur des sans-papiers. *RESF, Réseau éducation sans frontière, www.educationsansfrontieres.org.*

Paris : Elles vivaient d'espoir, à 19h, rencontre avec Isabelle Sentis et Claudie Hunzinger, auteures de romans. *A la librairie Violette & co, 102, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 01 43 72 16 07, www.violetteandco.com.*

16 octobre

Seine-Maritime : Arrêt Total, à Gonfreville-l'Orcher, près du Havre, à l'occasion de l'appel des réseaux internationaux Global Minga et Climate Justice Action pour des actions directes pour la justice climatique, le Camp action climat organise le blocage de la plus grande raffinerie pétrolière de France, appartenant à Total, près du Havre. Un campement aura lieu à partir du 9. *Pour plus d'informations : www.campclimat.org.*

Drôme : biodiversité, à quoi sert-elle ? Comment la préserver. *Les Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél. : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com.*

Paris : festival du livre et de la presse écologique, 16 et 17 à La Bellevilloise (19, rue Boyer, Paris 20e, M°Gambetta), thème de l'année : la biodiversité. *Le Felipe, Maison des associations, Boîte n° 9, 15, passage Ramey, 75018 Paris, tél. : 09 71 37 10 93, www.festival-livre-presse-ecologie.org.*

Bas-Rhin : fabriquer ses produits d'entretien ménager, à 14 h, formation à Saint-Pierre-Bois, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Morbihan : pique-nique végétarien, à Plescop avec discussions sur les droits des animaux, les aspects sociaux et environnementaux du végétarisme, etc. *Ugo, veg56@voila.fr.*

Rhône : crémaillère d'Oïkos, à partir de 9h, 19 rue Joseph-Desbois, à Meyzieu (ligne T3 arrêt Meyzieu-gare). 9h45 : conférence "la terre, un matériau de construction d'avenir", 10h15 : visite des locaux et de nichoirs à abeilles, démonstration d'une presse à brique en terre crue. Déjeuner festif. *Inscription : tél. : 04 78 94 09 65 ou info@oikos-ecoconstruction.com.*

17 octobre

Saône-et-Loire : Gaec de Saint-Laurent, journée portes ouvertes sur l'une des plus grandes fermes en biodynamie. *GAEC Saint-Laurent, 71250 Château, tél. : 03 85 59 05 92.*

Journée du refus de la misère, partout, nombreuses actions. A Paris, rassemblement au parvis des Droits de l'homme, au Trocadéro coordonné par *Atd-Quart-monde, www.atd-quartmonde.fr.*

Toulouse : Foire bio, de 9h30 à 18h, à Tournefeuille La Ramée. Thème de l'année : produire et consommer autrement", entrée gratuite. *Erables 31, Ensemble pour représenter l'agriculture biologique, locale, Ecologique et solidaire, Magali : 05 67 08 58 40, www.erables31.org.*

18 octobre

Pas-de-Calais : faciliter l'accès à la terre pour une agriculture de proximité, à 19h30 à Saint-Paul-sur-Ternoise, conférence sur les questions d'accession à la terre et de souveraineté alimentaire, animée par *Terre de liens Nord-Pas-de-Calais, tél. : 03 20 74 43 83, www.terredeliens.org.*

19 octobre

Hautes-Alpes : plomberie et chauffage, 19 au 22, stage théorique et pratique. *Le Gabion, domaine du Pont-Neuf, route de Saint-André, 05200 Embrun, tél. : 04 92 43 89 66, www.legabion.org.*

20 octobre

Paris : Que font les rennes après Noël ?, à 19h, rencontre avec Olivia Rosenthal, auteure de ce roman. *A la librairie Violette & co, 102, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 01 43 72 16 07, www.violetteandco.com.*

Manche : Mange ta soupe ! 20 au 24, à Carentan, 2e édition avec cinq axes : fête et convivialité, solidarité, éco-responsabilité, santé, patrimoines et cultures. *Mange ta soupe ! 17, rue de l'Yser, 50500 Carentan, tél. : 02 33 54 24 79.*

21 octobre

Valence : Surtout, n'en oubliez aucun ! 21 octobre au 27 février, au Centre du patrimoine arménien, exposition sur les bandes-dessinées qui traitent de la question des différents génocides. *Centre du patrimoine arménien, 14, rue Louis-Gallet, 26000 Valence, tél. : 04 75 80 13 00, www.patrimoinearmenien.org.*

22 octobre

Bas-Rhin : construire ou rénover en chanvre, à 9 h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Toulouse : consommation responsable, à 12h15, ouverture d'une l'exposition sur le sujet à *l'Ifrass, 2bis, rue Emile-Pelettier, BP 44777, 31047 Toulouse cedex 1, tél. : 05 34 63 89 40, www.ifrass.net.*

23 octobre

Drôme : journée jardinage, initiation à l'agro-écologie, découverte des plantations. *Les Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél. : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com.*

Drôme : utilisation d'un compteur Geiger, 14h à 18h, comprendre les différents types de rayonnements, faire des comptages, interpréter les résultats, évaluer les risques… *Crii-Rad, Le Cime, 471, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél. : 04 75 41 82 50, www.criirad.org.*

Bas-Rhin : apprivoiser ses peurs avec les fleurs de Bach, à 10 h, formation à Sparsbach, *Ecotidienne, Lydia Christmann, 15, rue Principale, 67370 Sparsbach, tél. : 03 88 89 20 83, www.ecotidienne.fr.*

Loire atlantique : visite des installations autonomes, à 15h, à *La maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-Rivière, tél. : 02 40 07 63 68, www.heol2.org.*

Lyon : Bookchin et l'écologie sociale, à 15 h, débat avec Vincent Gerer et un membre de Los Arenalejos (Espagne) au *CEDRATS, 27, montée Saint-Sébastien, 69001 Lyon, tél. : 04 78 29 90 67.*

Indre-et-Loire : écochantiers en écohabitats, 23 et 24, dans tout le département, portes ouvertes d'écohabitats autoconstruits. Explications sur les techniques mises en œuvre. Sur inscription et gratuit. *Alter'énergies, La Gabillère, 37250 Veigne, tél. : 02 47 26 46 03, www.alterenergies.org.*

Nancy : 4e rencontres internationales de l'éducation citoyenne, 23 au 1er novembre. Thème : Comment dans la société d'aujourd'hui nos actions peuvent-elles permettre à chacun d'être acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire ? *RECIT, Réseau des écoles de citoyens, 15, avenue Robert-Fleury, 78220 Viroflay, tél. : 06 67 05 58 95, www.recit.net.*

24 octobre

Loire atlantique : projet de vie, projet de maison, à la Maison autonome, stage avec Patrick et Brigitte Baronnet. *La maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-rivière, tél. : 02 40 07 63 68, www.heol2.org.*

Loire atlantique : jardinage, compost et toilettes sèches, à la Maison autonome, stage avec Eric Sabot, auteur du livre La pratique du compost et des toilettes sèches. *La maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-rivière, tél. : 02 40 07 63 68, www.heol2.org.*

Alpes-Maritimes : plantes et huiles essentielles, à 9h30, parking à l'entrée du village de la Tour-sur-Tinée, visite de la ferme des Senteurs où sont produites des huiles essentielles de qualité, bio ou sauvages. *Réservation : Thibault Coppin, tél. : 06 69 21 50 31, thib_8@hotmail.com.*

25 octobre

Hautes-Alpes : chauffe-eau et chauffage solaire, 25 au 27, stage théorique et pratique. *Le Gabion, domaine du Pont-Neuf, route de Saint-André, 05200 Embrun, tél. : 04 92 43 89 66, www.legabion.org.*

27 octobre




Hautes-Alpes : la chaux dans le bâti ancien et l'écoconstruction, 27 au 29, stage théorique et pratique. *Le Gabion, domaine du Pont-Neuf, route de Saint-André, 05200 Embrun, tél. : 04 92 43 89 66, www.legabion.org.*

Deux-Sèvres : 26e Festival de Ménigoute, 27 au 1er novembre, festival international du film ornithologique, quarante films présentés, festival off, salon d'art animalier, sorties nature… *Association Mainate, 16 bis, rue de Saint-Maixent, BP 5, 79340 Ménigoute, tél. : 05 49 69 90 09, www.menigoute-festival.org.*

Corse : 19e festival du vent, 27 au 31 à Calvi, rencontres débats : micro-crédits et banques solidaires, la chimie propre une utopie, ville durable, écoquartiers mythe ou réalité, Corse : objectif énergie, biopiraterie… Projections de films, concerts, arts de rue, plasticiens, village des maisons vertes… *Les amis du vent, La petite folie, chemin de Grottazadda, 20260 Calvi et Festival du vent, 22, rue de Douai, 75009 Paris, tél. : 01 53 20 93 00, www.lefestivalduvent.com.*

28 octobre

Palestine : forum mondial de l'éducation, 28 au 31. *Pour participer ou soutenir : www.reseau-ipam.org/spip.php?article1937/*

Toulouse : produire et agir dans l'économie solidaire, à 17h45, café citoyen de l'Ifrass, Institut de formation recherche en animation sanitaire et sociale, débat avec l'Adepes, dans le cadre de la quinzaine de l'économie solidaire. *Ifrass, 2bis, rue Emile-Pelettier, BP 44777, 31047 Toulouse cedex 1, tél. : 05 34 63 89 40, www.ifrass.net.*





agenda

Drôme : radioactivité et radioprotection, 9h à 18h, notions de base sur la radioactivité, détection des rayonnements, manipulation des appareils de mesure, effets sanitaires, mode d'exposition et risques, normes en vigueur… *Crii-Rad, Le Cime, 471, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél. : 04 75 41 82 50, www.criirad.org.*

30 octobre

Chartres : Système d'échanges local, de 15h à 17h, salle D5 des Abbayes Saint-Brice, rencontre avec les adhérents et les sympathisants. *Chartres en Sel, 6, rue Nicochet, 28000 Chartres, chartresensel.forumserv.com/index.php.*

Jour de la nuit, actions un peu partout pour dénoncer la pollution lumineuse et demander le retour à la nuit noire. 400 événements en France. *Agir pour l'environnement, contact@jourdelanuit.fr, tél. : 01 40 31 34 48, www.jourdelanuit.fr.*

31 octobre

Pyrénées-Orientales : 3e foire aux plantes et nature, à Prades. Pépiniéristes, acteurs de la culture bio, associations de défense de l'environnement, restauration bio, fanfare, concert en soirée. *Association Herbes Folles, lieu-dit Corbiac 66500 Mosset, tél. : 06 66 07 42 45, 06 33 18 90 11, 06 16 53 98 96, herbesf@yahoo.fr.*



annonces

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés. Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées en page "Quoi de neuf", page 2. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 e en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Entraide

■ **Lot-et-Garonne.** Nous avons un hangar à construire, une hutte à refaire, un bâtiment à rénover, un jardin et un verger bio à suivre. Nous cherchons des volontaires pour aider et proposons la transmission de nos savoirs. Nous pouvons envisager l'embauche d'un bon bricoleur en contrat aidé. *http://lecampdugeai.free.fr, tél : 05 53 40 72 24 ou 06 32 86 98 11.*

Agir ensemble

■ **Ami-e-s de S!lence.** Pour inviter tous/toutes ceux/celles qui mettent ou veulent mettre en pratique l'écologie, les alternatives et la non-violence, à se rencontrer, se retrouver, partager sur un camp autoconstruit et autogéré du 20 juillet au 3 août 2011, cherchons au sein d'un collectif alternatif, un terrain pouvant accueillir 100 à 300 personnes, avec accès à l'eau potable. En échange, nous offrons nos bras et nos cœurs pour un chantier participatif. Réponse souhaitée avant la fin octobre à *carolinemaisonneuve@free.fr, tél. : 06 87 36 06 44.*

■ **Relation humaine.** Nous travaillons au projet d'une rencontre annuelle sans alcool, au camp du Geai, vers la troisième semaine de juillet 2011, d'une durée d'une semaine, sur le thème de "la relation humaine". Ce sujet englobe la dynamique de libération et les méthodes de communication en couple, en groupe et en communauté, comment sortir des règles donc de la répression, pratiquer l'écoute aux émotions et l'empathie au quotidien. Nous proposons une rencontre cet automne avec les personnes intéressées pour développer ce projet. *http://lecampdugeai.free.fr, tél. : 05 53 40 72 24 ou 06 32 86 98 11.*

■ **Lot-et-Garonne.** Nous démarrons cette année une école parentale hors contrat, "école de la vie, par la vie". Cela se passe à Courbiac sous une yourte. Enfants et parents bienvenus. *http://lecampdugeai.free.fr, tél. : 05 53 40 72 24 ou 06 32 86 98 11.*

■ **Aube-Yonne.** Souhaite rencontrer des adeptes de la simplicité volontaire dans la région de Tonnerre pour organiser rencontre/discussion. *Tél. : 03 25 43 92 26, ombellesasso@gmail.com.*

■ **Isère.** Education alternative. Création d'une maternelle alternative autour de l'école Primevère (primaire + collège depuis 2009), aux alentours de La Côte-Saint-André. Ouverture prévue pour septembre 2011. *Renseignements : 06 82 48 47 39, www.ecole.primevere.org.*

■ **Ekoprojet** est un projet de portail internet d'assistance à la réflexion et aux rencontres qui permette de partager des expériences, structurer la réflexion individuelle puis collective de groupes projets, permettre à des personnes aux envies similaires de se rencontrer pour constituer des groupes cohérents, suivre et ré-évaluer périodiquement les expériences menées... Les moyens seront ceux d'une équipe, au départ bénévole, qui va compiler les outils existants. Quelles que soient vos compétences, contactez-nous après avoir consulté *fr.ekopedia.org.*

Vivre ensemble

■ **Lot.** Eco-hameau démarré (SCI Le hameau d'Andral) cherche partenaires, en particulier familles avec enfants, pour agrandir le groupe (12 foyers) et vivre une citoyenneté active, solidaire, écologique. Permis d'aménager accepté. Propose 1) parcelles contre parts de SCI pour construire des maisons bioclimatiques regroupées par petits îlots ; 2) maison commune et espaces collectifs ; 3) mutualisation des savoirs et des compétences. Journée portes ouvertes : le 24 octobre. Précision sur *http://ecohameaudandral.over-blog.org ou tél. : 04 90 32 34 42.*

■ **Aveyron.** Je propose une co-habitation dans maison individuelle à Millau en échange d'aide aux tâches physiques et jardinage. *mer@no-log.org.*

Rencontres

■ Agé de 39 ans, je ne suis pas croissant, fumeur, ni buveur, mais je suis bénévole maraîcher en Amap et acteur de la culture haute-bretonne évolutive. Amie de 30 à 50 ans, voudrais-tu partager une vie d'amour dans la décroissance raisonnable, sans enfants (bien que les respectant), sur Rennes-Métropole. *Tél. : 02 23 41 69 50.*

■ **Réf. 383.01.** J. F. 42 ans, sans enfant, intéressée par les idées défendues dans S!lence, essayant de mettre en accord ces idées et son mode de vie, aimant lire, regarder de bons films et randonner, non-fumeuse, cherche J. H. mêmes idées et goûts, avec un cœur et un esprit ouverts pour relation de qualité. Lettre détaillée souhaitée. *Ecrire à la revue qui transmettra.*

Emploi

■ **Tarn-et-Garonne.** Suite séparation, cherche associé(e) sur une ferme en agriculture biologique. Production de pommes et raisins de table, petit élevage Salers. A développer autre atelier. Esprit libre et collectif. *Philippe Miocque, tél. : 06 31 46 13 45.*

Immobilier demande

■ Gilles Bernier, paysan jardinier, cherche terre dans une commune dont les éluEs acceptent d'accueillir yourtes d'habitation, maraîchage et pain bio. *Contact : 06 75 47 83 56.*

■ Berger-chevrier, avec troupeau, 6 enfants, cherche hameau ou village à l'abandon, avec 50 à 500 ha de terrain, même en friche, pour élevage bio. *Bedessem Serge, tél. : 05 65 49 69 17 ou 06 31 41 12 54.*

■ **Alpes-de-Haute-Provence.** Famille de 3 cherche terrain pour installer une yourte les 6 mois de belles saisons. Idéal avec une vielle bâtisse à retaper pour un atelier de sérigraphie traditionnelle et possibilité de potager bio. Engagement sérieux sur plusieurs années. *Tél. : 06 49 23 66 32 Sophie.*

■ **Dordogne.** Je cherche un lieu pour m'installer en yourte. Je voudrais louer une parcelle à quelqu'un possédant un grand terrain. Recherche d'autonomie, recyclage des eaux de pluie, panneau solaire, toilettes sèches, mon installation ne nécessiterait aucun aménagement. *Contactez Anne, plutôt le soir, tél. : 05 57 46 50 49.*



D. R.

Les Octovales : Un tour du monde de la paix

▲ *Marche pour la paix à Angers en 2009 avec l'imam Ashafa et le pasteur James, anciens ennemis lors du conflit armé du Nigeria.*

En octobre 2010, dans le Maine-et-Loire, la Sarthe et en Loire-Atlantique aura lieu pour la troisième année un festival au nom étrange : les Octovales. On y parle de paix mais attention : d'Angers ! Silence a demandé à Gilles Changeon, son initiateur, de quoi il s'agit.

Les informations dans les grands médias nous font habituellement faire le tour du monde de la guerre. Ici, c'est à un tour du monde de la paix que nous convient les organisateurs du festival des Octovales, à Angers. En 2008, c'était l'Inde qui était à l'honneur avec la présence de Rajagopal[1] et d'un arrière-petit-fils de Gandhi. En 2009, c'était l'Afrique, avec le témoignage de l'imam Ashafa et du pasteur James qui s'étaient combattus durant le conflit armé du Nigéria avant d'entamer ensemble une démarche de réconciliation. En 2010, ce sera l'Amérique Latine, puis l'Amérique du Nord (2011), l'Europe (2012), l'Asie, enfin le Proche-Orient. Ce sont également des thématiques différentes qui sont touchées à chaque fois : les droits des plus pauvres et des sans-terre, la paix interreligieuse, la solidarité intergénérationnelle en 2010 avec la présence d'Albeiro Vargas, ce Colombien qui depuis qu'il est enfant aide les jeunes de son quartier à s'organiser pour s'occuper des personnes âgées délaissées.

Sur les pas de Gandhi

A l'origine de ce tour du monde angevin, Gilles Changeon. Gandhien de cœur, c'est en Inde en 2008 qu'il rencontre deux personnes qui le marquent : Anand Gokani, arrière-petit-fils du Mahatma, et Rajagopal. Instituteur en ZEP, Gilles se trouve alors en disponibilité. Il est révolté par les injustices vécues par les jeunes des banlieues où il a travaillé. "Il y a une stigmatisation des ados des quartiers, sur la couleur de peau, sur l'âge", explique-t-il. "Un jeune noir musulman d'un quartier est trois fois plus stigmatisé qu'un autre". Alors pourquoi ne pas organiser un festival pour transformer ces constats en changement constructif ? L'association "La Paix en marche" est créée en 2008. Aujourd'hui, une vingtaine de membres actifs y travaillent toute l'année pour organiser l'évènement.

Contrecarrer la culture de violence

Le but de cette initiative est de "contrecarrer la culture de violence qui monte dans les pays occidentaux". "Aujourd'hui, la violence se banalise, par les vecteurs médiatiques en particulier". Le festival est tourné prioritairement vers la jeunesse, à travers témoignages, conférences, mais aussi concerts et fêtes. L'an dernier il y a eu 1200 lycéen(ne)s touché(e)s dans le cadre de leur classe. En 2010, il y en aura 4000.

Cette année un "festival off" est organisé : il est vu comme un "sas pour que toute association avec ses différences puisse profiter du festival pour faire des actions en complément du programme". Par exemple, se tiendra une assemblée interreligieuse avec des bouddhistes tibétains.

Ne pas faire mentir les pierres

Chaque année, les Octovales étendent leur territoire d'activité un peu plus loin vers l'Ouest. Mais en fait, pourquoi "Octovales" ? Car le festival est organisé chaque année autour du 2 octobre, date anniversaire de la naissance de Gandhi et journée internationale de la non-violence.

Pour 2012, en lien avec la grande marche pour les droits *Jan Satyagraha* organisée en Inde par Ekta Parishad, *La Paix en marche* organisera avec d'autres partenaires une marche *Jan Ouest* qui partira du Croisic et aboutira à Paris sur le parvis du Trocadéro. Là même où Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD-Quart monde, scella en 1987 la dalle qui proclame : "Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré".

André Croutant ■

Les Octovales 2010 auront lieu du 30 septembre au 8 octobre 2010 à Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Nantes… Une marche intergénérationnelle pour la paix aura lieu le 2 octobre à Angers en présence d'Albeiro Vargas, Colombien engagé dans la solidarité avec les personnes âgées. Pour en savoir plus : *Centre Robert-Schuman, 12 boulevard Robert-Schuman, 49100 Angers, www.lesoctovales.org/octovales2010, lapaixenmarche@live.fr.*

Non-Violence XXI soutient financièrement les Octovales. Non-Violence XXI est un fonds associatif entièrement dédié au financement d'une culture de non-violence, notamment dans les actions citoyennes, militantes, politiques…

Non-Violence XXI soutient la non-violence : soutenez Non-Violence XXI en faisant un don !

114, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél : 01 45 48 37 62, http://nonviolence21.com.

1. Rajagopal est l'un des animateurs du mouvement d'inspiration gandhienne Ekta Parishad. Voir les entretiens dans *Silence* n°374 et 375.



D. R.

L'entrepôt de "3 ptits pois" est ouvert le mardi après-midi de 14h30 à 19h30 et du mercredi au samedi de 11h à 20h30.

"3 ptits pois" en bas de chez soi

Vous rêviez d'un dépôt d'épicerie en bas de chez vous disponible à toute heure du jour et de la nuit et proposant des produits du quotidien bios, équitables et locaux à des prix abordables ? Ce rêve est devenu réalité pour les habitants du Grand Lyon.

Depuis le début de l'année, des épiceries d'un nouveau genre fleurissent dans les quartiers lyonnais. On en compte onze début septembre 2010. "Ouvertes" vingt-quatre heures sur vingt quatre dans le sous-sol d'un immeuble ou sous la charpente d'un toit, elles proposent des produits bios, locaux et équitables. Ici pas de marchand, les clients s'autogèrent. Seules dix à vingt personnes vivant le même quartier ou le même immeuble en détiennent le sésame.

A l'origine du projet : *Trois ptits pois.* Cette nouvelle coopérative bio et locale de distribution sur le Grand Lyon s'occupe de l'intendance. Julien et Olivier, les deux entrepreneurs salariés, achalandent une fois par mois les étagères des micro-magasins de produits bios et locaux que les usagers auront sélectionnés parmi plus de cinq cents références. *"Comme la livraison est mensuelle, nous ne fournissons que des produits secs comme des céréales ou de la farine. Rien de frais"*, précise Olivier.

Les "auto-épiciers" ont accès au "garde-manger collectif" à toute heure du jour et de la nuit. Ils ne prennent plus leur voiture pour se rendre au supermarché du coin et ne subissent plus les files d'attente interminables à la caisse. Ils descendent au coin de la rue ou montent au grenier pour acheter leur shampoing cheveux normaux ou leur kilo de musli. Ils notent leur achat sur la feuille de consommation et règlent la somme due à la fin du mois. *"Créer un micro-magasin permet aux personnes de se réapproprier quelque chose, d'être plus indépendantes du système"*, souligne Olivier.

"Chez Gérard"

Gilles, participant depuis six mois, a tout de suite adhéré au projet du micro-magasin dans son immeuble. *"Je suis arrivé à Lyon en décembre et des réunions pour monter le magasin avait déjà eu lieu entre les voisins. Je me suis naturellement greffé au groupe pour faire partie de l'aventure"*, explique le jeune homme de trente-trois ans. Une manière de rompre l'isolement du nouvel arrivé et de respecter ses valeurs et ses convictions. *"J'ai toujours été préoccupé par les questions environnementales et sociales"*, explique-t-il, *"J'aime consommer des produits issus de l'agriculture biologique pour conserver une bonne hygiène de vie et respecter l'environnement"*. Le bio n'a pas été le seul déclencheur. *"J'apprécie l'effort que fait "3 ptits pois" pour se fournir dans la mesure du possible localement. Cela me permet de participer à la dynamique du tissu économique local"*, poursuit le coordinateur de projet dans l'environnement en recherche d'emploi.

Quelques ajustements ont été nécessaires avant l'ouverture du premier micro-magasin autogéré de France. *"Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour mieux nous connaître, écrire la charte de fonctionnement de l'épicerie, aménager la cave pour stocker la marchandise en toute sécurité et choisir les produits qui trôneraient sur les étagères"*, se rappelle Gilles.

"Chez Gérard" a reçu ses premiers clients en mars dernier dans la cave de l'immeuble. Quatre mois plus tard, les usagers demeurent toujours autant enthousiastes. *"Au delà des aspects sociaux et environnementaux c'est quand même pratique d'avoir un magasin à domicile"*, se réjouit le jeune homme, *"si en pleine nuit j'ai envie d'un plat de pâte et que je n'en ai plus en réserve pas de panique. Je descends avec ma lampe de poche [le local n'est pas équipé d'électricité] et achète mon paquet."* La petite épicerie à demeure a surtout permis de resserrer les liens entre les habitants de l'immeuble. Il n'est pas rare que les dix "épiciers" indépendants se réunissent pour un apéritif entre amis ou une soirée jeux. Une première révolution dans le monde de consommation actuel.

"3 ptits pois" tisse une toile

Au-delà de proposer un mode de consommation alternatif, "3 ptits pois" s'attache à être bio, local et solidaire. Des engagements illustrés par "l'ethiquette 3 ptits pois". Chaque produit vendu par la coopérative est estampillé d'un graphique en toile d'araignée. *"Il permet de comprendre le produit en un coup d'œil"*, explique Olivier. Les deux entrepeneurs salariés passent au crible quatre critères : l'éthique, le label, l'emballage et la distance parcourue par la marchandise avant d'arriver sur les étals du micro-magasin ou de l'entrepôt ouvert au public dans le septième arrondissement de Lyon.

■ **3 ptits pois,**
59, rue Chevreul, 69007 Lyon,
tél. : 09 54 18 54 64,
www.3ptitspois.fr.

D'autres initiatives assez similaires à 3 p'tits pois sont en cours de constitution dans d'autres régions :

■ Association Les Clairons
Chloé Grassi
6, rue des Trois-Piliers
31000 Toulouse
lesclairons@gmail.com

■ Epicerie Itinérante région Quilly
Béatrice Panhaleux et Cécile Aupiais
46, rue André-Chénier
44600 Saint-Nazaire
epicerieitinerante@hotmail.fr



D. R.

Pour monter l'épicerie conviviale, District solidaire s'est appuyé sur la complémentarité des compétences des deux porteurs de projet, Julien (assis) et Olivier.



D. R.

"3 ptits pois" propose plus d'une centaine de références en magasin.

Chaque critère est noté sur cinq. Plus la note est élevée mieux c'est. Ainsi, un produit *Nature et Progrès* en vente directe sans emballage et ayant parcouru moins de 100 km sera noté cinq sur cinq pour l'ensemble des critères. A l'inverse, une marchandise non labellisée, suremballée et venant de l'autre côté du monde n'obtiendra qu'un point sur cinq et aura peu de chance de se retrouver dans le catalogue de "3 ptits pois". *"Avec "l'éthiquette" nous savons exactement d'où viennent les produits que nous consommons. Dans le système traditionnel, il est rare de trouver quelqu'un dans les allées des magasins pour nous renseigner sur l'origine des marchandises"*, remarque Gilles.

Bio et abordable

Cet engagement équitable ne perce par pour autant le porte-monnaie des clients. "3 ptits pois" pratiquent des prix en moyenne 10 à 15 % moins chers qu'une épicerie biologique traditionnelle. *"Notre objectif est de démocratiser le bio"*, revendiquent-ils. *"Nous voulons proposer des produits de qualité et abordables. Nous envisageons même de pratiquer des prix sociaux"*, renchérit Olivier. Leurs secrets ? La vente en vrac et une marge unique. Le son d'avoine est emballé dans du papier kraft. Les clients remplissent eux même des bocaux recyclés de pâte à tartiner artisanale.

Un système qui ravit les clients toujours plus nombreux. Stéphane et Christelle viennent régulièrement se réapprovisionner en céréales à la rue Chevreul : *"Nous cherchions depuis longtemps une épicerie bio qui fasse du vrac pour que l'on puisse acheter les quantités dont nous avions besoin et à moindre coût. Un jour nous sommes passés devant "3 ptits pois", nous avons poussé la porte et nous y sommes restés."*

Marie-Cécile Chevrier ■

Petits pois à petits pas

Au mois de février 2010, "3 ptits pois" germait sur le trottoir de la rue Chevreul à Lyon. La vitrine annonce la couleur : il s'agit d'une épicerie conviviale. Conviviale par le sourire qui éclaire le visage des deux entrepreneurs salariés dès qu'un client pousse la porte. Conviviale par son histoire.

Chez "3 ptits pois", la solidarité est au cœur des préoccupations et ce depuis son origine. Tout commence dans les bureaux de District solidaire. *"Cette association est un générateur d'entreprise économique, social et coopératif"*, explique Olivier. En clair, elle imagine un système économique qui permettrait aux salariés de s'épanouir, de préserver l'environnement et de traiter le client comme ils aimeraient l'être. C'est à partir de ces principes que les membres de l'association ont imaginé le projet d'un réseau de micro-magasins.

Le plan d'entreprise écrit, l'association lance un appel à porteur de projet. Olivier, entrepreneur et Julien, ingénieur Insa, seront les premiers entrepreneurs made in District solidaire. *"Il nous aura fallu presque six mois pour compléter le Business plan et le façonner à notre image"*, se rappellent-ils.

Les deux jeunes hommes ne veulent pas limiter l'aventure à des micro-magasins mais également ouvrir une épicerie bio pas comme les autres. Elle sera 20 à 30 % moins cher. Son statut : une coopérative ouvrière adhérente d'Oxalis, coopérative d'activité[1]. Le fonctionnement est le même que celui d'une Sàrl sauf qu'ici chaque salarié détient le même pouvoir décisionnel et reçoit la même part de dividende. *"Cette vision collective de l'entreprise permet d'être plus dynamique. Les idées s'enrichissent d'un petit bout de chacun et sont ainsi plus pérennes"*, explique Olivier.

Ils trouvent un local dans le septième arrondissement de Lyon et l'aménagent grâce à de l'huile de coude et la bonne volonté de certains de leurs amis. Il ne manque plus que le nom pour faire de ce projet une réalité. A la manière des télé réalité, le patronyme est soumis au vote sur Internet. L'humour l'emportera avec "3 ptits pois". Quant au slogan, "Un petit pois pour moi, un grand pas pour l'humanité", il aura suffit d'un trajet en bus pour le trouver. Il veut tout dire : le simple fait d'acheter des petits pois bio, locaux et équitables fera avancer l'humanité dans le bon sens.

Marie-Cécile Chevrier ■

1. reportage dans le n°364.



Non seulement, le nucléaire a été interdit de débat, mais depuis, le gouvernement essaie de relancer sa filière au niveau international tout en pénalisant le solaire et l'éolien en France.

Grenelle de l'environnement : tout ça pour ça ?!

Fin octobre 2007, l'Etat, les collectivités locales, les syndicats et certaines associations se réunissaient afin de sceller "les accords du Grenelle". De là naissaient deux cent soixante huit engagements marquant une véritable rupture... en matière de radicalité et de positionnement associatif !

Trois ans plus tard, à l'issue de la procédure législative, il est nécessaire de tirer les enseignements de cette grand-messe de l'écologique hors-sol. Un bilan nécessaire afin de refermer le petit livre vert pale du Grenelle et éviter de revivre une fois encore une vaste entreprise d'instrumentalisation du secteur associatif ! En effet, en discutant avec un pouvoir qui avait les mains dans le béton de l'EPR et bientôt les pieds dans le bitume de l'A65, certaines associations ont accepté de cautionner un Grenelle du blanchiment écologique.

Trois étapes ont rythmé le processus "Grenelle". Un compromis initial qui ne laisse pas d'étonner par son peu d'ambition. Une naissance qui s'est opérée sous le regard médusé de celles et ceux qui avaient osé émettre un certain nombre de préalables (notamment sur le nucléaire, les OGM, les autoroutes et les incinérateurs…) et qui ont été priés d'aller négocier ailleurs ! L'adoption d'une première loi en août 2009, aussi littéraire qu'inopérante, qui fixe des objectifs qu'une seconde loi, votée un an plus tard, s'est attachée à ne surtout pas traduire dans le corpus législatif.

En dehors du nucléaire, qui n'a pas fait l'objet d'un accord durant le Grenelle et qui aurait amplement justifié un boycott de la part des acteurs associatifs, que reste-t-il du Grenelle ?

A celles et ceux qui fondaient encore quelques espoirs dans le Grenelle de l'environnement, l'été 2010 leur aura été fatal ! Au cœur de la période estivale, Jean-Louis Borloo présenta, en catimini, un schéma national des infrastructures de transport qui envisage la construction de neuf cents kilomètres de nouvelles autoroutes (soit une augmentation de 8% du réseau autoroutier existant) ! Nous payons comptant l'écriture diplomatique du Grenelle qui adopta le principe selon lequel *"le réseau routier et autoroutier n'augmenterait plus sauf intérêt local, problème de sécurité ou de congestion"*. Résultat : les autoroutes seront désormais des éco-autoroutes…

Dans la même veine, le projet d'aéroport prévu à Notre-Dame des Landes est présenté comme "grenello-compatible" par le ministre de l'Ecologie ! Prévu sur une zone humide et des terres agricoles, cet aéroport, s'il était *in fine* construit, participerait à l'artificialisation grandissante des espaces ruraux et périurbains que le ministère de l'Agriculture semble déplorer dans une étude publiée en juillet 2010. Celle-ci indique qu'entre 2006 et 2009, les espaces artificialisés ont progressé de 1,9 % par an, pour représenter 9% du

Non seulement le gouvernement a renoncé à interdire les pesticides, mais au contraire, il a mis en place un amendement pour préserver leurs usages. Il soutient également le développement des OGM.



territoire. Les espaces agricoles et naturels perdent 236 hectares par jour !

Sur l'éolien, les parlementaires ont adopté des amendements éolicides qui ont tué dans l'œuf une filière hexagonale déjà moribonde. Pour le Syndicat des Energies Renouvelables, *"la disposition du texte de loi Grenelle2 imposant un seuil de 5 éoliennes pour réaliser un parc éolien affecterait jusqu'à 81% des projets éoliens dans certains départements"*. Pire, les éoliennes seront à l'avenir soumises à la procédure ICPN qui concerne les installations classées comme les industries chimiques, nucléaires, stockage d'engrais ou produits explosifs... Bref, rien à voir avec le secteur éolien. Mais tout est bon pour mettre des bâtons dans les pales d'éoliennes !

Concernant les pesticides, la loi Grenelle2 a imposé, au détour d'un amendement scélérat, une analyse socio-économique afin de vérifier qu'une éventuelle interdiction d'un herbicide, insecticide ou fongicide, fut-il dangereux pour la santé, n'aurait pas d'incidences négatives… sur le bilan financier de l'agro-business !

Voiture électrique, agrocarburants, téléphonie mobile, publicité, déchets, nanoparticules… ont également fait l'objet d'un traitement de faveur dans la loi Grenelle2 ! Avec sensiblement les mêmes objectifs et résultats : simuler le mouvement avec de fausses bonnes solutions techniciennes afin de justifier les mille et une "révolutions" *sarkozistes* annoncées quotidiennement !

Parallèlement au Grenelle, l'Etat Français a décidé de construire des réacteurs nucléaires, des lignes à très haute tension, inscrit de nouveaux maïs transgéniques au catalogue des semences, homologué certains insecticides tueurs d'abeilles, inauguré un incinérateur, abandonné la contribution climat-énergie, la taxe pic-nic et la taxe poids lourds, autorisé la circulation de giga-camions de 44 tonnes, déclaré d'utilité publique un projet d'aéroport...

A l'aune des piètres résultats du "Grenelle", un constat s'impose : le Grenelle de l'environnement est une sorte de hamburger politique, formaté pour plaire au plus grand nombre, dont la consistance, le format, la couleur attirent sans pour autant rassasier. Face aux menaces environnementales, il n'est pas sérieux de laisser la parole aux bonimenteurs et croire aux propos de responsables politiques qui mélangent bons mots et mauvais remèdes. Dans un monde de saturation médiatique, le danger est de croire qu'un mot peut régler les maux…

Sarkozy qui rêvait de devenir le géant vert est trop lié aux puissances de l'argent pour pouvoir prétendre sérieusement incarner la révolution écologique. Le Grenelle ne pouvait pas déboucher sur des décisions concrètes sans rupture réelle avec *"le clan du Fouquet's". Les Boloré, Bouygues, Minc, Tapie, Bettancourt, Dassault* et consorts ne peuvent concevoir d'autres développements que celui qui a fait leur fortune. Ces éco-prédateurs ont bâti leur empire sur les ruines encore fumantes de notre planète polluée.


D. R.

Non seulement la limitation du trafic automobile n'est plus à l'ordre du jour, mais 900 km de nouvelles autoroutes sont programmées et le gouvernement envisage d'autoriser les poids lourds de 44 tonnes (contre 38 actuellement) pénalisant ainsi le rail.

Or, l'écologie ne peut être un sparadrap que l'on applique sur une plaie purulente. Pour répondre aux crises écologiques, le *greenwashing* politique que constitue le Grenelle de l'environnement est une impasse. L'exigence écologique est systémique, elle passe par une politique et des valeurs cohérentes dans le temps et dans l'espace, une articulation réelle et sincère entre le "dire" et le "faire".

Dans cette configuration, où le Chef de l'Etat doit ménager les chèvres productivistes et le chou écologique, seule la gesticulation est autorisée. De ce *bougisme* naît ce type de processus "démocratique" où l'absence de décisions réellement écologiques est la garantie ultime de sa prorogation ! Moins il y a de décisions, plus il faut en débattre. Mais l'exercice finit par lasser même les plus ardents défenseurs de la mise en scène *grenellienne*. L'urgence écologique nous impose de ne plus perdre de temps dans des Grenelles du dumping des idées écologiques dont la vocation première est de reporter à des lendemains qui chantent faux ce que nous aurions dû faire il y a des années. Le Grenelle est fini... Les choses sérieuses peuvent donc commencer !

Stéphen Kerckhove
délégué général d'Agir pour l'Environnement et auteur de "Grenelle de l'environnement : l'histoire d'un échec !", Ed. Yves Michel – Octobre 2010 – 10 €



Arrêt Total !



D. R.

Après le Camp Action Climat français en août 2009 contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, des activistes sont allés au Havre du 22 juillet au 1er août 2010. Dix jours d'actions, de débats, d'ateliers, de préparation de l'action de masse du 16 octobre 2010, de construction collective. Et pour cette année un mot d'ordre "Arrêt Total".

Un Camp Action Climat (CAC) est un lieu de rencontre entre militants. Chacun vient des quatre coins de la Terre pour échanger savoir-faire et savoir-vivre autour d'alternatives citoyennes au modèle capitaliste et d'actions sur les responsables des dérèglements du climat.

Jeudi 22 juillet 2010, ces activistes ont convergé vers la commune d'Harfleur. Il s'agit de dénoncer l'entreprise Total, responsable de pollutions, d'injustices sociales et de pratiques dictatoriales envers les habitants du nord comme du sud. Leur raffinerie en Normandie figure parmi les dix plus gros sites industriels émetteurs de CO2. Le groupe Total en est aussi l'un des premiers émetteurs en France.

Le camp ou "comment changer le système, pas le climat" !

Le camp a voulu avoir une empreinte écologique minime. Le site est piéton. L'électricité s'est limitée à alimenter des vidéo-projections, quelques éclairages et la tente médias. Elle a été fournie par quelques panneaux solaires, un moteur marchant à l'huile végétale et deux éoliennes en bois auto-construites.

Des toilettes sèches ont permis d'éviter le gaspillage d'eau. Les dons à Dame Nature sont compostés par une paysanne.

La nourriture des cuisines était essentiellement végétalienne et majoritairement issue d'une agriculture paysanne locale. Le boulanger du CAC assurait de bons pains.

Le CAC a une organisation horizontale afin de lutter contre les mécanismes de prise de pouvoir volontaires ou pas. Dans chaque quartier du camp se tenait une AG à 9h30. Il s'agissait d'y débattre et de prendre, par consensus, les décisions concernant les différentes tâches, les modes d'organisation, etc. Puis, une réunion de campement réunissait deux "mandaté(e)s" volontaires par quartier et des membres des groupes de travail pour que s'échangent informations et problèmes.

Au cours de ce CAC, une nouvelle forme intéressante d'AG a vu le jour : L'AG pétale. Chaque quartier forme un pétale. Une fois les débats terminés, un(e) mandaté(e) de chaque quartier va au centre de la fleur et rapporte les propos du groupe. Les pétales peuvent s'exprimer grâce aux signes manuels. Si un mauvais rapport est réalisé, il peut être corrigé et le débat relancé en pétale si besoin.

Un système solidaire d'initiatives et de groupes de travail assure la gestion des tâches : toilettes sèches, économats, cuisines, accueil, enfants, déchets, transports, auto-médias, presse, oseille, informations juridiques, etc.

Ainsi, le groupe auto-médias assure la production et la diffusion des informations dans les médias militants et alternatifs. Une radio pirate nommée Radio Camp Climat a pu émettre au Havre. Les relations avec les médias de masse

⮟ *Boulangerie à prix libre*



D. R.

(appelés "médias à la masse") étaient assurées par le groupe presse.

Au Camp, lieu non marchand, tout était à prix libre, c'est-à-dire que chacun(e) est "libre de donner selon ses moyens, tout en consommant selon ses besoins". Cela implique une notion de responsabilisation et d'entraide dans l'échange.

Plusieurs ateliers autogérés et projections ont eu lieu : réappropriation des sols, Virage-énergie et villes en transition, informations sur les fauchages d'OGM en France et en Espagne, soirée d'apéro/débat avec des syndicalistes de Total, débat avec des représentants du ministère des sans papiers,…

Dans "Camp Action Climat", il y a "Action"

Beaucoup d'actions dirigées vers les citoyens et Total ont ponctué ces 10 jours. Le CAC a été accompagné d'actions de tractage et de sensibilisation des Havrais aux problèmes que génère Total, à l'injustice sociale et aux changements climatiques. En voici quelques exemples :

Le 27 août, des clowns ont tenté de participer à la course transatlantique du Figaro avec des réfugiés climatiques souhaitant partir aux USA,

Le 28 août, une action dans un Mac Do du Havre a permis d'informer les personnes sur les produits : présence d'anti-vomitifs, effets environnementaux et éthiques de l'alimentation carnée. A l'extérieur, des sandwichs Falafel étaient proposés à prix libre comme exemples d'alternatives concrètes à la malbouffe et au système marchand. Le Mac Do a fermé ses portes pendant ces heures de pointes ; du chiffre d'affaires en moins pour ses actionnaires.

Les collectifs Vélorution et l'Ecotopia Biketour[1] ont investi les rues du Havre et sa zone industrielle. Leur objectif : interpeller sur les alternatives aux transports motorisés individuels,

Le 29 août a été une journée d'action anti-pétrole : blocage, clowns, porteurs de parole, auto-réduction,… La circulation et les camions de la raffinerie ont été bloqués 3h à un rond-point. Une vingtaine de cyclistes ont réussi à rentrer dans la raffinerie. Certains clowns ont ouvert un squat de réfugiés climatiques et ont rempli les voitures bloquées de "pet-trole" à l'aide d'un dispositif constitué d'un entonnoir et d'un long tuyau reliant leurs fesses au réservoir des véhicules,

Le 31 août, les militants, dans le cadre d'une action "transports publics gratuits", ont demandé aux voyageurs descendant des bus de donner leurs tickets encore valides à ceux montant.

Un pique-nique, une exposition de témoignages recueillis de Havrais, puis un débat sur les transports se sont tenus devant la mairie ; à la suite de quoi, 80 personnes ont réalisé une action anti-pub et de réappropriation de l'espace public. Les publicités des abribus, bus, panneaux et autres ont été recouvertes ou remplacées par différents supports : zones d'expression libre, messages anti-pubs, messages de Havrais sur leur ville.

45 personnes ont fini cette journée par une action d'auto-réduction[2] dans un supermarché du Havre. Huit chariots de produits de première nécessité (aliments biologiques) ont été négociés avec le gérant, réquisitionnés avec facture à l'appui et redistribués dans un quartier populaire, l'un des plus pauvres du Havre. Les militants y ont expliqué que cette action diffère du vol car cela a été négocié avec le gérant sans violence et ont développé son sens politique[3].

Le Camp Action Climat n'est pas fini. Un appel à une action directe de masse pour la justice climatique est à venir : elle commencera par un blocage de la raffinerie Total de Gonfreville l'Orcher, à côté du Havre, le 16 octobre 2010 !

Khaled Gaiji et Elise Ayrault ■



D. R.

28 août : Nourriture pour les personnes enfermées dans le MacDo !



D. R.

29 août : Blocage de camions sortant de la raffinerie.

1. Groupe de voyageurs-ses à vélo disséminant leurs idées à travers l'Europe (*www.ecotopiabiketour.net*).
2. Imposition de la baisse du prix d'un produit ou d'un service, voire sa gratuité, par un groupe de personnes.
3. Plus d'informations sur *www.hns-info.net* et *www.campclimat.org*



L'Alsace a-t-elle besoin de vignes OGM ?

Les essais de vignes-OGM en Alsace font des vagues ! Le 18 mai 2010, Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, en accord avec le ministre de l'Ecologie, avait annoncé, la reprise de l'essai en plein champ à Colmar de porte-greffes de vignes-OGM susceptibles de résister à la maladie du court-noué. Le 15 août 2010, les faucheurs volontaires en ont décidé autrement. Au cœur du vignoble alsacien, fier de ses 1431 hectares de vignes bio sur 15 535 en conventionnel (7 à 8 fois plus que la moyenne nationale), on peut se demander à quoi, ou à qui, peuvent bien servir ces vignes OGM. Deux visions de la viticulture s'opposent dans ce débat.

Travail dans les vignes, où l'enherbement est pratiqué un rang sur deux (en Alsace beaucoup de viticulteurs pratiquant l'enherbement partiel même ceux qui ne sont pas en bio, la plupart pratiquent une viticulture raisonnée)

"Commercialiser les OGM, le ministère de l'Agriculture le souhaite. Cela fait partie de ses objectifs", déplore le secrétaire de la Confédération paysanne d'Alsace, André Durrmann. Dans le domaine de l'Inra, sur une parcelle de 5,5 ares, entourée d'une jachère censée "protéger" les vignes voisines, 70 porte-greffes OGM et 40 pieds non-OGM, pour une expérimentation comparative, sont plantés dans un sol bâché contaminé par le nématode, un ver minuscule qui s'attaque aux racines de la vigne et lui inocule un virus, provoquant la maladie du court-noué. C'est pour "lutter contre ce fléau" que l'Institut national de la recherche agronomique a décidé d'agir. Le nématode, c'est l'assurance d'un sol contaminé qu'il faut désinfecter et une vigne qui dégénère, atteinte progressivement de nanisme. Le cadre du nouvel essai "vignes-OGM" de l'Inra[1] est situé à moins de 100 mètres, à vol d'oiseau, des jardins familiaux de Colmar, une proximité que désapprouve Anne Wanner, animatrice à la Conf'.

Bien que l'Inra insiste sur l'aspect purement "expérimental" de ce nouvel essai, il est à craindre que le futur des vignes-OGM ne se cantonnera pas au seul secteur de la recherche.

La bio propose une autre approche

André Durrmann, également vigneron bio à Andlau, n'est pas le seul à s'interroger sur l'opportunité de vignes génétiquement modifiées en Alsace et sur leur devenir. "La majorité des viticulteurs n'est pas favorable aux OGM", commente de son côté le Syndicat des vignerons indépendants d'Alsace. Un avis que partage l'Organisation professionnelle de l'agriculture bio en Alsace. "Les OGM, ça ne nous intéresse pas. On n'en veut pas !" Contrairement aux OGM, la viticulture bio s'est largement développée dans la région. Les vignes conduites en bio séduisent de plus en plus de monde, consommateurs et viticulteurs. "Les candidats à la conversion ont augmenté de 30 % en 2008 et 2009", se réjouit aujourd'hui l'Obapa. "10 % du vignoble alsacien est certifié bio. Un vrai phénomène qui a pris une ampleur considérable", constate André Durrmann.

Alors que les représentants locaux de la viticulture bio n'ont pas été consultés sur le nouvel essai de vignes-OGM, hormis l'interprofession des vins d'Alsace et une "consultation du public" sur le site Internet *www.ogm.gouv.fr* du 9 au 30 avril

1. En septembre 2009, le précédent essai vignes-OGM à Colmar (2005-2009) a été interrompu. Pierre Alzelvandre, un robin des vignes, a coupé au sécateur les vignes OGM au-dessus de leur point de greffe, pour provoquer un débat public sur les OGM au-delà du Comité local de suivi (14 membres choisis par l'Inra) dont ce biologiste a fait partie. Condamné à 2000 € d'amende et à verser un euro symbolique à l'Inra, Pierre Azelvandre est dans l'attente d'un second procès, le 29 novembre 2010, l'Inra ayant fait appel.

2010, en complément du Comité local de suivi[2], on peut se demander à quoi sert l'expérimentation vignes-OGM de l'Inra ?

Offrirait-elle le remède miracle contre la maladie du court-noué ? En Alsace, cela paraît presque un non-sens, car comme le rappelle Guy Kastler, chargé de mission pour *Nature et Progrès* et délégué général du réseau *Semences paysannes,* "le court-noué est une maladie du Sud". Le Languedoc-Roussillon est donc davantage concerné que l'Alsace. Même pour Jean Masson, le président du centre Inra de Colmar, "Les porte-greffes actuellement étudiés sont des outils de recherche et ne feront pas partie des solutions proposées contre le court-noué." Alors, à quoi servent ces recherches ? Parmi les 20 viticulteurs alsaciens certifiés *Demeter,* la marque de commercialisation de la biodynamie, Jean-Pierre Frick est l'un des plus sceptiques. Ce viticulteur, qui travaille sur 12 hectares à Pfaffenheim, est en biodynamie depuis 1981. "L'objectif de la viticulture bio n'est pas de combattre les ennemis de la vigne, mais de recréer des équilibres et renforcer la résistance des plantes." Pour Jean-Pierre Frick, "le court-noué n'est pas un problème. C'est même le dernier des problèmes de la vigne. L'"esca" est une maladie du bois bien plus préoccupante." Et de poursuivre : "Le court-noué, j'en ai eu dans mes vignes, il y a vingt ans, je n'en ai plus. En biodynamie, l'impact est moindre. En outre, le court-noué est une maladie virale qui limite les rendements et augmente la qualité du vin. Le véritable problème de la vigne, c'est que partout, on produit trop." Concernant le court-noué, André Durrmann pense qu'il ne faut pas tuer le nématode, "S'il est là, dit-il, c'est pour quelque chose. Il faut simplement savoir comment le réguler". Quant à Jean-Baptiste Adam, en biodynamie à Ammerschwihr, il ne fait plus de désinfection des sols depuis longtemps (le dichloroprène, produit servant à la désinfection, a été interdit en 2009). "Le summum du déséquilibre en viticulture a été atteint avec la pratique de la désinfection des sols", constatait déjà Nicolas Joly dans son ouvrage "Le vin, du ciel à la terre" (éd. Sang de la terre). Chassez le nématode, squatteur d'un sol déserté par des milliards de micro-organismes, et il reviendra au galop. "Je préfère utiliser un engrais vert, la phacélie. Ce répulsif naturel freine l'évolution du court-noué", indique Jean-Baptiste Adam. Autre nématicide qui ferait ses preuves, la tagète. Cet œillet fait partie d'une expérimentation au long cours, menée en parallèle à l'essai vignes-OGM à l'Inra de Colmar. "Le comité local de suivi[3] a co-construit un projet visant à diminuer le nombre de nématodes, voire à les éliminer, des parcelles atteintes par la maladie. Ce projet fait appel à des jachères de plantes qui pourraient faire fuir les nématodes ou diminuer leur multiplication. Ce projet a démarré en 2009 pour une durée de quinze ans, avec une vraie étude scientifique engageant l'Inra", commente le président du centre de Colmar, Jean Masson. Pour André Durrmann "Le court-noué est connu depuis longtemps. Il suffit de



Guillaume De Crop

15 août 2010 : Action de fauchage des vignes OGM.

De l'Alsace à la Champagne, des porte-greffes OGM

Pourquoi utiliser du Pinot-Meunier dans les essais de vignes transgéniques à Colmar, "parce que c'est un cépage inutilisé en Alsace", explique la mission communication de l'Inra. Le Pinot-Meunier est en effet l'un des cépages qui entre dans la composition du champagne. Quel rapport avec l'Alsace ? Les liens entre l'Alsace et la Champagne remontent au début des années 90. L'Inra de Colmar et le CNRS de Strasbourg sont alors sollicités par le laboratoire de recherches de Moët et Chandon, maison de champagne aux trois cépages (Chardonnay, Pinot Noir, Pinot-Meunier) la plus renommée au monde, pour résoudre le problème du court-noué. Laisser des parcelles atteintes en jachère n'est pas dans l'esprit des négociants champenois. Le rendement doit prévaloir. Un programme de recherche avec l'Alsace, est alors lancé. Il vise à modifier génétiquement un porte-greffe standard, le 41 B, pour le rendre résistant au court-noué. Des essais en plein champ avec des greffons de Chardonnay non OGM débutent en 1996. Mais, en décembre 1999, le Canard Enchaîné titre : "Des bulles transgéniques dans le champagne". De quoi sabrer les espérances de MLVH, la maison-mère de Moët et Chandon. A la veille de l'an 2000, l'image du fameux champagne ne doit pas être écornée. La parcelle expérimentale est arrachée. Les plants restant à planter devaient être récupérés par L'Inra de Montpellier, mais le climat viticole est houleux : "Le Languedoc-Roussillon ne sera pas la poubelle transgénique de la Champagne" déclare la profession. Ce sera donc l'Alsace, réputée plus calme, qui héritera des futurs essais vignes-OGM.


Guillame DeCrop

⮝ 15 août 2010 : après l'action, les faucheurs attendent d'être arrêtés.

laisser la parcelle atteinte vide durant cinq ou huit ans, ou de semer des céréales, on appelle ça la rotation. Le risque, c'est qu'au-delà, on perd ses droits à planter. Je travaille sur les écosystèmes de l'herbe, des graminées, du trèfle, du mélilot, des fraises des bois et je plante des arbres, c'est cette biodiversité qui est efficiente." Avant, on plantait tous les trois ou quatre rangs, des pêchers dans les vignes.

La biodiversité au secours de la vigne

Alors, un coup tordu, les vignes-OGM contre la maladie du court-noué ? "Les OGM sont ringardisés par des méthodes plus efficaces" constate André Durrmann. Un nouveau porte-greffe a ainsi été testé à l'Inra de Bordeaux. Créé par Alain Bouquet, de l'Inra-Montpellier, ce porte-greffe aurait la propriété de retarder fortement la réinfection par le virus du court-noué. Le Nemadex, c'est son nom, est issu d'un croisement complexe entre Muscanidia Rotundifolia, une espèce sauvage américaine, et 140 Ruggieri. Le Nemadex devrait être inscrit au catalogue officiel fin 2010-début 2011. Une question demeure cependant : cet hybride va-t-il s'adapter à tous les terroirs ? Guy Kastler dénonce "la multiplication des clones au détriment de la sélection massale. Des clones dupliqués à l'infini pour être vendus chez les pépiniéristes." La biodiversité est pourtant un des facteurs-clés pour lutter contre le court-noué. L'Association pour la régénération de la vigne fait ce constat : "Les maladies de la vigne se sont généralisées avec les augmentations des rendements liées aux labours profonds, à la greffe sur pieds américains trop vigoureux, aux engrais, à la délocalisation des vignes vers les terres à blé. L'expérimentation OGM-vignes résistant au court-noué de l'Inra ne vise donc pas à résoudre un problème sanitaire, mais un problème économique : comment replanter plus vite pour gagner plus d'argent dans la concurrence internationale." Marc Fuchs, responsable du projet vignes-OGM à l'Inra de Colmar à ses débuts, est parti aux Etats-Unis, à l'université Cornell de New York. Ce chercheur en biologie moléculaire et maladies virales y a fait breveter une vigne OGM contre le court-noué en 2007 !

Anne Dupuis ■

2. Le 25 mai 2010, la Confédération paysanne d'Alsace a indiqué que "dans l'hypothèse où le Comité local de suivi était maintenu autour de l'essai "vignes-OGM", elle ne s'y associerait pas". La Conf' s'est toujours opposée aux essais en plein champ. La Confédération paysanne d'Alsace plaide, en revanche, pour la prise en compte par la recherche, de l'"agro-écosystème vigne" pour trouver des solutions pérennes aux problèmes rencontrés dans la viticulture. Elle privilégie clairement toute solution alternative (rotation, jachère, biodiversité…) ou de produits de traitements à base de plantes.
3. Parmi les 14 membres du CLS pour l'essai "vignes-OGM" (2005-2009), Christophe Hartmann, élu à la chambre d'agriculture du Haut-Rhin au titre de la Confédération paysanne, en souligne les risques : "Au bout de quatre ans, il y a eu une présomption de contamination. Il a été démontré qu'il y avait un risque d'instabilité. Le transgène avait tendance à aller vers les parties hautes de la vigne". Du porte-greffe au greffon ? "La greffe et la qualité du porte-greffe ne sont pas sans importance sur la nature de la plante greffée, explique l'Association pour la régénération de la vigne. Ainsi, non seulement rien ne prouve qu'aucun transfert de gène ne puisse se faire entre le porte-greffe et le raisin, mais en plus, la modification génétique du porte-greffe pourrait très bien engendrer une modification irréversible, visible ou cachée, du cépage greffé".

15 août 2010, Colmar : les faucheurs passent à l'action.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille pour les chercheurs de l'Inra de Colmar. On pourrait même dire qu'elle est un long fleuve au cours "noué"… Ces essais sont une première fois neutralisés en 2009 par le chercheur Pierre Azelvandre qui en coupe les greffons. L'Inra perd un an mais n'a pas trop de mal à implanter de nouveaux greffons sur les porte-greffes qui sont restés intacts.

C'était compter sans le collectif des Faucheurs volontaires. Le dimanche 15 août 2010 avant l'aube, plus de 60 d'entre eux pénètrent sur l'essai de l'Inra. Pour accéder aux plants OGM, il faut passer une première barrière d'1m80 puis, plus loin un double grillage métallique de deux mètres surmonté de barbelés et muni d'un détecteur de présence. Enfin, ce dispositif officiellement destiné à protéger l'essai des "petits animaux" (!) est complété par deux puissants projecteurs et deux caméras de vidéosurveillance. Le directeur de l'Inra ne divulguera pas le prix de ces joujoux. Parfaitement organisés, les faucheurs arrivent néanmoins sans peine et en quelques secondes à pénétrer sur le terrain, et à s'y enfermer. Ils déracinent les 70 pieds de vignes transgéniques. Une mesure plus "radicale" que la précédente. Une liste de noms est remise à la police dès son arrivée. Les faucheurs restent enfermés plusieurs heures jusqu'à l'arrivée des médias. Après un bon café, ils partiront dans la joie et la bonne humeur dans un bus de la ville spécialement affrété pour l'occasion jusqu'à la gendarmerie de Colmar pour un contrôle d'identité et quelques tracasseries d'usage. A la sortie, un prodigieux banquet apprêté par des membres de la Confédération paysanne d'Alsace les attend avant le départ vers leur régions respectives. Le débat est relancé plus vivement que jamais en Alsace, chez les vignerons et dans les médias : opération réussie.

Le 24 août 2010, les ministres de la recherche et de l'agriculture se rendent à Colmar et affirment : "Nous mettrons à la disposition de l'Inra les moyens financiers nécessaires pour qu'il puisse relancer sa recherche sur la vigne transgénique et sur les remèdes à la maladie du court-noué". Le fleuve transgénique suit son cours… jusqu'au prochain remous démocratique ? **G. G.**


BioMiAMiAM JBGG #2
HOULÀ, HOULÀLÀ! MAZETTE, QUE C'EST COMPLIQUÉ D'ÊTRE CONSOMMATEUR RESPONSABLE...
COMMENT SÉPARER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE?
?

OH MAIS, OHLÀLÀÀ... QUE VOIS-JE? UNE BOUTIQUE BIO!
COMME JE COMPRENDS TOUT DE MÊME CE QU'ON ME DIT, J'Y VAIS DE CE PAS. *
BIO
* voir no précédent

NATURA
?
FORM

POUH! MOI JE RENTRE PAS LÀ-DEDANS, ON DIRAIT UNE PHARMACIE! C'EST QUOI TOUTES CES PILULES EN VITRINE?
DES «PILULES NATURELLES»?
POUH!
?
BIO

NON! NON! NON! JE SUIS CAPABLE D'AVOIR MES JUGEMENTS PROPRES ET RETOURNE DERECHEF AU SUPERMARCHÉ!!
?

QUE C'EST BEAU! TOUT ICI EST À PORTÉE DE MAIN. LE LAIT BIO, LE PQ EN FIBRES NATURELLES... WAW! TOUT LES MIELS QU'IL Y A!!
UN DE CHEZ NOUS, C'EST OÙ?

MAIS?
MAIS?

WAAAH! À PART UN QUI M'A L'AIR BIEN INDUSTRIEL, TOUS SONT DES MÉLANGES CEE ET HORS-CEE... JE DOIS FAIRE QWAAA?
LE BIO OU L'ÉQUITABLE ??

TENEZ, MON PETIT MONSIEUR, VOICI DU BON MIEL BIOLOGIQUE.
?
DU BIO?
MÉLANGE?
BOT!

AH! ET POURQUOI PAS DU ÉQUITABLE, PLUTÔT?
HEIN?! HA! HA!

AH! JE SUIS HYPER-CONSCIENTISÉ, VOYEZ-VOUS. EN TANT QUE CONSOMMATEURS, NOUS DEVONS ÊTRE VIGILANTS!!
ACHETER BIO, C'EST UNE PHILOSOPHIE ÇA NE VA PAS VOUS DONNER UNE MEILLEURE SANTÉ...
NON.

...MAIS ÇA CONTRIBUE À UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT FUTUR, DONC UNE MEILLEURE SANTÉ FUTURE. EN SE SOUCIANT DU SORT DES ARBRES, DE LA TERRE ET DES PETITS OISEAUX, ON SE PRÉOCCUPE AUSSI, MA FOI, DE L'HUMAIN. ...
SLURP!
AINSI, LE CHOIX SE PRÉSENTANT, ON PRIVILÉGIERA LE BIO À L'ÉQUITABLE, L'IDÉAL ÉTANT LE «BIO-ÉQUITABLE»
OU L'INVERSE !
?
L'INVERSE N'ÉTANT PAS NÉCESSAIREMENT VRAI, AHLALA!
QUI?

EXCUSEZ-MOI, J'AI TOUT ENTENDU ET JE TROUVE QUE VOTRE POINT DE VUE EST SUJET À DISCUSSION.
AH BEN NON PAS DU TOUT.
? ? ?
JBGG

Courrier

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net.

Non-violence ou bienveillance ?

Le dossier "frontières de la non-violence" (S!lence n° 380) m'a posé et reposé des questions certes intéressantes mais que je n'ai jamais réussi à résoudre. (…) Je suis tombée sur une piste qui me paraît assez féconde pour que je vous la soumette. Elle sera un peu iconoclaste aux yeux de ceux qui bataillent depuis trente ou quarante ans à la recherche de non-violence, qu'ils me pardonnent.
Voilà ma piste. Est-ce qu'en accolant ces deux mots "non" et "violence" pour essayer de décrire leur opposé je ne me complique pas la tâche ? Est-ce que dire non à la violence me sort de l'antique schéma ravageur ou me coince dedans ? (…) Cette hypothèse se confirme quand je relis la conclusion de l'encadré "non-violence et sacrifice" (p. 14) : "l'action non-violente nécessite une bienveillance et une vigilance toujours renouvelées". (…)
Et si vigilance et bienveillance n'étaient pas de simples instruments au service de la « bonne cause » mais un état de conscience qui alors n'a pas de doute et sait ?
Et si on arrêtait d'empêtrer nos psychismes dans le sac de nœuds tricotés par le mot non-violence lui-même ? Et si on pensait en terme de bienveillance ? Ce ne serait pas plus simple ? Essayons voir…(…) "Les frontières de la bienveillance", "les zones grises de la bienveillance", "où se situe la limite entre une action violente et une action bienveillante ?", "bienveillance et sacrifice", c'est pas plus facile à saisir pour l'intellect ? Est-ce moins juste ? Evidemment se pose tout de suite la question "c'est quoi la bienveillance ?". Maintenant délivrée de l'oxymoron, je constate que je peux savoir parfaitement à chaque instant où est ma bienveillance, et tournée vers qui et ce que je veux en faire. Vous avez essayé ? Ça vous a fait quoi ?

M.G.
Lozère

S!lence : depuis que cette expression "non-violence" existe, sa double négativité a été critiquée et des essais de requalification ont été tentés dans de nombreuses langues. Un débat sémantique qui permet assurément d'enrichir le débat de fond sur ce que nous entendons par "non-violence"… un terme qui a au moins le mérite de la clarté, face aux idéologies historiques de la "violence légitime" et de la "guerre juste"…

Mon métier

Apiculteur
Aujourd'hui, les bras m'en tombent
Mais c'est à mes abeilles auxquelles je pense.
Du vent qui descend de la colline
Je ne sais plus s'il sera bon ou mauvais
Ou peut-être, en sais-je trop… (…)
Fini le temps ou Bourvil chantait : bzz bzz bzz les abeilles
Et pourtant, ça ne fait pas mille ans
Fini le temps aussi où, Bashung chantait l'api-l'apiculteur (…)
Pourquoi ce sont elles qui perdent leur ailes/ les abeilles
Pourquoi le soleil ne les éclaire-t-il plus /les abeilles
Pourquoi ce sont elles qui quittent la ruche/ les abeilles
Pourquoi les fleurs les abandonnent-elles/les abeilles
Pourquoi au printemps, l'été, toute l'année/massacre dans la ruche (…)
Moi, ma tâche d'apiculteur, est bien celle de leur porter secours et soins, aux abeilles
De cela, j'en fais mon métier, ma connaissance et mon voyage
Même si aujourd'hui, les bras m'en tombent (…)

Jean Jo Arnault
Cantal

Un référendum contre les embouteillages

(…) Si on souhaite diviser par deux le nombre de véhicules circulant aux heures de pointe, il faudra procéder d'une manière réglementaire. C'est-à-dire, soit établir un péage urbain suffisamment dissuasif, soit décider que chaque conducteur ne pourra utiliser un véhicule que deux jours et demi sur cinq (les samedis, les dimanches et les jours fériés n'étant pas concernés), soit encore combiner les deux formules, c'est-à-dire permettre à chacun de circuler sans péage un ou deux jours sur cinq et les autres jours moyennant péage.
(…) Les professionnels ayant impérativement besoin de leur véhicule pour exercer leur profession, comme les médecins, les infirmiers à domicile, divers artisans, dont les taxis, etc., pourront évidemment continuer à circuler librement et on pourra stipuler que durant les heures les plus creuses, chacun pourra circuler comme par le passé.
Néanmoins, on peut imaginer qu'il n'est guère de responsable politique qui ne sera extrêmement réticent à énoncer de semblables propositions, par crainte du coût électoral qui pourrait en découler pour lui.
Nous en concluons donc que c'est à la société civile, aux associations d'automobilistes exaspérés par les embouteillages, aux défenseurs de l'environnement et du cadre de vie, de prendre les choses en main, en appelant par le biais de pétitions, les autorités à organiser un référendum sur la question, pour que les habitants des grandes villes, ainsi que ceux des communes environnantes dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, puissent choisir eux-mêmes entre le statu quo, le péage, la circulation à tour de rôle, et un ou deux jours gratuits et les autres payants. (…)

Jean Peyre
Hérault

Nucléaire : lettre ouverte au PDG d'EDF

Lettre ouverte à Monsieur Henri Proglio, PDG d'EDF (…).
Vous avez exprimé votre volonté de moderniser Fessenheim pour lui donner une seconde jeunesse. (…) Vous avez (…) annoncé votre intention de poursuivre encore 20 ans l'activité de la centrale, c'est-à-dire la fusion nucléaire, mais vous occultez le fait que cette même activité produit des déchets hautement radioactifs dont on ne sait toujours pas quoi faire à très long terme. Et là, le problème technique se double d'une question éthique. Vous savez aussi bien que moi que lors de la réaction nucléaire, la fission de l'uranium 235 produit du plutonium dont l'isotope 239 a une demi-vie de vingt-quatre mille ans. Cela veut dire qu'il perd la moitié de sa radioactivité au bout de 240 siècles. Le plutonium n'est-il pas un poison hautement dangereux quand il pénètre dans un organisme vivant ?
Aujourd'hui, personne n'est capable de le rendre inoffensif et personne ne peut savoir ce qui se passera dans quelques centaines de siècles. Donc soit vous croyez, comme l'ANDRA, que la gestion de ces déchets peut être garantie pendant «plusieurs millénaires», soit vous avez le ferme espoir que les générations d'un futur lointain trouveront le remède miracle pour les neutraliser. Vous, Monsieur le président d'EDF, et l'ANDRA, tout comme moi, nous sommes donc obligés de croire et d'espérer que tout ira bien. La foi, même si c'est la foi dans la science, remplace une politique de responsabilité quand il s'agit du maillon le plus faible de la chaîne nucléaire. La science, en réalité, cède sa place à une attitude quasi-religieuse, alors que le principe de précaution obligerait à ne pas laisser ces déchets en héritage aux arrière-petits-enfants de nos arrière-petits-enfants. A nous l'électricité bon marché, à eux le cadeau empoisonné. Imaginez, Monsieur, que les Egyptiens aient construit des centrales nucléaires à la place des pyramides, il y a seulement trois mille ans. La radioactivité du plutonium 239 aurait tout juste commencé à diminuer aujourd'hui. Aucune civilisation ne dure vingt, trente, cinquante mille ans. Qui donc peut répondre du nucléaire ? Personne. Face aux déchets nucléaires aucune mesure humaine n'est efficace à très, très long terme. Vous le savez certainement, c'est pourquoi je ne vous envie pas de porter cette responsabilité. Le lifting de la centrale de Fessenheim ne pèse pas grand-chose comparé à ce poids-là. (…)

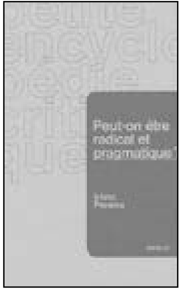
Hans Schwab
Haut-Rhin

Si vous ne disposez pas d'une librairie indépendante près de chez vous, vous pouvez commander vos livres auprès de Quilombo. Une partie de la somme est reversée à S!lence. Il suffit de remplir sur papier libre, vos coordonnées, les ouvrages que vous souhaitez vous procurer, d'inscrire le montant des livres (notés sous les titres de chaque livre), de rajouter 10% du prix total pour les frais de port. Règlement par chèque (à l'ordre de Quilombo Projection). Renvoyez le tout à : **Quilombo/ Silence, 23, rue Voltaire, 75011 Paris.** Délai de livraison entre 10 et 15 jours.



Peut-on être radical et pragmatique ?

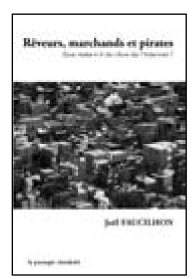
Irène Pereira
Editions Textuel
2009 - 141 p. - 9,90 €



Le caractère pragmatique de certaines luttes socio-politiques a commencé à être revendiqué dans les années 2000, par exemple par le syndicat Sud. Irène Pereira examine le bien-fondé de cette filiation en revisitant l'histoire du mouvement anticapitaliste, en particulier le débat entre Proudhon, Marx et Bakounine, la relation entre léninisme et syndicalisme révolutionnaire, ainsi que la controverse entre Trotski et John Dewey qui porta sur le rapport entre la fin et les moyens dans l'action radicale.
Pour Irène Pereira, loin de son identification sommaire à l'opportunisme et à l'utilitarisme, le pragmatisme s'avère compatible avec la radicalité politique et se révèle même une de ses conditions, puisque, outre qu'il implique la continuité des moyens et des fins jusque dans les manières de s'organiser, il préfère l'expérimentation en situation à l'application de vérités a priori, une expérimentation conduite et évaluée grâce au développement de l'intelligence collective, donc d'une démocratie aussi directe que possible.
Cet essai, bref mais dense, esquisse l'équivalent d'une boussole pour les luttes actuelles. M-PN.

Rêveurs, marchands et pirates, que reste-t-il du rêve de l'internet ?

Joël Faucilhon,
Ed. Le passager clandestin
2010 - 159 p. - 14 €



Ce livre parcourt en trois étapes l'histoire d'internet : d'abord l'utopie créatrice, puis la marchandisation effrénée, enfin les îlots de résistance. Tout nous est expliqué avec simplicité et précision, avec une grande lucidité politique et sociale, dont l'écologie est néanmoins le parent pauvre (lire plutôt les interviews en ligne de Fabrice Flipo). L'e-commerce apparaît comme particulièrement générateur de dumping social et économique. Le web 2.0 (FaceBook, YouTube et autres MySpace, Wikipédia étant ici le seul exemple non lucratif) vampirise la créativité publique au profit de quelques transnationales. Le peer-to-peer, libre échange d'ordinateur à ordinateur, n'est rendu possible que par le biais de sites de recherche gangrenés par l'industrie de la pornographie et des jeux en ligne. Triste tableau...
Quelques îlots "pirates" refusent la marchandisation et ses lois mais ils sont peu accessibles au public. Des passages de l'essai auraient pu informer le lecteur sur certains outils permettant d'éviter des maux tels que pub, spams, excès de transparence et absence d'oubli.
Néanmoins, ce petit livre constitue une excellente occasion de faire le point de manière vivante et agréable sur ce qu'est internet, et il retrempe notre envie de résister davantage à la dévoration... M-PN.

Une société sans exclusion : l'école

Martine Auzou
Ed. Parengon
2010 - 118 p. - 10 €

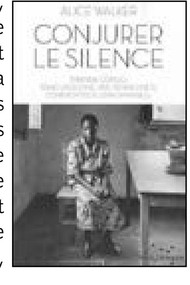
Martine Auzou se sert de ses expériences professionnelles d'institutrice pour montrer tout le potentiel dont disposent les enseignants pour valoriser l'autonomie des enfants. Elle s'interroge alors sur les "problèmes" que les grands médias dénoncent (violence, baisse du niveau...) et montre que tout cela est orchestré pour imposer une conversion progressive au dogme néo-libéral qui pense l'école comme une simple formation professionnelle. Et derrière l'éducation, ce sont toutes nos relations humaines qui sont menacées par la méga-machine. "La manière d'apprendre (...) n'est pas sans incidence sur le fonctionnement démocratique. Selon la distance que l'on établit entre soi et le savoir, qu'on le juge accessible et désirable pour nous mêmes ou seulement réservé à des experts, selon que l'on s'autorise à s'aventurer seul sur le chemin de la connaissance ou qu'on soumette sa propre volonté d'agir à la tutelle d'une autorité supérieure, la démocratie n'aura pas le même goût" [p.105]. De pertinentes et stimulantes réflexions. MB.



Conjurer le silence

Alice Walker
Traduction Séverine Weiss
Ed. Rue de l'Echiquier
2010 - 96 p. - 12 €

La célèbre écrivaine (auteure de *La couleur pourpre*) a longtemps milité pour les droits civiques des Noirs aux Etats-Unis. Aujourd'hui, elle met sa plume au service de mouvements de femmes pour la paix. C'est dans ce cadre qu'elle a fait des voyages au Rwanda, au Congo et à Gaza. Dans un style littéraire lumineux, poétique, concis, elle témoigne de l'abomination. Pour le conflit palestinien, elle compare la situation avec celle des Noirs aux Etats-Unis dans les années 1960 et avec l'Apartheid de l'Afrique du Sud. Elle rappelle cet aveu de l'ancien dirigeant sud-africain qui après la sortie de prison de Nelson Mandela, avouait son soulagement. Ces deux exemples ayant trouvé des solutions, elle encourage les Israéliens à y arriver. FV.



Le dôme, habiter le rond et Le zome, vivre sous une belle étoile

Jean Soum
Ed. Les amis des zomes, Les curbilhes, 81630 La Sauzière
2010 - 84 p. et 96 p. - 22,50 € et 25,50 € port compris, 39,50 € les deux





L'auteur, passionné par l'autoconstruction, présente ici deux techniques : le dôme réalisé avec des triangles et le zome où s'assemblent des polygones réguliers ayant des côtés opposés égaux et parallèles (pas facile la définition, un dessin serait plus simple !). Les dômes sont connues depuis l'antiquité, alors que les zomes sont récents (calculs faits à l'ordinateur). Les deux ouvrages commencent par une multitude de photos en couleurs montrant des réalisations, des plus modestes aux plus ambitieuses (pour les dômes, on peut penser à la Géode au parc de la Villette à Paris, pour les zomes à la tour Swiss Re à Londres). Une deuxième partie explique ensuite la théorie et ce qu'il faut savoir pour se mettre à l'œuvre. Abordant l'"écologie du rond", Jean Soum montre qu'au delà du confort que procurent les volumes obtenus, il semble qu'il y ait en plus des retombées "bioénergétiques" : on s'y sent bien. MB.

Développement durable : un avenir à faire soi-même

Michel Puech
Ed. Le Pommier
2010 - 236 p. - 20 €

L'auteur, philosophe, pose de multiples bonnes questions autour de la notion de développement durable. Par exemple : pourquoi s'inquiéter que nos enfants puissent vivre ici dans un climat proche de celui du Sahel aujourd'hui alors que l'on ne s'occupe des enfants qui meurent aujourd'hui dans le Sahel ? [p.40]. Il s'interroge sur le mythe du développement, critique l'opposition croissance-décroissance (qui nous enferme dans le quantitatif). Il dénonce le discours "urgentiste" que l'on entend trop souvent. Il propose de se pencher plutôt sur "l'important". Le greenwashing touche trop souvent le militantisme car nombre de militants sont passés du discours "rouge" ou "rose" au discours "vert". Il montre alors que derrière ce nouveau "vert" se cache bien souvent les enjeux de pouvoirs : c'est aujourd'hui le technicisme économique qui bloque toute évolution positive. Pour se sortir de cela, il prône plus d'espace pour la pensée,



Nous avons également reçu…

■ **Voyages aux sources de la mode éthique,** *Lionel Astruc, éd. Ulmer, 2009, 144 p. 24,90 €.* Au-delà de beaux reportages dans le domaine du commerce équitable, on trouvera dans ce livre quelques bonnes questions sur les ambiguïtés du concept, mais cela pourrait aller plus loin dans la critique.

■ **Comment le genre trouble la classe,** *Agone n°43, 2010, 266 p. 22 €.* Une série de textes sur la place du féminisme dans l'analyse de la lutte des classes : le mouvement des femmes est-il trans-classes ? Les bourgeoises sont-elles vraiment au côté des femmes sans-papiers ?

■ **Rillettes au sucre,** *Clémence, éd. Delcourt/ Shampooing, 2010, 192 p. 8,95 €.* Avec son trait presque naïf, l'auteure continue dans cette BD à dérouler des anecdotes croustillantes (autobiographiques ?) où l'amour est source de situations périlleuses.

■ **La lune dans les cheveux,** *collectif, L'Iroli, 2010, 106p. 13 €.* Recueil de haïkus (courts poèmes) écrits par des femmes sur le thème de leur corps. Bilingue franco-espagnol.

■ **Atmosphère : quel effet de serre !,** *Valérie Masson-Delmotte, Marc Delmotte, Charles Dutertre, Le Pommier, 2009, 63p., 6 €.* Dès 9 ans. L'histoire racontée ici sert de prétexte à des explications scientifiques sur le changement climatique. Le résultat est lourdement didactique.

■ **Cueillettes sauvages sans risques, baies, plantes, champignons,** *Sylvie Hampikian, éd. Terre Vivante (Mens), 2010, 160 p. 19 €.* Avec de nombreuses photos couleurs, une large description des plantes sauvages comestibles ou toxiques. A compléter par un stage pratique.

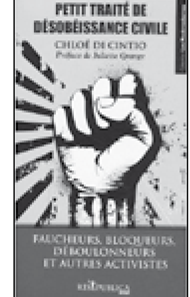
■ **Les hordes de l'ordre, histoire naturelle de l'inhumanité,** *André Avramesco, éd. Libertaires, 2010, 344 p. 15 €.* Dans tout groupe humain, il y a une concurrence naturelle pour conserver sa place ou dominer. Entre groupes, il y a conflit pour le territoire, les ressources… L'éducation, la culture, l'humanisme pourraient apprendre à coopérer plutôt que de combattre, mais c'est compter sans nos dirigeants qui ont intérêt à provoquer ces conflits selon le principe du "diviser pour régner". Le livre, qui comprend une bonne moitié de notes et références, semble ignorer l'apport de la pensée sur la non-violence.

■ **L'entreprise légère,** *Julia Haake, Basile Gueorguievsky, éd. Delachaux et Niestlé, coll. Changer d'ère, 2010, 250 p. 19 €.* Le WWF, Fonds mondial pour la nature, dont les auteurs sont proches, a fait le pari de travailler avec les entreprises. Le livre essaie de convaincre qu'il serait possible de produire "plus léger" (sous-titre : "gagner plus en gâchant moins"). C'est bourré de pistes plus ou moins bonnes… mais c'est incroyablement naïf sur le plan social et politique. Pour un bon geste (fortement médiatisée) combien de mauvaises actions masquées pour gagner plus d'argent ?

■ **Travailler une heure par jour,** *collectif Bizi ! 20-22 Cordeliers karrika, Bayonne, www.bizimugi.eu, 2010, 60 p.* En France, nous travaillons chaque année 39 milliards d'heures. Comment diminuer cela ? En réduisant la production de 20% : ce que surconsomment les plus riches. En diminuant les gaspillages, en relocalisant la production, en augmentant la durabilité des objets, en diminuant les tâches salariées (on répare soi-même par exemple), en mettant les gains de productivité au bénéfice de la diminution du temps de travail… De quoi réfléchir y compris sur le sens de la retraite.

notamment pour penser le simple, ce qui passe par le local, la diversité, la collaboration et la co-évolution, des collectifs non-institutionnels allant du bas vers le haut… Ecrit de manière très lisible, plein de réflexions que l'on peut partager ou non. MB.

Petit traité de désobéissance civile

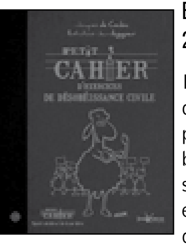


Chloé Di Cintio
Ed. ResPublica
2010 - 333p. - 16,90 €

Chloé Di Cintio revient sur les fondements philosophiques et juridiques de la désobéissance civile, en explorant en particulier, et c'est son originalité, les arguments en vigueur dans le débat d'idées aux Etats-Unis. Quelques longueurs et un style parfois laborieux, pour un essai qui au final aborde de nombreuses problématiques. GG

Petit cahier d'exercices de désobéissance civile

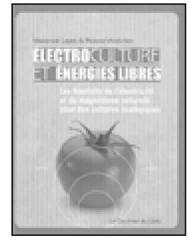
Jacques de Coulon et Jean Augagneur
Ed. Jouvence
2010 - 63p. - 6,50 €



Ne vous y trompez pas, ce livret de jeux n'aborde pas (ou très peu) la question de la désobéissance civile. Tout au plus surfe-t-il sur la vague de cette expression pour proposer quelques réflexions d'ordre général sur l'esprit de résistance et d'insoumission. Une approche de la résistance ludique… mais presque infantilisante parfois, ce qui met mal à l'aise. GG

Electroculture et énergies libres

Maxence Layet et Roland Wehrlen
Ed. Courrier du livre
2010 - 200 p. - 18 €



Parallèlement aux découvertes sur l'électricité, très tôt, des jardiniers amateurs ou scientifiques vont mener des expériences sur l'introduction de champs électriques dans les jardins. Dans certains cas, les plantes poussent plus vite, sont plus grosses. Comme nous, les plantes sont électrosensibles. Un champ électrique en modifie le comportement. Si le livre, très joliment maquetté, présente nombre d'expériences, il y manque quand même des comparaisons chiffrées sur de grandes échelles (on peut avoir de très bons rendements de plantes en les bichonnant sur quelques m² !) et j'aurais quand même du mal à soutenir cette utilisation de l'électricité alors que l'on se méfie tant des champs électromagnétiques. MB.

Comment louper son jardin sans complexe

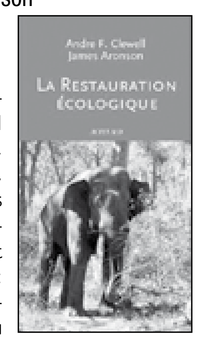
Serge Emilson
Ed. Plume de carotte
2009 - 160p. - 16 €



Ce livre-canular reprend la forme d'un manuel de jardinage classique pour en donner une version détournée. Tant les illustrations couleur que les conseils de jardinage relèvent de la plus joyeuse fantaisie. Vous voulez apprendre à traiter vos olives par l'acupuncture ? Vous voulez entamer une collection de baobabs ? Alors ce livre est fait pour vous. On voit ici comment faire du jus de cactus avec son presse-citrons… mais attention aux mains ! Ailleurs, on nous invite à venir à la foire aux légumes oubliés… malheureusement les exposants ont oublié d'y amener leurs légumes ! Une suite de gags pas toujours égaux mais globalement agréable à parcourir par petites touches. GG

La restauration écologique

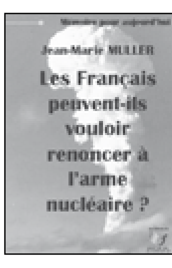
Andre F. Clewell et James Aronson
Ed. Actes Sud
2010 - 338 p. - 28 €



Après avoir dégradé les écosystèmes, l'humain peut-il les restaurer ? Les auteurs, botanistes nord-américains, ont développé des méthodes pratiques pour cela. Les interventions proposées concernent des biotopes fort différents : zones désertifiées par exploitation agricole intensive ou surpâturage, passage d'un ouragan, changement climatique, incendie… Comme le veut le principe de l'entropie, il est plus facile de dégrader un écosystème que d'en rétablir l'équilibre et faire en sorte qu'il s'auto-maintienne. Ce livre est fort riche et les exemples intéressants. Mais avant de plaider pour un développement de cette profession, mieux vaudrait d'abord prévenir les dégâts car on a du mal à imaginer que ces exemples soient généralisables à un coût supportable par la société. On risque de se retrouver avec des niches écologiques riches (des réserves naturelles) au milieu d'un paysage dévasté. Comme le disait le regretté François Terrasson, les réserves indiennes n'ont pas sauvé le peuple indien. MB.

Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?

Jean-Marie Muller
Ed. Man
2010 – 106 p. – 6 €



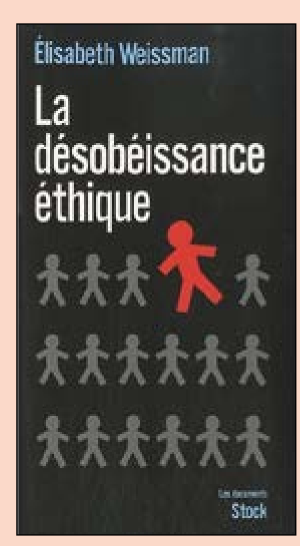
Cet essai s'enracine dans la conviction que "la menace de l'arme nucléaire, qui implique



le livre du mois

La désobéissance éthique

Elisabeth Weissman
Ed. Stock
2010 - 355p. - 19,50 €



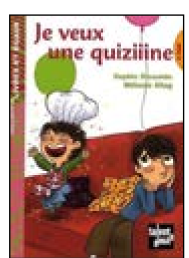
Ils sont infirmiers psychiatriques, postiers, magistrats, policiers… Ils refusent les "notes de service, règlements, directives qu'ils jugent contraires à leur éthique, opposés à l'intérêt général, intentatoires aux libertés publiques". C'est sous la forme d'un abécédaire que la journaliste Elisabeth Weissman développe son enquête sur ces agents de l'Etat qui expriment leur résistance sous des formes qui échappent aux modes d'action syndicaux classiques. Cela va de la désobéissance pédagogique des enseignants aux agents de pôle emploi qui refusent les directives les enjoignant à la délation, en passant par les Robins des bois de l'énergie. Les syndicats peinent à penser une résistance qui ne se décline pas sous les seuls critères quantifiables du salaire et de l'emploi, mais aussi de la défense de l'éthique du métier. D'où une méfiance et un faible soutien de leur part. Une riche réflexion qui amène à découvrir des résistances méconnues et interroge sur la responsabilité des fonctionnaires face aux politiques qu'on leur impose. Salutaire. GG

par elle-même le consentement au meurtre de milliers d'innocents, est le reniement de toutes les valeurs qui constituent la civilisation". Jean-Marie Muller commence par y revisiter 45 ans d'activisme non-violent émaillés de plusieurs combats anti-nucléaires, puis essaie de tirer les leçons des échecs de la lutte contre le nucléaire militaire, ce "terrorisme d'Etat". Se portant vers l'avenir et les perspectives d'action politique aujourd'hui, il fait la critique du "vœu pieu d'un désarmement universel" pour proposer d'avancer sur la seule perspective réalisable selon lui : le désarmement nucléaire unilatéral de la France. Facile de lecture et stimulant. GG

Enfants

Je veux une quiziiine !

Sophie Dieuaide et Mélanie Allag
Talents hauts
2009 – 36 p. - 6,90 €



Dès 6 ans. Baptiste veut une cuisine miniature pour son anniversaire. Pour son grand frère Thomas, c'est l'incompréhension, et même la honte : un cadeau de fille, c'est impensable ! Petit à petit, ses préjugés seront remis en cause par les événements. Une belle histoire pour casser les clichés sexistes sur les jouets. Ce petit livre fait partie de la collection Livres et égaux, entièrement consacrée à renverser les clichés existants sur les rapports garçons-filles, avec des titres comme Inès la piratesse, Ma mère est maire, ou encore La joue bleue qui aborde la question des violences domestiques. A découvrir. GG

B. D.

L'écologie

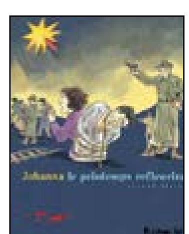
Reiser
Ed. Glénat
2010 - 200 p. - 19 €



Dans les années 1970, dans Charlie-Hebdo et dans La Gueule ouverte, Reiser régalait les lecteurs avec ses chroniques sur les énergies renouvelables, sur le retour à la terre, sur la bio… Il aura fallu attendre plus de trente ans, et une nouvelle mode pour l'écologie, pour que ces planches de BD sortent enfin en recueil. Le jeune lecteur découvrira que le discours écolo de l'époque était déjà pertinent… et que malheureusement les problèmes n'ont guère évolué ! Un indispensable. MB.

Le printemps refleurira, T2

Johanna
Ed. Futuropolis
2010 - 56 p. - 15 €



En 1937, Principius, le héros, décide de rentrer chez lui en Pologne, fuyant la montée du nazisme. Son train reste bloqué dans la forêt après la chute d'un arbre. Dans le premier tome, l'auteure avait placé dans un seul compartiment des personnages qui ont tous un volet caché que l'on découvre progressivement. Après une nuit de bivouac, dans ce deuxième tome, juifs, tziganes, communistes et nazis se heurtent. Un condensé de l'histoire sur un scénario bien maîtrisé. FV.

Léa ne se souvient pas comment fonctionne l'aspirateur

Eric Corbeyran et Gwangjo
Ed. Dargaud
2010 - 128 p. - 19 €



Louis Levasseur, écrivain en mal d'inspiration, trouve le carnet intime de Léa dans une poubelle. Celle-ci ne se souvient plus comment fonctionnent les appareils électroménagers. Il reprend l'idée et son livre devient un best-seller. Une révolte féministe ? Pas si sûr. Le trait au crayon du dessinateur coréen traduit bien le vague-à-l'âme de cet écrivain, pour un scénario qui laisse une large place à notre imagination. FV.

DVD

Simplicité volontaire et Décroissance 2

Autres réflexions et "pas de côté"

Film en deux DVD de Jean-Claude Decourt
éditions Utopimages
www.utopimages.org
2009

Ce deuxième film de J.C. Decourt sur la décroissance est une réussite. Il alterne des entretiens avec des auteurs connus et des discussions avec des acteurs de la décroissance. On assiste a de nombreux témoignages pratiques, dans différentes régions, à la campagne ou en ville. L'une des originalités du film est de présenter chansons et théâtre, par exemple sous forme de spectacle de rue. Le choix d'une approche par thème s'avère judicieux, car il aide le spectateur à garder le fil en tête, alors qu'un grand nombre de sujets sont abordés. Le film est long, puisqu'il est fourni sur deux DVD, mais c'est un atout puisqu'il permet d'approfondir les questions abordées, sans ennuyer le spectateur. Au total, un film à voir en attendant l'opus 3 en cours de tournage. JML.

Groupes locaux

Vous êtes nombreux, nombreuses à nous demander comment nous aider à distance. Vous pouvez déjà lancer un appel dans la revue pour mettre en place un groupe local. Celui-ci peut ensuite développer de multiples activités : présenter la revue dans différentes manifestations, festivals, fêtes, sous forme de stands ou de ventes à la criée ; organiser des débats autour des thèmes de la revue (éventuellement en invitant les auteur-e-s) ; trouver des points de vente, de nouveaux abonné-e-s ; développer des activités selon les envies de chacun-e…

Groupes locaux existants :

- **> Lyon.** silencelyon@gmail.com.
- **> Indre-et-Loire.** Zazu Ferrandon, zazu@neuf.fr.
- **> Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, Marette, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr.
- **> Paris.** Mireille Oria, 52 bis, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris, tél. : 01 43 57 20 83.
- **> Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30.
- **> Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83.
- **> Besançon.** Martine Lionnet La Croix de Pierre, 70130 La Vernotte, tél. : 03 84 78 01 19 *(pas de rappel pour les téléphones portables).*

Groupes en cours de constitution :

- **> Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 05 61 04 92 67, jeanclaude.geoffroy@orange.fr.
- **> Val-de-Marne.** groupesilence94@voila.fr et/ou 06 24 79 81 30.
- **> Seine-et-Marne.** Frank Rolland, franckrolland@yahoo.fr et tél. : 06 17 95 55 53.

Devenez Réd'acteur

et gagnez votre abonnement gratuit !

S!lence aimerait se faire davantage l'écho des alternatives existantes. Nous n'avons cependant ni les moyens ni le temps pour courir les routes et les gares toute l'année. Le meilleur moyen de parler des alternatives autour de chez vous… c'est vous. Au minimum, vous pouvez nous envoyer des documents sur les initiatives de votre connaissance. Au maximum, vous devenez journaliste et vous nous proposez un article clé en main, avec quelques photos.

Pour devenir vous-même réd'acteur, une explication vous est donnée sur notre site internet *www.revuesilence.net* à la rubrique Participer / Ecrire dans la revue. Si votre reportage est retenu et publié, vous bénéficiez d'un abonnement d'un an gratuit.

Silence

9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h/14h-17h

Dépositaires, stands et gestion :

Béatrice Blondeau : mardi et jeudi : 10h-12h/14h-17h

Rédaction : Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : CCP 550 39 Y LYON

(IBAN : FR92 2004 1010 0700 5503 9Y03 840 - Code BIC : PSSTFRPPLYO)

Pour la Belgique : règlement à Brabant-Ecologie, 33 route de Renipont - B - 1380 Ohain, Tél. : 00 32 2 633 10 48 - CCP 000-15-19-365-54

Pour la Suisse : règlement à Contratom, CP 65 - CH 1211 Genève 8 - Tél. : (41) 22 740 46 12 - CCP 17-497696-4

Editeur : Association S!lence - **N° de commission paritaire :** 0910 G 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - **Date de parution :** 4e trimestre 2010 - **Tirage :** 5900 ex. - **Administrateurs :** Alain Arnaud, Olivier Bidaut, Delphine Boutonnet, Damien Bouveret, Myriam Cognard-Dechavanne, Emilienne Grossemy, Jean-Marc Luquet, Pascal Martin, Marie-Pierre Najman, Emmanuel Tissier - **Directeur de publication :** Jean-Pierre Lepri - **Comité de rédaction :** Michel Bernard, Béatrice Blondeau, Guillaume Gamblin, Emilienne Grossemy, Jean-Pierre Lepri, Marie-Pierre Najman - **Pilotes de rubriques :** Patrice Bouveret, Christian David, Sophie Dodelin, Esteban, Anne Girard, Natacha Gondran, Daniel Julien, Stephen Kerckhove, Eveline Mana, Baptiste Mylondo, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret 06 03 50 54 93 - **Dessins :** Barrigue, Coco, JBGG, Lasserpe - **Correcteurs :** Bernadette Bidaut, Emmanuelle Pingault, Sylvie Michel, Raymond Vignal, Françoise Weité - **Photographes :** 1Suisse, Alexa Brunet, Guillaume De Crop, Eugène, Martin LaBar, Nick, Sam Nimitz, Cpl Jasper Schwartz (34 CBG), Capt Tim, Valkyrieh, Chris Westermeyer - **Et pour ce n° :** Elise Ayrault, Irène Brunet, Marie-Cécile Chevrier, André Croutant, Anne Dupuis, Khaled Gaiji, Dominique Lalanne, Marthe Marandole - **Couverture :** Els Alocs - **Internet :** Olivier Bidaut, Damien Bouveret, Thomas Perraut, Xavier Sérédine.



Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef.



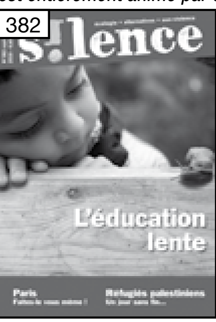
L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables.



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Atelier 26, Loriol Tél. : 04 75 85 51 00

Numéros récents

Les numéros encore disponibles en version papier sont indiqués page suivante. Lorsque les numéros sont épuisés, nous les proposons progressivement en téléchargement gratuit sur notre site internet **(www.revuesilence.net).** Sur ce site vous trouverez également les sommaires détaillés de chaque numéro, ainsi qu'une prévisualisation des quatres premières pages. Mais également nos points de vente, un bulletin d'abonnement, les index… Ainsi qu'un formulaire courriel pour que vous puissiez nous envoyer des informations par ce biais. *Ce site est entièrement animé par des bénévoles.*







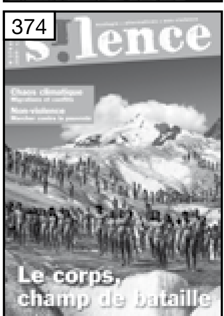








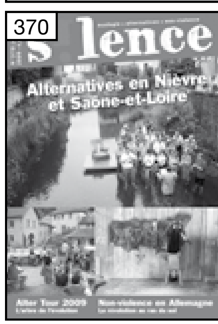








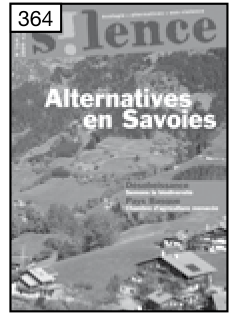














Je m'abonne à S!lence

France métropolitaine

☐ Découverte		
1er abonnement	6 n°	20 €
☐ Particulier	1 an	46 €
☐ Institution	1 an	60 €
☐ Soutien	1 an	60 € et +
☐ Petit futé	2 ans	74 €
☐ Groupés par 3 ex*	1 an	115 €
☐ Groupés par 5 ex*	1 an	173 €
☐ Petit budget	1 an	28 €

* à la même adresse

Suisse

☐ Découverte		
1er abonnement	6 n°	45 FS
☐ Particulier	1 an	85 FS

Autres pays et Dom-tom

☐ Découverte		
1er abonnement	6 n°	27 €
☐ Particulier	1 an	55 €
☐ Institution	1 an	68 €
☐ Soutien	1 an	60 € et +
☐ Petit futé	2 ans	85 €
☐ Petit budget	1 an	35 €

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, en nous renvoyant leurs adresses et un chèque de 100 €, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an.

Numéros disponibles

- ☐ 357 AMAP, dynamiques et limites
- ☐ 360 Autoproduire pour se reconstruire
- ☐ 361 Les nouvelles formes du colonialisme
- ☐ 362 Les jardins partagés
- ☐ 363 Téléphone (insup)portable !
- ☐ 365 Villes vers la sobriété
- ☐ 366 Alimentation et empreinte écologique
- ☐ 368 A la recherche de l'écologie radicale
- ☐ 369 Avions, il est temps d'atterrir !
- ☐ 371 Valse des paniers autour des AMAP
- ☐ 372 Démarches participatives d'habitat
- ☐ 373 Le consensus, source d'émancipation ?
- ☐ 374 Le corps, champ de bataille
- ☐ 376 Les murs, médias alternatifs
- ☐ 377 Élues et Genre
- ☐ 378 Apprendre sans école
- ☐ 379 Ville en transition vers le rationnement
- ☐ 380 Les frontières de la non-violence
- ☐ 382 L'éducation lente

Numéros régionaux

- ☐ 325 Nord-Pas-de-Calais
- ☐ 331 Ariège et Hautes-Pyrénées
- ☐ 337 Paris
- ☐ 348 Centre
- ☐ 353 Haute-Garonne et Gers
- ☐ 359 Seine Saint-Denis
- ☐ 364 Savoies
- ☐ 370 Nièvre et Saône-et-Loire
- ☐ 375 Gard et Lozère
- ☐ 381 Essonne et Val-de-Marne

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire).
Ajoutez les frais de port (2 € pour un ex., 3 € pour 2 ex., 4 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s) :

Vos coordonnées : Merci d'écrire en majuscules

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Si vous désirez recevoir notre s!berlettre mensuelle, indiquez-nous votre courriel (lisiblement) :

Optez pour le virement automatique

Important : indiquez vos coordonnées ci-dessus puis remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT *J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de :*

☐ 7 € par trimestre (abonnement petit budget)

☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)

☐…… € par trimestre (abonnement de soutien)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

ÉTABLISSEMENT TENEUR DE MON COMPTE À DÉBITER — Merci d'écrire en majuscules

Nom de mon agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code Postal : Ville :

COMPTE À DÉBITER

Établissement | Code guichet | N° de compte | Clé

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER :
Silence
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR :
545517

Date et signature obligatoires :

Alexa Brunet

Alexa Brunet

1 2

Habitats atypiques

Ils vivent hors des sentiers battus. Ils se sont improvisés bâtisseurs en toute liberté, seuls, en famille ou en groupe, en campagne ou en ville. Cabanes dans les arbres, habitats troglodytes, maisons rondes ou carrées, huttes éphémères, leur habitat est à leur image, unique et plein d'inventivité. L'habitat est témoin d'une pensée, de valeurs humaines, d'un mode de vie respectueux de l'environnement.
Original et rebelle, leur habitat leur ressemble. Ils sont avides de partager leurs expériences, et grâce à ces initiatives, à l'origine isolées, des réseaux se créent, des projets innovants autour de l'habitat voient le jour. Leurs choix nous rappellent qu'il est possible d'habiter autrement.

■ Le livre *Habitants atypiques,* aux éditions Images en Manœuvres, va paraître fin octobre 2010. Textes poétiques d'Irène Brunet, préface de Joy Sorman, photos d'Alexa Brunet, illustrations de Maude Grübel. 120 pages couleur, format 20x20 cm
Il est disponible au prix de 18 € (plus 2,50 € de frais de port) jusqu'au 31 octobre 2010 pour les lecteurs et lectrices de *Silence*. Il sera vendu 25 € en librairie en novembre 2010.
Chèque libellé à l'ordre et à retourner à : Images En Manœuvres Éditions,
14, rue des Trois-Frères-Barthélemy - 13006 Marseille
Tél : 04 91 92 15 30 - www.iemeditions.com.

Légendes :

1. Les galthazors : chez Claude et Véronique, atelier-maison (bois-béton, verre, ciment, métal), Wimenau, Alsace
2. L'île d'amour, autoconstructions autour d'une yourte, chez Laurette et Boboss, Anjou.
3. David dans une niche en pierre à l'intérieur de son troglodyte en Anjou.
4. Maxime sur le toit de sa maison en bois traversée par un arbre dans le Gard.
5. Cuisine collective de la ferme-école, Bretagne
6. Enfant dans une yourte, village de yourtes en Hautes-Pyrénées.
7. Tipi en terre en Pays de Loire
8. Manu et Zaz à la fenêtre de leur future maison, Anjou, avril

3 Alexa Brunet

4 Alexa Brunet

5 Alexa Brunet

6 Alexa Brunet

7 Alexa Brunet

8 Alexa Brunet